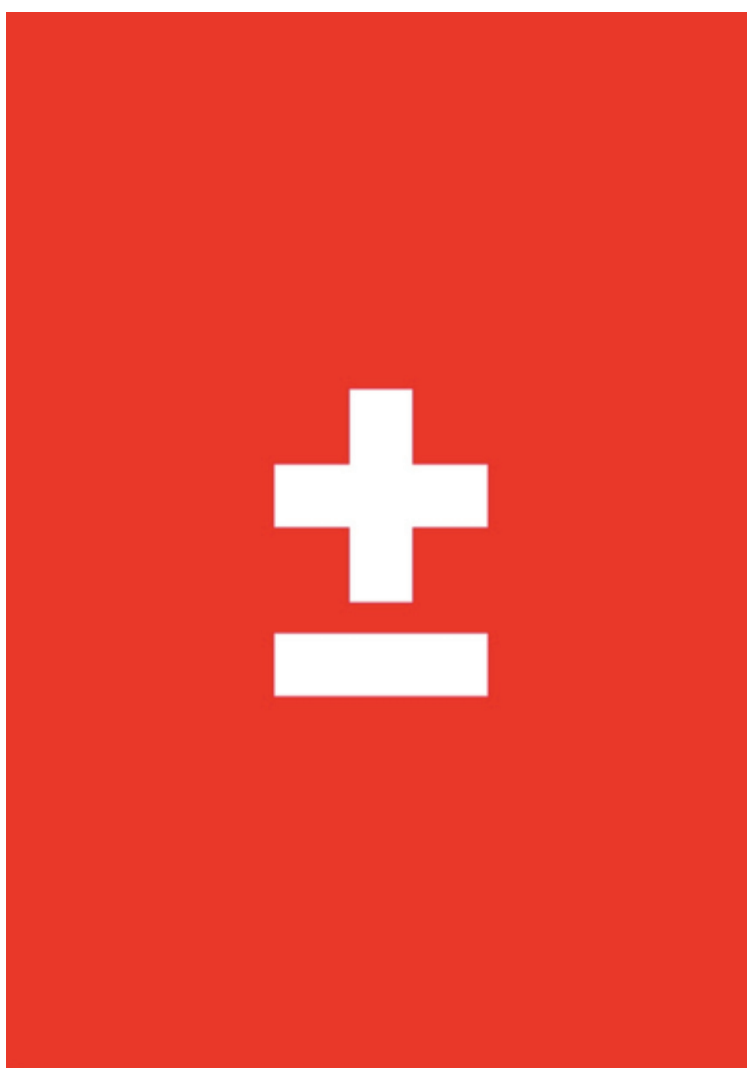


Rapport de gestion 2013



L'étranger à l'affiche. Exposition réalisée par l'UniNE, présentée à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds

Editeur : rectorat, avril 2014

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Message de la rectrice | 5 |
| Conseil de l'Université (CU) | 6 |
| L'année 2013 en bref | 8 |
| A l'honneur | 11 |
| Le plan d'intentions 2013-2016 | 13 |
| Le mandat d'objectifs | 14 |
| Le point de vue des partenaires | 15 |
| Sénat..... | 15 |
| Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)..... | 15 |
| Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)..... | 16 |
| Les Facultés | 17 |
| Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)..... | 17 |
| Faculté des sciences (FS)..... | 19 |
| Faculté de droit (FD)..... | 22 |
| Faculté des sciences économiques (FSE)..... | 25 |
| Faculté de théologie (FT)..... | 27 |
| Triangle Azur | 29 |
| Les départements et services | 30 |
| Département des services et infrastructures..... | 30 |
| <i>Logistique de gouvernance et des infrastructures</i> | 30 |
| <i>Infrastructures – Bâtiments</i> | 30 |
| <i>Infrastructures – Informatique et réseaux</i> | 30 |
| <i>Services : missions et mesures de développement</i> | 32 |
| <i>Service des immatriculations et mobilité</i> | 32 |
| <i>Bibliothèques</i> | 32 |
| <i>Service des sports</i> | 33 |
| <i>Centrale d'achats et service technique de la Faculté des sciences</i> | 33 |
| <i>Développement durable</i> | 33 |
| Département du secrétaire général..... | 34 |
| <i>Service des ressources humaines</i> | 36 |
| <i>Service de la comptabilité générale</i> | 36 |
| <i>Service des fonds de tiers</i> | 37 |
| <i>Dies academicus : lorsque la connaissance rayonne</i> | 38 |
| Service de presse et communication..... | 39 |
| Service de promotion et développement..... | 40 |
| Affaires juridiques..... | 42 |
| Service social..... | 43 |
| Egalité des chances..... | 44 |
| Centre de carrière..... | 44 |
| Université du 3 ^e âge (U3a)..... | 45 |

| | |
|--|-----------|
| Annexes | 46 |
| Statistiques concernant les étudiants | 46 |
| Titres et diplômes décernés en 2013..... | 47 |
| Prix académiques décernés en 2013..... | 48 |
| Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université | 54 |
| Effectifs des étudiants par faculté | 54 |
| Provenance des étudiants | 55 |
| Mobilité..... | 56 |
| Liste des doctorats et docteurs honoris causa..... | 57 |
| Retraites, démissions et décès de professeurs | 62 |
| Tableau de nomination du corps professoral durant l'année 2013 | 63 |
| Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature..... | 64 |
| Tableaux financiers du bouclage 2013 (état au 12.02.2014)..... | 65 |
| Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR) y compris le domaine central (DC) et les overheads du FNS | 67 |
| Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2013 | 68 |
| Membres des commissions de l'Université au 31.12.2013..... | 69 |
| Liste des représentations..... | 73 |
| Abréviations | 74 |

Remarques liminaires

Présenté au Conseil de l'Université le 3 avril 2014, le présent rapport rassemble les contributions fournies par les différentes entités qui constituent l'Université ou sont en relation directe avec elle. Les auteurs de ces textes sont mentionnés au début de chaque chapitre.

Afin de faciliter la lecture, on a renoncé à combiner ou doubler systématiquement les formes féminines et masculines. Les formulations masculines concernent donc aussi bien les hommes que les femmes. Dans le même souci d'allègement du

texte, les désignations françaises officielles des titres de *baccalauréat universitaire (BA)* et de *maîtrise universitaire (MA)* sont indifféremment utilisées avec leurs correspondants anglais *bachelor* et *master*, qui entrent dans le vocabulaire habituel des universités et des hautes écoles.

Tout naturellement, le lecteur observera des redondances entre certains chapitres : celles-ci permettent, en évitant de fastidieux renvois, de conserver l'unité de chaque contribution.

Neuchâtel, avril 2014

Message de la rectrice

L'année 2013 a été marquée, à l'Université de Neuchâtel, par la question de la migration. Avec notamment l'exposition *L'étranger à l'affiche* montée par l'Institut d'histoire en collaboration avec le Forum suisse d'étude des migrations et de la population (SFM), les recherches et publications de l'Institut de géographie et du Centre de droit des migrations (CDM) et, en décembre dernier, l'attribution à notre Université du Pôle de recherche national *On the Move* doté de 17 millions de francs. Cette dotation constitue une reconnaissance de l'excellence de la recherche de l'UniNE dans ce domaine et une validation du choix du rectorat d'avoir retenu la migration et la mobilité comme pôle d'excellence dans son plan d'intentions 2013-2016.

L'année 2013 constitue en effet la première année complète du rectorat actuel et le début de la période quadriennale placée sous l'ère du plan d'intentions 2013-2016. Ce document stratégique, ratifié par le Conseil de l'Université après un préavis favorable du Sénat, a été transmis aux autorités cantonales à fin décembre 2012. Il se fonde sur quatre valeurs cardinales : qualité de l'enseignement, promotion de la relève et de la recherche, perfectionnement de la gouvernance et développement durable.

Pour la période 2013-2016, le rectorat a retenu, en concertation avec les facultés, sept pôles d'excellence, à savoir :

- droit de la santé
- hydrogéologie et géothermie
- temps/fréquence et métrologie optique
- écologie chimique
- migration et mobilité
- sciences cognitives
- interactions sociales.

Il a également retenu deux domaines en émergence :

- droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation
- systèmes complexes et Big Data.

Ces pôles, qui se fondent en grande partie sur la consolidation de l'offre de formation et de projets de recherche déjà existants, n'exigent pas ou peu d'investissements additionnels. Prenant en compte la situation économique, le rectorat a en effet voulu allier une nécessaire ambition à un cadre financier raisonnable.

En ce qui concerne les effectifs, la rentrée 2013 a été marquée par une stabilisation du nombre total d'étudiants qui se monte à 4'308, avec une augmentation de 3% du nombre de nouveaux étudiants. Une nouvelle particulièrement bienvenue, compte tenu des remous suscités par les affaires qui ont secoué la Faculté des sciences économiques.

Relevons que ces affaires ont engagé le rectorat à mener d'importantes réflexions sur l'amélioration de la gouvernance de l'Université. Réflexions qui ont abouti, en autres, à :

- l'adoption et la mise en consultation d'un projet de règlement en matière de respect de l'intégrité scientifique
- la constitution d'un groupe de travail en vue de la révision de la réglementation sur la gestion des conflits au sein de l'Université
- la révision de l'organigramme du domaine central afin de clarifier les responsabilités.

Ces mesures nous permettent d'aborder l'année 2014 avec sérénité.

Un grand merci

Je tiens ici à remercier les collaboratrices et les collaborateurs qui par leur engagement contribuent à rendre notre Université performante et attractive.

Nous nous réjouissons de relever les nouveaux défis qui nous attendent en 2014.

Martine Rahier
Rectrice

Conseil de l'Université (CU)

C'est à fin juillet 2013 que la période de législature 2009-2013 s'est achevée. Plusieurs membres ont souhaité remettre leur mandat, dont le président M. Dick Marty. Ceci a conduit le Département de l'éducation et de la famille à nommer un nouveau président, en la personne de M. Antoine Grandjean, ainsi que de nouveaux membres externes. De leur côté, l'Assemblée des professeurs (Sénat), la Fédération des Etudiants Neuchâtelois (FEN) et l'Association du corps intermédiaire (ACINE) ont désigné et confirmé leurs représentants.

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Dick F. Marty pour les activités de la première partie de 2013 et par M. Antoine Grandjean pour celles de la seconde partie de l'année.

Vue générale et faits marquants

L'année 2013 a été une année de transition entre deux législatures cantonales. Cette situation particulière, couplée à la charge qu'a représenté le traitement des deux enquêtes administratives en relation avec la Faculté des sciences économiques, a quelque peu ralenti en début d'année le traitement de certains dossiers d'envergure, comme celui du mandat d'objectifs, de la révision de la Loi sur l'Université, et de l'élaboration du budget 2014.

Comme l'année passée, le Conseil a également exprimé sa très vive préoccupation quant aux perspectives financières de l'Université pour ces prochaines années. Sans la mise en application du pacte national pour les universités adopté par la Conférence universitaire suisse et une augmentation de la participation du canton de 3-4% par an, le maintien de l'offre de prestations épuisera la réserve, constituée au fil des années, en deux ans. L'épuisement de la réserve n'est pas anodin : elle limiterait considérablement la liberté de manœuvre de l'Université et sa capacité à réagir rapidement dans un monde très concurrentiel. A chacune de ses séances, le CU a manifesté son inquiétude quant à la viabilité d'une institution dont les ressources stagnent alors que les charges imposées augmentent sensiblement chaque année, ce qui diminue en réalité les moyens à disposition pour l'enseignement et la recherche. Jusqu'à quel niveau budgétaire, l'Université de Neuchâtel pourra-t-elle encore maintenir son positionnement dans le paysage universitaire national et international ? Le CU a également relevé l'importance accordée par certaines régions du pays à posséder une haute école.

M. Dick Marty a été très sollicité par les médias concernant l'enquête préliminaire sur les dysfonctions à la Faculté des sciences économiques. Dans ses différentes interventions, il s'est attelé principalement à présenter les résultats de l'enquête préliminaire et à protéger l'image de l'Université. Le dossier étant dorénavant entre les mains du Conseil d'Etat, le CU ne peut qu'en attendre les conclusions.

Autre fait saillant, le Conseil a nommé M. Jean-Jacques Aubert, professeur de philologie classique et histoire ancienne, au poste de vice-recteur chargé de l'enseignement pour janvier 2014, poste vacant depuis le début octobre 2013.

Rapport de gestion 2013

Sous la présidence de M. Dick Marty, le CU a siégé trois fois en séances ordinaires durant le premier semestre. Les thèmes abordés ont porté principalement sur les perspectives financières de l'UniNE et sur les résultats de l'enquête interne ouverte en octobre 2013. Lors de sa séance du 12 avril 2013, le CU a eu l'opportunité de faire part de ses préoccupations financières aux conseillers d'Etat Laurent Kurth et Philippe Gnaegi et de présenter les budgets prévisionnels 2013 à 2015. Si les débats ont été nourris et intéressants, les représentants du Conseil d'Etat ont relevé que le financement du plan d'intentions 2013-2016 représentait un grand défi, compte tenu du contexte financier du canton de Neuchâtel. Le financement par l'Université de Neuchâtel des mécanismes salariaux 2014-2016, ainsi que la contribution à la recapitalisation de prévoyance, ne fragilisent l'Université dans son fonctionnement courant. Les soucis du CU quant à la pérennisation de l'Université ont certes été compris par les conseillers d'Etat, mais ces derniers ont rappelé que les autorités cantonales se devaient de prendre des mesures vigoureuses pour assainir les finances publiques. Ces questions ont été reprises dans le cadre de la séance du 26 avril 2013 entre le rectorat, les représentants du DEF et du CU.

A la fin de l'année 2012, le CU a remis au conseiller d'Etat Philippe Gnaegi le plan d'intentions 2013-2016 de l'Université de Neuchâtel qu'il a ratifié le 20 décembre 2012. Il appartenait dès lors au Conseil d'Etat d'établir le mandat d'objectifs de manière à permettre au rectorat de mettre en œuvre sa nouvelle stratégie. Le contexte politique et financier a voulu que le mandat d'objectifs ne puisse pas être adopté par le Grand Conseil en 2013.

Le CU s'est également penché sur le nouveau Bachelor of Science en systèmes naturels, la mise en route du nouveau Centre de langues,

ainsi que sur un partenariat entre les Universités de Neuchâtel et de Genève pour le Master of Arts en journalisme et communication. Il a également invité la Fédération des Etudiants Neuchâtelois et l'Institut de géographie à présenter leurs activités aux membres du Conseil. Ces deux présentations s'inscrivent dans la volonté de faire connaître les différentes activités de la communauté universitaire aux membres du Conseil.

Concernant l'enquête préliminaire en relation avec la Faculté des sciences économiques, le CU a donné une première information sur les premiers résultats dans son communiqué de presse du 7 février 2013. « Les allégations dont la presse s'est fait l'écho l'automne dernier apparaissent d'ores et déjà pour l'essentiel exagérées, voire sans fondements. Certaines vérifications sont toutefois encore en cours ». C'est lors de la séance du 31 mai 2013 que les membres du CU ont pris connaissance du rapport de l'enquête et ont décidé d'inviter le Conseil d'Etat à examiner si, dans le cadre de ses compétences, les conditions sont réunies pour justifier l'ouverture d'enquêtes administratives, notamment pour soupçon de mobbing et de plagiat. Les résultats des deux enquêtes menées par le Conseil d'Etat n'ont pas encore été portés à la connaissance du CU.

Le départ à la retraite et la demande de retraite anticipée souhaitée par le rectorat des deux derniers professeurs de la Faculté de théologie, le faible nombre d'étudiants et le rôle important de la théologie pratique ont conduit le rectorat à mener une réflexion quant à l'avenir de la Faculté de théologie. Des discussions sont actuellement menées en coordination avec les partenaires académiques et l'Eglise protestante.

Dès son entrée en fonction en octobre 2013, le nouveau président du CU, M. Antoine Grandjean, a fait procéder, lors de la première séance du CU, à la nomination des membres du bureau du Conseil – qui a été élargi pour pouvoir assumer plus de tâches – et des différentes commissions (voir en annexe). C'est ainsi qu'une nouvelle Commission prospective a été créée avec pour objectif de travailler sur la vision à moyen et long termes de l'Université et de disposer d'une réflexion sur l'évolution des hautes écoles en Suisse et dans le monde. Au cours de deux séances tenues en 2013 sous la nouvelle présidence, quatre décisions importantes ont été prises :

- le huis clos introduit l'année passée a été aboli, les discussions et échanges de points de vue spécifiques pouvant avoir lieu dans le cadre du bureau
- le CU a mandaté sa commission juridique pour mener la révision complète de la LU et ré-

pondre ainsi à la demande du Conseil d'Etat qui souhaite une entrée en vigueur d'une nouvelle LU pour janvier 2016

- le CU a procédé à la nomination d'un nouveau vice-recteur en la personne de M. Jean-Jacques Aubert, professeur de philologie classique et histoire ancienne à la Faculté des lettres et sciences humaines ; cette nomination fait suite à la décision du professeur Kilian Stoffel de démissionner de son poste de vice-recteur chargé de l'enseignement au début octobre 2013
- enfin, le Conseil de l'Université a également accepté le rapport de la Commission de gestion et des finances sur les comptes 2012.

Remarques conclusives

En conclusion, le Conseil s'efforcera de tout mettre en œuvre pour que l'Université puisse continuer à assurer sa mission de haute école de qualité dans les domaines de l'enseignement et de la recherche et à créer des synergies non seulement dans le canton mais aussi à l'extérieur.

MM. Marty et Grandjean remercient très sincèrement tous les membres du Conseil de l'Université pour leur précieuse contribution et leurs observations pertinentes au sein du Conseil et de ses commissions. Ils adressent également leur gratitude aux personnes conviées à titre consultatif qui ont contribué, en ces temps difficiles, à la bonne marche des affaires de notre Université.

Composition du CU jusqu'au 31.07.2013

Dick F. Marty, Didier Berberat, Pierre-Alain Cattin, Mario El-Khoury, René Favier, Christine Gaillard, Frédéric Geissbuhler, Nicola Thibaudeau, Denis Monard, Martine Walzer Palomo, David Hodel, Jean-Pierre Mutabazi-Karamage, Grégoire Oguey, Anne-Nelly Perret-Clermont, Felix Moser, Florence Guillaume, Peter Kropf, Gerald Reiner, Patrick Vincent, Jacques-André Maire, Martine Rahier, Simona Pekarek Doehler, Pascal Mahon, Kilian Stoffel, Philippe Jeanneret. Secrétariat : Françoise Voillat.

Composition du CU dès le 01.10.2013

Antoine Grandjean, Didier Berberat, Marc Bloch, Pierre-Alain Cattin, Mario El-Khoury, Christine Gaillard, Blaise Godet, Fabienne Marquis Weible, André Simon-Vermot, Martine Walzer Palomo, Arnaud Besson, Geneviève De Weck, Jean-Marie Grether, Florence Guillaume, Peter Kropf, Félix Moser, Iván Ordás Criado, Anne-Nelly Perret-Clermont, Adrien Wyssbrod, Philippe Willi, Martine Rahier, Simona Pekarek Doehler, Pascal Mahon, Kilian Stoffel (jusqu'au 4 octobre 2013), Philippe Jeanneret. Secrétariat : Françoise Voillat.

L'année 2013 en bref

Janvier Création du Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation [PI]²

Le Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation [PI]² a été fondé le 1^{er} janvier. Ce nouveau centre de recherche de la Faculté de droit appréhende les aspects juridiques de l'innovation sous ses trois angles principaux, à savoir le droit de la propriété intellectuelle, le droit commercial et le droit fiscal. Ses activités de recherche sont axées sur les entreprises innovantes (en particulier les PME, lesquelles forment une partie importante de notre tissu industriel) et sur le rôle que joue la propriété intellectuelle dans l'innovation et le transfert de technologie. Les domaines d'études du [PI]² sont très variés et vont des questions de propriété intellectuelle et des contrats liés à sa mise en œuvre et à son exploitation industrielle à l'impact que l'essor d'internet a eu sur le développement de la propriété intellectuelle.

Survie des plantes : une histoire de sexe, violence et lumière

Doté d'un financement total de 74 millions de francs sur douze ans, le Pôle de recherche national (PRN) *Survie des plantes* arrive au terme de son mandat au printemps 2013. Une fierté pour l'Université de Neuchâtel qui a assuré la coordination depuis avril 2001 de ce réseau auquel ont contribué quelque 170 scientifiques. Une conférence de clôture intitulée *Plant Survival : a story of sex, violence and light* s'est tenue les 23 et 24 janvier à l'Aula des Jeunes-Rives, en présence de Martine Rahier, rectrice de l'UniNE et co-fondatrice de ce PRN.

Patois : 1300 enregistrements de la RSR traduits à l'UniNE

Le Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel a obtenu un mandat de traduction et de transcription de quelque 1300 enregistrements sonores en patois de la Radio suisse romande. Ils seront ainsi accessibles au grand public.

Chimpanzés : comme chez les hommes c'est l'ocytocine qui crée le lien

Le rôle de l'ocytocine dans les relations humaines est connu depuis longtemps : cette hormone renforce les interactions sociales amoureuses, l'altruisme, l'empathie, l'attachement, voire le sens du sacrifice pour autrui. Mais qu'en est-il chez les chimpanzés ? Klaus Zuberbühler, professeur à la Faculté des sciences, apporte une réponse nouvelle et captivante dans la prestigieuse revue scientifique *Proceedings of the Royal Society*. Son article montre que se faire épouiller par un congénère ami augmente d'une manière significative le taux d'ocytocine chez ces primates.

Février Un nouveau *Commentaire du contrat de travail*

Edité par Jean-Philippe Dunand et Pascal Mahon, professeurs de droit à l'Université de Neuchâtel, le nouveau *Commentaire du contrat de travail* est sorti de presse. Cet ouvrage collectif de plus de 1300 pages apporte un regard novateur et diversifié sur cette matière passionnante et très évolutive. Edité dans la prestigieuse collection des *Commentaires Stämpfli*, il constitue un ouvrage de référence en la matière.

European Law Moot Court 2013

Du 21 au 23 février 2013, la Faculté de droit a organisé l'une des quatre finales régionales de la *European Law Moot Court 2013*, le plus prestigieux concours interuniversitaire dans le domaine du droit européen. Une occasion pour notre Université de renforcer sa visibilité sur la scène internationale. Cet événement a réuni treize équipes d'étudiants, accompagnés par leurs coachs respectifs, provenant d'Universités européennes de renom comme le King's College London, la Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg et l'Université Libre de Bruxelles.

Mars Bachelor ès sciences en systèmes naturels

L'Université de Neuchâtel lance un nouveau bachelor pour la rentrée. Intitulé Bachelor ès sciences en systèmes naturels, ce nouveau cursus s'adresse aux étudiants s'intéressant à la question du développement durable. L'aspect le plus innovant de cette formation, unique en Suisse romande, est l'intégration d'une base solide en sciences et en économie qui apporte les outils scientifiques, informatiques et méthodologiques nécessaires pour gérer d'une manière durable les systèmes naturels (eau, énergie, sol).

CAS en arbitrage

Les Universités de Neuchâtel et Lucerne ainsi que la Swiss Arbitration Academy offrent en commun une formation continue en arbitrage. Débutant pour la première fois en octobre 2013, le programme est une combinaison unique d'un enseignement académique par le cas concret et d'entraînement pratique avec des praticiens de renommée internationale.

Avril L'étranger à l'affiche – Altérité et identité dans l'affiche politique suisse 1918-2010

Cinquante-deux affiches retraçant les diverses représentations des étrangers sont présentées en plein air dès le 26 avril. Intitulée *L'étranger à l'affiche - Altérité et identité dans l'affiche politique suisse 1918 – 2010* et réalisée par l'Université de Neuchâtel, l'exposition s'est tenue, à Neuchâtel puis à La Chaux-de-Fonds.

Mai Journée des doyens à la Faculté de droit

La FD a accueilli la Journée des doyens des facultés de droit, qui s'est déroulée dans notre Université en date du 3 mai 2013. Cet événement réunit chaque année les décanats de toutes les facultés de droit des universités suisses pour discuter de thèmes d'intérêt général.

Juin Des étudiants de l'UniNE lancent un projet de récupération de nourriture

L'association *Alternative étudiante durable* s'est constituée avec pour objectif de récupérer des surplus de nourriture dans des commerces et chez des agriculteurs de la région, en collaboration avec Table suisse. Les victuailles sauvées de la destruction sont redistribuées gratuitement, en échange de coups de main ponctuels des bénéficiaires. La distribution se déroule le vendredi au sous-sol de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Ce projet a obtenu un soutien financier de la Conférence universitaire suisse (CUS).

Le Jardin botanique de Neuchâtel a un nouvel avenir

Unies par la même volonté de trouver une solution pour le fonctionnement à long terme du Jardin botanique, la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire, l'Université et la Ville de Neuchâtel ont signé une convention tripartite définissant les rôles et engagements de chaque partenaire dès le 1er janvier 2014. Cette convention assurera l'avenir à long terme de cette institution sur les hauts de la ville.

Une formation continue en culture chrétienne

Proposé à l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec les universités de Lausanne et Genève dans le cadre du Partenariat en théologie protestante et sciences des religions, ce nouveau certificat d'études avancées (CAS) vise à développer une connaissance générale du christianisme en tant que religion et en tant que culture. Il est destiné avant tout aux professionnels (médiat, enseignement), mais il est ouvert aussi au public.

Août Journalisme et communication : un partenariat entre Neuchâtel et Genève

Dans la perspective de mettre en place à terme une maîtrise universitaire commune, une convention relative à l'organisation d'un programme d'études en partenariat de maîtrises universitaires en « Journalisme et communication » a été signée entre l'Université de Neuchâtel, représentée par la rectrice, Mme Martine Rahier, et l'Université de Genève, représentée par le recteur, M. Jean-Dominique Vassalli. Applicable immédiatement, cette convention attribue l'orientation « information, communication et médias » à Genève et l'orientation « journalisme » à Neuchâtel.

Septembre Un projet pédagogique durable à l'Université de Neuchâtel

A Neuchâtel, le site d'UniMail est appelé à devenir un laboratoire vivant pour étudier l'agroécologie sous les angles à la fois biologique et social. L'idée sera développée dans le cadre du Bachelor en biologie et ethnologie actuellement proposé par Alexandre Aebi, maître d'enseignement et de recherche en agroécologie à l'Université de Neuchâtel. Ce projet pédagogique a obtenu un soutien financier de 100'000 francs de la Conférence universitaire suisse (CUS) dans le cadre de son programme « Développement durable des universités ».

L'erreur médicale des hôpitaux sous la loupe de l'UniNE

L'Institut de droit de la santé (IDS) a fêté son 20^e anniversaire en organisant une conférence publique et un colloque scientifique faisant le bilan de vingt années d'évolution du droit de la santé. Son directeur, Olivier Guillod, a lancé une recherche sur les erreurs médicales qui provoquent chaque année la mort de 1500 à 2000 personnes. Un chiffre qui dépasse le nombre d'issues fatales cumulées des accidents de la route, du cancer du sein et du sida. Son projet a obtenu un subside de 177'000 francs du Fonds national suisse pour deux ans.

Les biopatines : des moisissures pour soigner les statues

En partenariat avec la Haute Ecole Arc Conservation-restauration, le Laboratoire de microbiologie de l'Université de Neuchâtel a mis au point une patine innovante pour traiter du cuivre et du bronze. Cette « biopatine », produite par des moisissures, a été développée dans le cadre d'un projet soutenu financièrement par la Commission pour la technologie et l'innovation CTI et la Gebert Rûf Stiftung. Avec l'autorisation de la Ville de Neuchâtel et dans le cadre d'un programme d'entretien des sculptures en bronze de son espace public sous la responsabilité de l'Atelier Violet, l'œuvre de Dominique Froidevaux **Fusion** est la première pièce en plein air à avoir bénéficié de ce traitement.

Octobre Démission du vice-recteur Kilian Stoffel

M. Kilian Stoffel, vice-recteur chargé de l'enseignement, a remis sa démission au Président du Conseil de l'Université, M. Antoine Grandjean, afin de pouvoir consacrer plus de temps à son enseignement et à ses recherches. Le Président du Conseil de l'Université et le rectorat, tout en comprenant le souhait du vice-recteur de donner la priorité à l'enseignement et la recherche, regrettent cette décision personnelle. Ils saluent tant les qualités humaines que les compétences et l'engagement sans faille de M. Stoffel dans son activité de vice-recteur.

Novembre Un étudiant en bachelor découvre une nouvelle famille d'amibes

Publier un article scientifique en tant que premier auteur sur un travail de recherche effectué au cours d'un bachelor en biologie, c'est la prouesse réalisée par Auriel Chatelain. Sa découverte ? Rien de moins qu'une nouvelle famille d'organismes dans laquelle sont décrites deux nouvelles espèces d'amibes ! Qui plus est, ces amibes joueraient un rôle dans le cycle du silicium et indirectement dans celui du carbone. Paru dans la revue spécialisée *Protist* de novembre, le résultat fait la fierté des mentors du jeune chercheur : le professeur Edward Mitchell, directeur du laboratoire de biologie du sol et Enrique Lara, collaborateur scientifique responsable de la recherche.

Rentrée 2013 : effectifs stables pour l'UniNE

Sur la base des immatriculations définitives de la rentrée 2013, l'Université de Neuchâtel voit ses effectifs rester stables avec 4286 étudiants répartis entre ses cinq facultés. L'attractivité des filières de l'UniNE reste de manière générale excellente, ce que confirme le chiffre des nouvelles immatriculations au nombre de 1438 (contre 1394 en 2012), soit une progression de 3% par rapport à la rentrée précédente.

Décembre Jean-Jacques Aubert nommé vice-recteur

Le Conseil de l'Université, sur proposition de la rectrice et préavis du Sénat, a nommé M. Jean-Jacques Aubert au poste de vice-recteur chargé de l'enseignement – un poste vacant depuis le départ de M. Kilian Stoffel en octobre dernier. Professeur à l'Université de Neuchâtel depuis 1996, M. Aubert enseigne la philologie classique et l'histoire ancienne. Il a également exercé la fonction de doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de 2005 à 2007.

17.2 millions pour un Pôle de recherche national sur la mobilité et la migration

L'Université de Neuchâtel s'est vu attribuer le Pôle de recherche national (PRN) intitulé *On the Move : The Migration-Mobility Nexus*. Doté de CHF 17.2 millions sur 4 ans, ce PRN sera dirigé par le Professeur Gianni D'Amato, directeur de l'Institut du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM). Une dotation qui constitue une reconnaissance de l'excellence de la recherche de l'UniNE dans le domaine de la mobilité et de la migration.

La FSE au sein du nouveau pôle de compétence en transition énergétique

La Faculté des sciences économiques est un institut partenaire dans un des nouveaux pôles de compétence en recherche énergétique (Swiss Competence Centers for Energy Research) dirigé par l'Université de Bâle et qui sera en charge des aspects économiques, légaux et sociaux de la transition énergétique en Suisse. Dans ce cadre, l'Université de Neuchâtel accueillera le premier centre suisse de données énergétiques et fondera un nouveau groupe de recherche en gestion de l'énergie et de l'innovation.

A l'honneur

Mars Institut neuchâtelois : Philippe Terrier succède à Thierry Béguin

L'Institut neuchâtelois a un nouveau président : professeur à l'Université de Neuchâtel et ancien vice-recteur, Philippe Terrier a succédé à Thierry Béguin à la tête de l'association, qui compte plus de 500 membres et dont le but est de mettre en valeur le patrimoine culturel et scientifique neuchâtelois.

Mauro Moruzzi nommé ambassadeur

Alumnus de l'Université de Neuchâtel, Mauro Moruzzi a été nommé ambassadeur par le Conseil fédéral. Ce Neuchâtelois est chef de la division Relations internationales du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Sur le podium du prix Jean Pictet

Le concours Jean Pictet de plaidoiries en droit international humanitaire a vu l'équipe neuchâteloise de la Faculté de droit composée de Noura Kayal, Gabriel Rey et Jonathan Thévoz briller à Genève. Les représentants de l'UniNE se sont hissés sur le podium, derrière l'Uni de New South Wales et avec celle de Santa Clara.

Avril Premio Lazzaro Spallanzani attribué à Rossella Baldi

Le Centro Studi Lazzaro Spallanzani de Scandiano, spécialisé dans l'histoire des sciences, a attribué le 6 avril 2013 le prix *Premio Lazzaro Spallanzani* à Rossella Baldi, doctorante à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie pour son essai dédié aux collections de curiosités naturelles de la région neuchâteloise au siècle des Lumières, intitulé *Bisogna con la natura spiegare la scrittura : les cabinets de curiosités naturelles de Louis Bourguet et d'Abraham Gagnebin*.

Concours international de médiation : succès pour l'équipe de la Faculté de droit

Brillant succès à Paris pour l'équipe de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, candidate au concours international francophone de médiation, organisé du 3 au 5 avril par la Chambre de commerce et d'arbitrage de Paris : Angèle Cherbuin, Geneviève Robert-Grandpierre, Jonathan Jenny et Alen Udovcic ont obtenu la 4^e place sur 39 équipes venues de toute la francophonie.

Mai Deux projets développement durable soutenus par la CUS

Le site d'UniMail est appelé à devenir un laboratoire vivant pour étudier l'agroécologie sous les angles à la fois biologique et social. L'idée sera développée dans le cadre du Bachelor en biologie et ethnologie proposé par Alexandre Aebi, maître d'enseignement et de recherche en agroécologie. Ce projet pédagogique a obtenu un soutien financier de 100'000 francs de la Conférence universitaire suisse (CUS) dans le cadre de son programme "Développement durable des universités". Un second projet présenté par l'association *Alternative étudiante durable (AED)* qui a notamment pour objectif de récupérer des surplus de nourriture dans des commerces et chez des agriculteurs de la région et de les redistribuer en échange de coups de main ponctuels, a lui obtenu un soutien financier de 25'000 francs.

Juin Le premier prix des banques neuchâteloises

Bruno Ribeiro est le lauréat du tout premier Prix des banques neuchâteloises. Cet étudiant de 1^{re} année de Master en finance à l'Université de Neuchâtel a reçu la somme de 10'000 francs. Cette bourse, qui sera désormais attribuée annuellement, distingue le meilleur étudiant du Master en finance.

Prix Outstanding Paper Award 2013 pour Nathan Kunz

Comment augmenter l'efficacité des transports de biens humanitaires ? C'est le thème de la thèse de doctorat de Nathan Kunz, chercheur à la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel. L'extrait qu'il a publié a été récompensé par le prix « Outstanding Paper Award 2013 » décerné par la maison d'édition britannique Emerald qui récompense le meilleur article publié dans une revue scientifique spécialisée.

Juillet Prix Walther Hug à Thierry Obrist

Chargé d'enseignement à la Faculté de droit, Thierry Obrist a obtenu le prix Walther Hug pour sa thèse de doctorat intitulée *Le concept de réalisation systématique en droit fiscal suisse*.

Août Un article de Vittoria Sacco distingué

Assistante doctorante à l'AJM, Vittoria Sacco a gagné, avec sa co-auteure Dr. Diana Bossio, le *Best practitioner paper* pour l'article *Using Storify: challenges and opportunities for journalists covering conflicts* à la conférence IAMCR 2013 à Dublin dans la section *Journalism Research and Education Section*.

Septembre Vistelius Award pour Grégoire Mariethoz

Ancien étudiant en ethnologie puis doctorant en hydrogéologie dans l'équipe du Professeur Philippe Renard, Grégoire Mariethoz a reçu à Madrid le Vistelius Award de l'International Association of Mathematical Geosciences. Il s'agit d'un prix important qui distingue un jeune chercheur (moins de 35 ans) dans l'application des mathématiques et de l'informatique dans le domaine des sciences de la Terre.

Octobre Auriel Chatelain découvre une nouvelle famille d'amibes

Publier un article scientifique en tant que premier auteur sur un travail de recherche effectué au cours d'un Bachelor en biologie, c'est la prouesse qu'a réalisée Auriel Chatelain. Sa découverte ? Rien de moins que l'identification d'une nouvelle famille d'organismes dans laquelle sont décrites deux nouvelles espèces d'amibes.

Niklaus Manuel Güdel sélectionné pour la 8^e édition de l'exposition JUNGKUNST

Etudiant en Master en histoire de l'art à l'UniNE, le jeune artiste jurassien Niklaus Manuel Güdel fait partie des 27 artistes suisses qui ont été sélectionnés pour la 8^e édition de l'exposition JUNGKUNST 2013 à Winterthur. Cette exposition nationale d'envergure présente chaque année un choix restreint d'artistes prometteurs de notre pays.

Romain Tessera distingué par le CNRS

Ancien doctorant de l'Institut de mathématiques de l'UniNE, Romain Tessera s'est vu décerner la médaille de bronze 2013 du CNRS pour les mathématiques pour des travaux dans le domaine de la géométrie et de la topologie.

Novembre Prix Nexans à Matthias Erb

Ancien doctorant de l'Université de Neuchâtel (UniNE), spécialiste des interactions entre plantes et insectes, Matthias Erb s'est vu remettre le Prix Nexans 2013. La récompense de 20'000 francs lui a été décernée à l'issue d'un colloque organisé à l'Institut de biologie de l'UniNE sur les interactions chimiques intervenant dans la défense des plantes. Institué en 1979 pour commémorer le centenaire de la création de l'industrie des câbles électriques à Cortaillod, le Fonds culturel Nexans Suisse SA récompense chaque année, sur recommandation d'un groupe d'experts, un chercheur ou une chercheuse de l'Université de Neuchâtel dont les talents méritent d'être distingués.

Prix Bachelin à Alain Cortat et Prix Kunz à Laura Sandoz et Matthieu Lavoyer

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) a décerné ses prix Bachelin et Kunz 2013. Le Prix Bachelin revient à Alain Cortat pour son activité scientifique et éditoriale exceptionnelle. Fondateur des éditions Alphil dont il assure aujourd'hui la direction, Alain Cortat est aussi collaborateur scientifique à l'UniNE. Le Prix Kunz récompense le meilleur mémoire de master en histoire. Cette année, il est attribué à deux co-lauréats : Laura Sandoz et Matthieu Lavoyer.

Alain Corbellari distingué par la Fondation Meylan

Professeur de langue et littérature françaises du Moyen Age à la Faculté des lettres et sciences humaines, Alain Corbellari est l'un des récipiendaires du Prix Meylan 2013 qui honore un musicologue ou un écrivain ayant écrit un livre sur la musique. Alain Corbellari a été récompensé pour son dernier ouvrage *Les Mots sous les notes* (Droz, 2010) dédié à la musicologie littéraire et la poétique musicale dans l'œuvre de Romain Rolland.

Décembre Stéphane Walker champion suisse de patinage

Etudiant à la Faculté des sciences économiques, Stéphane Walker a obtenu sa deuxième médaille d'or nationale consécutive lors des championnats de Suisse de patinage artistique à La Chaux-de-Fonds le 7 décembre 2013.

Le plan d'intentions 2013-2016

L'année 2013 marque le début de la période quadriennale placée sous l'ère du plan d'intentions 2013-2016, élément fondateur qui met en évidence la vision du rectorat – négociée avec les facultés – de l'Université à l'horizon 2016. Ce document stratégique, ratifié par le Conseil de l'Université après préavis favorable du Sénat, a été transmis aux autorités cantonales à fin décembre 2012.

Si le Plan d'intentions 2009-2012 était marqué par de profonds changements structurels permettant des redéploiements de moyens financiers, l'Université de Neuchâtel entend, dans le présent plan, consolider les changements intervenus, continuer à innover et à séduire par ses qualités propres, affirmer sa position d'excellence dans l'enseignement, la recherche et la gouvernance. Mais elle doit également tabler sur un budget constant, étant donné la situation financière du canton.

En se fondant sur quatre valeurs cardinales – qualité de l'enseignement, promotion de la relève et de la recherche, perfectionnement de la gouvernance et développement durable –, et en étant guidée par un principe de quête de l'excellence, en s'inscrivant dans la volonté d'accroître sa visibilité et de réaffirmer sa position stratégique, l'Université de Neuchâtel a sélectionné un certain nombre de projets porteurs, constitués ou en émergence, qu'elle souhaite mettre en évidence comme autant de facteurs identitaires forts : les pôles d'excellence.

Pour la période 2013-2016, le rectorat a retenu, en concertation avec les facultés, sept « pôles d'excellence » et deux « domaines en émergence ».

Il s'agit de domaines ou de champs thématiques dans lesquels l'Université de Neuchâtel peut se prévaloir de posséder un faisceau de compétences fortes, aptes à fonctionner en synergie, et qui la rendent reconnaissable et reconnue aux yeux de la communauté scientifique comme d'un public plus large. Ces pôles, qui se fondent en grande partie sur la consolidation de l'offre de formation et de projets de recherche déjà existants, n'exigent pas ou peu d'investissements additionnels. Ils contribuent à la renommée de l'Université aux niveaux national et international.

Pôles d'excellence

Droit de la santé

Créé il y a près de vingt ans, l'Institut de droit de la santé a acquis une renommée nationale et internationale grâce à ses recherches et publica-

tions, à ses colloques (les Journées annuelles de droit de la santé) et ses activités de service dans le domaine des questions juridiques liées aux problématiques de la santé (droit médical, santé publique, assurances sociales, éthique médicale, biotechnologies, etc.).

Par l'intermédiaire de son Institut de droit de la santé, la Faculté de droit offre des enseignements de pointe originaux et uniques en Suisse à l'instar du master en « Droit de la santé et des biotechnologies » et a acquis aujourd'hui une renommée nationale et internationale grâce à ses recherches et publications. Dans le cadre de ce pôle d'excellence, elle envisage la mise en place d'un master Bologne en « Droit comparé de la santé », formation sans équivalent en Europe. Elle sera dispensée par les trois partenaires du programme, soit l'Université Paris V Descartes, le King's College de Londres et l'Université de Neuchâtel.

Hydrogéologie et géothermie

Ce pôle d'excellence bénéficie de la renommée internationale du Centre d'hydrogéologie et de géothermie (CHYN). Il vise de nouveaux axes de recherches collaboratives notamment en matière de gestion durable des ressources en eau et de géothermie profonde pour la production d'électricité. Actif par exemple dans la gestion de l'approvisionnement en eau de camps de réfugiés en Afrique, il collabore avec le CICR pour former des professionnels à la gestion des ressources en eau en cas d'urgence.

Temps/fréquence et métrologie optique

Le Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) bénéficie de financements externes prestigieux et d'un soutien important de la part de la Confédération. Dans sa quête de la précision ultime à travers les horloges atomiques, il participe à des recherches pour l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et travaille à de nouveaux projets qui devraient permettre le positionnement au mètre près dans le système spatial de localisation européen Galileo.

Ecologie chimique

Le centre d'excellence en Ecologie chimique, né du Pôle national de recherche *Survie des plantes* qu'a abrité l'Université de Neuchâtel pendant douze années, allie des compétences en chimie analytique avec des recherches sur les processus et les interactions biologiques reposant sur des signaux chimiques. Ce domaine de recherche offre par exemple des applications pour la lutte contre les ravageurs et les vecteurs des maladies.

Migration et mobilité

Grâce à un faisceau de compétences uniques en Suisse, l'Université de Neuchâtel est devenue, sur le plan scientifique, un centre de référence dans les domaines de la migration et de la mobilité, ainsi qu'un interlocuteur privilégié pour les milieux politiques. Ce pôle d'excellence, qui associe la Faculté des lettres et sciences humaines et la Faculté de droit, a déjà bénéficié d'importants financements externes. Il s'agit dès lors de pérenniser différents postes dans le but de promouvoir la relève académique et de stabiliser un pôle d'ores et déjà reconnu.

On the Move

Le 17 décembre 2013, le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, a annoncé l'attribution à l'Université de Neuchâtel du Pôle de recherche national (PRN) intitulé *On the Move : The Migration-Mobility Nexus* renforçant ainsi de manière significative le *Pôle d'excellence Migration et mobilité*. Doté de CHF 17.2 millions sur 4 ans, ce PRN sera dirigé par le Professeur Gianni D'Amato, directeur de l'Institut du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM). Cette dotation constitue une reconnaissance de l'excellence de la recherche de l'UniNE – qui héberge aussi le Centre de droit des migrations (CDM) – dans le domaine de la mobilité et de la migration.

Le PRN *On the Move* permettra de comprendre qui sont les immigrés (traditionnels et nouveaux) qui vivent en Suisse, quel est leur impact sur le « vivre ensemble » dans la société, comment leur présence est régulée par une multiplicité de normes nationales et internationales et enfin, comment l'impact de l'immigration et de l'émigration peut être mesuré et modélisé en termes statistiques et démographiques.

Les résultats de ces recherches constitueront des bases utiles aux décisions politiques en matière de migration et de mobilité.

Sciences cognitives

Le Centre sur les Sciences cognitives regroupe les compétences de plusieurs facultés de l'UniNE à travers l'étude du langage, des comportements sociaux et du cerveau. Sont abordées des questions de linguistique, de socio-anthropologie cognitive, de philosophie, de neurosciences, de psychologie ou encore d'écoéthologie. L'UniNE mène ainsi des recherches sur les chimpanzés et les bonobos en milieu sauvage, modèle d'investigation idéal pour remonter aux origines biologiques du langage.

Interactions sociales

La création d'un nouveau « Centre de recherche interdisciplinaire sur les interactions sociales » (CRIIS) a pour but de permettre la réunion d'une trentaine de chercheuses et chercheurs issus de cinq instituts de trois Facultés différentes (Faculté des sciences économiques, Faculté des lettres et sciences humaines et Faculté de droit). Sa vocation première est la recherche fondamentale et appliquée ainsi que la formation doctorale. Les principaux domaines d'investigations sont les rapports entre les pratiques sociales (inter) individuelles et les cadres institutionnels ainsi que la construction et la circulation des connaissances.

Domaines en émergence

Droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation

La Faculté de droit possède aujourd'hui déjà d'importantes compétences en matière de droit de l'innovation et de droit de la propriété intellectuelle, qui lui permettent d'offrir des formations spécifiques. Un renforcement de ces compétences permettra d'augmenter le rayonnement du pôle d'enseignement et de recherche et de développer de nouvelles collaborations avec, en particulier, la Faculté des sciences économiques, la Faculté des lettres et sciences humaines et la Faculté des sciences.

Systèmes complexes et Big Data

L'Université de Neuchâtel possède des compétences pluridisciplinaires pour traiter des grandes masses de données scientifiques qui sont nécessaires à de nombreux domaines de recherche. Elles vont de la gestion de l'information aux logiciels d'analyse, en passant par les problèmes de confidentialité et de cryptage. L'Institut d'informatique coordonne par exemple un projet de recherche européen consacré à la gestion de grandes quantités de données du web à l'intention des petites et moyennes entreprises.

Le mandat d'objectifs

S'agissant du mandat d'objectifs confié à l'Université par le Conseil d'Etat, il devrait être présenté au Grand Conseil dans le courant du printemps 2014. Une fois adopté, ce document permettra au rectorat de mettre en œuvre sa stratégie et mesurer, au travers de son système de contrôle interne, l'atteinte des objectifs fixés ainsi que l'efficacité de sa gestion.

Le point de vue des partenaires

Sénat

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Alain Valette, président du Sénat.

Le Sénat s'est rassemblé à 4 reprises durant l'année 2013.

Séance du 25 février 2013

- Présentation d'un nouveau professeur : Prof. Sebastien Besson, professeur extraordinaire en droit du sport.
- Présentation de la Faculté des sciences par son doyen, Prof. Peter Kropf.
- Conférence du Prof. Libero Zuppiroli (EPFL/UNIL) : « Quelles perspectives pour nos universités » ?

Séance du 13 juin 2013

- Présentation du nouveau site Internet du Sénat.
- Collation des doctorats honoris causa : Mme Dorothy L. Cheney et M. Robert M. Seyfarth de l'Université de Pennsylvanie ; M. Jérôme Seymour Bruner de l'Université de New York.
- Nomination de professeurs honoraires : Mme Marie-José Béguelin, FLSH, professeur ordinaire de linguistique française ; M. Philippe

Terrier, professeur ordinaire et directeur de l'Institut de langue et civilisation françaises ; M. Martin Rose, FT, professeur ordinaire en ancien testament.

Séance extraordinaire du 24 septembre 2013

- Vote d'une résolution de principe sur le plagiat. Cette résolution a été présentée par le président à Mme la conseillère d'Etat le 30 septembre 2013.

Séance extraordinaire du 5 décembre 2013

- Présentation des nouveaux professeurs : Mme Annik Dubied, professeure ordinaire en journalisme ; M. Peter Fiechter, professeur ordinaire en comptabilité financière ; M. Loris Petris, professeur ordinaire et directeur de l'Institut de langue et civilisation françaises ; Mme Corinne Rossari, professeure ordinaire en linguistique française.
- Sur proposition du rectorat, discussion et vote sur la candidature du Prof. J.-J. Aubert, au poste de vice-recteur enseignement.
- Constitution d'un groupe de réflexion sur le rôle du Sénat dans la perspective d'une révision totale de la LU.

Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)

Le rapport qui suit a été élaboré par le président de l'ACINE, M. Fabrizio Albertetti.

Vue générale et faits marquants

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour but principal de défendre les intérêts du corps intermédiaire, en particulier dans le cadre d'une représentation auprès des instances internes ou externes à l'Université, mais aussi de favoriser les contacts et les échanges entre ses membres. Le corps intermédiaire est composé des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement, des assistants, mais aussi des doctorants FNS et des collaborateurs scientifiques (cf. art. 56 et 63 de la Loi sur l'Université).

L'ACINE continue à affirmer son rôle d'organe représentatif en consolidant la présence du corps intermédiaire dans les instances universitaires suivantes : au sein du Conseil de l'Université et

de ses diverses commissions, de la Commission sociale, de la Commission de l'égalité des chances et de la Commission culturelle. L'ACINE est également membre collectif d'ActionUni, l'association suisse des chercheurs représentant la relève scientifique et les associations des corps intermédiaires de la plupart des universités et des EPF.

En 2013, l'ACINE a participé au comité de pilotage de la première phase de l'audit du système de la qualité dont l'Université de Neuchâtel est assujettie. Cet audit, mené par l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité (OAQ) des Hautes Ecoles suisses, a lieu sur une base quadriennale. Nous nous réjouissons de poursuivre cet échange et saluons l'initiative du secteur qualité et du rectorat d'inclure l'ACINE dans ce processus. D'une manière plus générale, l'ACINE encourage les échanges réguliers et constructifs avec les divers services de l'Université et de sa communauté. Elle assure également un service de support lorsque ses membres la sollicitent.

Concernant la communication au sein de ses membres, l'initiative du « verre des pairs » a été lancée. Cette petite réunion périodique permet à tous les membres de la communauté de se retrouver pour partager leurs expériences et exprimer leurs points de vue.

Lors de l'Assemblée générale du 18 mars 2013, les personnes suivantes ont été (ré)élues comme membres du comité : M. Arnaud Besson, représentant de la Faculté des lettres et sciences hu-

maines, en remplacement de Mme Anne Vernat ; Mme Maria-Emanuela Stefan, représentante de la Faculté de théologie ; M. Etienne Rivière, représentant de la Faculté des sciences ; M. Fabrizio Albertetti, représentant de la Faculté des sciences économiques, en remplacement de M. Paul Cotofrei ; M. Rabia Amor, représentant de la Faculté de droit, en remplacement de M. Nicolas Pellaton.

Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)

Le rapport qui suit a été élaboré par le comité de la FEN.

En 2013, la FEN s'est montrée dynamique et a pu faire progresser de nombreux projets. Les importantes restructurations qui ont eu lieu au sein du comité ont permis un recentrage des activités de la Fédération. L'accent a été mis en particulier sur le renforcement de l'engagement politique, aussi bien interne qu'externe et la reprise des activités d'animations estudiantines.

Politique interne

Durant cette année, la FEN a continué à défendre activement les intérêts des étudiants et à les représenter au sein des divers organes dans lesquels elle siège mais également auprès des divers interlocuteurs internes à l'Université.

En plus d'avoir consacré beaucoup de temps à aider les nombreux projets associatifs étudiants qui ont vu le jour dans le courant de l'année (notamment nouvelles associations de filière en FLSH), la Fédération a continué à soutenir activement les associations existantes mais également celles qui étaient en perte de vitesse. Ainsi, après sept ans d'absence, l'ANESE (Association Neuchâteloise des Etudiants en Sciences Economiques) a revu le jour grâce à une fructueuse collaboration entre les étudiants de la FSE et la Fédération.

Finalement, afin de porter un regard inter-facultaire étudiant face aux défis actuels et futurs auxquels fait face notre alma mater, la Fédération a redynamisé son Assemblée des Présidents (organe qui regroupe les associations facultaires).

Politique externe

La tendance d'un engagement plus fort dans la politique nationale entamée en 2012 a encore progressé durant l'année 2013. La FEN a fait

preuve d'une participation active aux discussions de l'UNES (UNion des Etudiants Suisses) et a recréé des liens avec les autres associations faitières d'étudiants, en particulier romandes. Parmi les thématiques motrices de l'année, il est important de citer l'initiative fédérale sur les bourses d'études, projet lancé par l'UNES en 2008. Cette initiative vise l'harmonisation formelle et matérielle des bourses d'études au niveau suisse et devrait aboutir à une consultation populaire en 2015.

De plus, la politique du logement étudiantin reste une priorité et un domaine important d'engagement du comité.

Animation de la vie estudiantine et communication

En 2013, la FEN a redonné une place importante à l'animation de la vie estudiantine. Un premier volet a consisté en l'organisation de plusieurs soirées, en particulier les soirées FEN'tastic d'avril et de décembre. Ces dernières se sont déroulées à la Case-à-Chocs et ont rassemblé les étudiants autour de concerts ! Un second volet a été la mise sur pied, en avril, de la conférence : « Le journalisme d'aujourd'hui et de demain », avec la présence d'Edwy Plenel et d'interlocuteurs de Jet d'encre et du Cafignon. Malgré l'absence de Darius Rochebin, les débats, suivis par plus de 400 personnes, se sont révélés de grande qualité.

Finalement, la FEN a distribué un agenda personnalisé aux étudiants de l'UniNE. Celui-ci a, comme les années précédentes, récolté un grand succès.

En conclusion, le présent rapport rassemble les points forts et les lignes directrices de l'année 2013. Il n'a toutefois pas pour vocation d'être exhaustif.

Les Facultés

Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme la professeure Geneviève de Weck, doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Ouverture sur la cité, soutien à la relève, synergies entre les disciplines, poursuite de l'encouragement à la recherche, tels sont les quatre axes principaux qui apparaissent en filigrane des activités de la Faculté des lettres et sciences humaines en 2013.

Enseignement et offres de formation

La rentrée académique 2013-2014 a été marquée par une stabilisation des effectifs des étudiants en lettres et sciences humaines au niveau bachelors et une augmentation au niveau master, notamment dans le nouveau master en sciences sociales.

Deux nouveaux professeurs ont été nommés, Mme Corinne Rossari, en qualité de professeure ordinaire en linguistique française, M. Loris Petris, en qualité de professeur ordinaire et directeur de l'Institut de langue et civilisation françaises, succédant respectivement à la professeure Marie-José Béguelin et au professeur Philippe Terrier. Mme Maud Dubois, jusque-là chargée d'enseignement à l'ILCF, a été nommée professeure ILCF. Tous trois sont entrés en fonction au 1^{er} août.

Alain Corbellari, professeur extraordinaire de langue et littérature françaises du Moyen Âge, Martine Rebetez, professeure extraordinaire de climatologie appliquée, Martin Hilpert, professeur assistant de linguistique anglaise et Martin Luginbühl, professeur ordinaire de linguistique allemande, ont donné leur leçon inaugurale.

Deux procédures de nomination de nouveaux professeurs ont été ouvertes, l'une par voie d'appel pour le poste de professeur extraordinaire à 80% de dialectologie gallo-romane et sociolinguistique, visant à pérenniser le poste actuel de la professeure assistante Federica Diémoz, l'autre pour un poste de professeur extraordinaire à 30% de linguistique historique du français. S'est amorcé également le travail en vue de la mise au concours en 2014 de deux postes de professeur assistant l'un en sociologie, l'autre en psychologie et éducation.

La Faculté a inauguré la nouvelle formule de sa « Journée Portes ouvertes » en réunissant le 27 novembre deux manifestations organisées jusqu'ici à des dates différentes et à quelques

mois d'intervalle, – la Journée des Lycées et la Journée des Masters. Elle s'est félicitée du succès rencontré auprès des étudiants et futurs étudiants par cette manifestation dont le but est avant tout de mettre en valeur les formations offertes et de faciliter le choix des cours et l'établissement des horaires.

La Faculté a délivré 410 titres (219 BA, 168 MA, 1 licence, 22 doctorats) lors des deux cérémonies de remise de titres, ponctuées par l'allocution de Mme Anne-Caroline Le Coultre, étudiante ayant obtenu la meilleure moyenne de BA et de M. David Berger, journaliste, producteur d'Infrarouge RTS et ancien étudiant de la faculté.

En marge de ses enseignements ordinaires, la FLSH a organisé à deux reprises en 2013, en partenariat avec l'Institut de langue et civilisation françaises et le Service des migrations du Canton de Neuchâtel un cours « Français pour tous », initié par et sous le décanat du prof. Patrick Vincent. S'adressant aux demandeurs d'asile du canton, ce cours a été encadré par les membres du secrétariat de la Faculté et assuré par des enseignant-e-s bénévoles.

Recherche

Nombreux sont les projets de recherche en cours dans la faculté. Quelque cinquante projets ont été ouverts en 2013, financés par le FNS, par la Confédération ou des collectivités publiques, par le secteur privé.

L'année s'est terminée sur une note extrêmement positive pour la Faculté avec l'attribution en décembre du Pôle de recherche national (PNR) intitulé *On the Move: The Migration-Mobility Nexus*, à l'Université de Neuchâtel. Doté de 17,2 millions sur 4 ans, ce PNR sera dirigé par le Professeur Gianni D'Amato, directeur de l'Institut SFM - Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Les fonds *overheads* FNS rétrocédés par le rectorat à la Faculté ont permis de poursuivre la politique d'encouragement et de valorisation de la recherche à la FLSH. Une vingtaine de collaborateurs ont ainsi pu être engagés sur quelques mois pour aider à la rédaction de nouveaux projets de recherche en vue de leur soumission au FNS ou à d'autres institutions, tandis que quelque 100'000 francs ont été investis dans le soutien et la valorisation de projets en cours. La Faculté a pu mettre au concours trois postes de collaborateurs scientifiques, niveau post-doctorants, à 50%

sur une année, non renouvelables, afin d'encadrer et/ou de développer un ou des projets de recherche d'envergure.

Vingt-deux assistants doctorants et doctorants ont soutenu leur thèse au cours de l'année.

Le décanat FLSH a poursuivi son soutien à la relève en soutenant financièrement la participation des doctorants et postdoctorants aux colloques et congrès, en organisant des cours semestriels d'anglais scientifique, ainsi qu'en apportant une aide financière à l'organisation de journées des doctorants, par exemple.

Il a également participé financièrement à l'organisation de colloques et de congrès, à des expositions, et à des journées d'études, ainsi qu'à des publications et traductions d'articles scientifiques.

Fonctionnement

Un nouveau décanat conduit par la professeure Geneviève de Weck, entourée du vice-doyen adjoint Hédi Dridi et des vice-doyens Jean-Pierre van Elslande et Tania Zittoun, est entré en fonction à la rentrée académique, prenant la succession du doyen Patrick Vincent et des vice-doyens Geneviève de Weck, Jean-Daniel Morerod et Etienne Piquet.

La Faculté s'est félicitée de la nomination en décembre 2013 du professeur Jean-Jacques Aubert, professeur de philologie classique et d'histoire ancienne et ancien doyen de la faculté, au poste de vice-recteur chargé de l'enseignement.

Sur le plan administratif, la FLSH a engagé une nouvelle conseillère aux études, Mme Clelia Chevroulet, suite à la scission du poste de l'un des deux adjoints au doyen, tandis que parallèlement, un poste d'assistante de direction, occupé depuis une année par Mme Fadila Dia-Eddine au secrétariat de la Faculté, a été stabilisé. Par ailleurs une nouvelle collaboratrice administrative est entrée en fonction, chargée tout à la fois du secrétariat de l'Institut d'histoire, de la Chaire de philologie classique et d'histoire ancienne, ainsi que de la Chaire d'archéologie de la Méditerranée antique, en adéquation avec la volonté des unités de la MASH de raffermir leur collaboration.

Manifestations et autres collaborations avec la Cité

Nombreux colloques, congrès, journées d'études, expositions ont été organisés au cours de l'année, reflétant et mettant en valeur le travail des membres de la faculté, les collaborations entre instituts et avec les autres universités, de même que l'ouverture de la Faculté vers la Cité.

Plusieurs de ces événements ont été organisés sous l'enseigne des Maisons, au sein desquelles la collaboration entre instituts membres ne fait que se renforcer sur le plan de la recherche comme de l'enseignement. Nous mentionnerons parmi eux le cycle de conférences MAPS 2013 « *Repenser le monde : et vite !* », les conférences de la MALIT, dont la conférence-lecture de François Bon « *Marcel Proust : 100 ans de Swann* » à l'occasion du centenaire de la publication du livre de Marcel Proust « *Du côté de chez Swann* », le « *Colloque Henri Seyrig* » ou la conférence « *L'ornement à l'ère industrielle : de la série à l'invention* » de Rossella Froissart au sein de la MASH, ainsi que les conférences publiques du professeur Steven Dworkin (Université du Michigan) « *Stabilité lexicale et changement lexical dans les langues romanes* » et de la professeure Angela Ferrari (Université de Bâle) « *Introduction à la linguistique textuelle* ».

Parmi l'ensemble des manifestations de la Faculté, nous relèverons en particulier le cycle de conférences par Roger Smith « *Manufactures et commerçants : produire et exporter horloges et objets de luxe au XVIII^e siècle* », la conférence publique de M. Luc Boltanski, « *Démocratie et Critique* », la conférence de Prof. Vittorio Grotto intitulée « *The sense of chance. Probabilistic cognition in young children and preliterate adults* », la Journée d'études « *Développements alternatifs* », le colloque international « *Le Patrimoine oral : transmission et édition dans l'aire galloromane* », le colloque « *Proceedings of the 2nd Workshop on climate change and migration in mountain areas* », les « *XLV^e Journées hispaniques 2013* », ainsi que les expositions « *Sa majesté en Suisse. Neuchâtel et ses princes prussiens* », « *Gouverner à distance : Berlin-Neuchâtel* » et « *L'étranger à l'affiche : altérité et identité dans l'affiche politique suisse 1918-2010* », qui a suscité de vifs débats au sein de la Cité. En outre, l'Institut d'histoire a été associé aux célébrations des 275 ans de *L'EXPRESS*, par la rédaction d'une rubrique hebdomadaire sur une année, « *52 objets de l'histoire de Neuchâtel* », mettant en valeur le patrimoine neuchâtelois et le travail de nos chercheurs. Le Groupe de théâtre antique a de son côté monté et joué la pièce de Plaute « *Rudens : les naufragés* ».

Prix et autres distinctions honorifiques

Plusieurs professeurs et collaborateurs ont reçus prix et distinction au cours de l'année. Nous soulignons en particulier les éléments ci-après.

- Le professeur Alain Corbellari (Institut de littérature française) s'est vu récompensé par le Prix Meylan 2013, qui honore un musico-

logue ou un écrivain ayant écrit un livre sur la musique, pour son ouvrage *Les Mots sous les notes* (Droz, 2010) dédié à la musicologie littéraire et la poétique musicale dans l'œuvre de Romain Rolland.

- Le professeur Loris Petris, directeur de l'ILCF, a été nommé au poste de Directeur d'études invité à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (EPHE) de Paris, section IV des «Sciences historiques et philologiques».
- Le professeur Philippe Terrier (ILCF) a été nommé président de l'Institut neuchâtelois, dont le but est de mettre en valeur le patrimoine culturel et scientifique neuchâtelois.
- Rossella Baldi, doctorante à l'Institut d'histoire de l'art et de la muséologie, s'est vu attribuer le 1^{er} prix du concours international lancé par le Centro Lazzaro Spallanzani de Scandiano pour un essai dédié aux collections de curiosités naturelles de la région neuchâteloise au siècle des Lumières.
- Alain Cortat, collaborateur scientifique à la Faculté et directeur des éditions Alphil, a reçu le prix Auguste Bachelin pour son activité

scientifique et éditoriale exceptionnelle. Décerné par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN), ce prix récompense en alternance un lauréat neuchâtelois dans les disciplines de l'histoire, de la littérature et des arts plastiques.

- Deux étudiants, Mme Laura Sandoz et M. Matthieu Lavoyer, se sont vu attribuer le prix Fritz Kunz décerné par la Société d'histoire du canton de Neuchâtel, la première pour son mémoire de master intitulé « *Affirmation du corps civique et création d'un espace commun : l'édification des fontaines à banneret en Pays de Vaud dans les années 1530 et 1540* », le deuxième pour son mémoire de master « *Les lettres de cachet de la République. L'internement administratif dans le canton de Neuchâtel (1939-1963), une procédure d'exception dans un régime démocratique* ».

Lors du Dies academicus 2013, l'Université a, de son côté, décerné un Doctorat honoris causa à M. Jerome S. Bruner, éminent psychologue américain, proposé par la FLSH.

Faculté des sciences (FS)

Le présent rapport a été élaboré par Mme Nathalie Duchanois, adjointe du doyen, sous l'égide de M. le Professeur Peter Kropf, doyen de la Faculté des sciences. Il décrit pour la Faculté des sciences le degré d'avancement des projets en cours et des projets initiés durant l'année.

La Faculté des sciences (FS) a vécu en 2013 une année prolifique à bien des égards.

Enseignement

Au niveau de ses effectifs, la FS est fière d'avoir enregistré à la rentrée académique 2013 une hausse significative du nombre de ses étudiants (+17%). Ces excellents chiffres prouvent que l'affinement de son offre de bachelors et de masters porte ses fruits et que ses formations sont attractives tant au niveau régional qu'au-delà du bassin naturel de recrutement de l'Université, et même à l'étranger.

Soucieuse d'offrir des formations innovantes et pertinentes, la Faculté des sciences a lancé à la rentrée un cursus inédit de Bachelor en systèmes naturels qui a immédiatement trouvé son public. Grâce à une campagne de promotion, la 1^{re} année propédeutique du Bachelor en sciences

pharmaceutiques voit également ses effectifs en nette hausse.

Quant aux autres formations phares de la Faculté, elles maintiennent largement leurs positions. Les doctorants suisses et étrangers restent nombreux à la FS. Signe réjouissant, on note une tendance à l'augmentation des cotutelles de thèse avec l'étranger.

Plusieurs professeurs en biologie de la Faculté des sciences se sont vu récompenser par le Credit Suisse Award 2013 pour avoir introduit dans leur bachelor une nouvelle et efficace méthode pédagogique, les « apprentissages par problèmes (APP) ».

Lors de sa Cérémonie 2013 de remise des titres, la Faculté a délivré 123 titres de bachelor et master, ainsi qu'un nombre remarquable de doctorats (24), ce qui constitue une autre preuve de l'excellent niveau de la recherche à la Faculté. L'invité d'honneur de cette cérémonie fut M. Jacques-André Maire, conseiller national et alumnus de la FS.

Formation continue

La Faculté des sciences offre plusieurs programmes attrayants de formation continue, dont certains sont uniques en Europe : écologie et sciences de l'environnement (Ecofoc), géothermie profonde, gestion des sites pollués et stérilisation de l'eau dans les situations d'urgence humanitaire (en collaboration avec le CICR). Ces formations sont soutenues par des acteurs majeurs des domaines concernés.

Recherche, bourses européennes et centres d'excellence

En matière de recherche, outre ses nombreuses publications de haut niveau, la Faculté s'est particulièrement distinguée avec l'obtention de deux bourses « starting grant » de l'European Research Council (ERC) par deux de ses professeurs, Klaus Zuberbühler en Cognition comparée (primatologie) et Thomas Südmeyer dans le domaine Temps-Fréquence et métrologie optique (physique). L'acquisition de ces prestigieuses bourses européennes démontre les compétences pointues de ces chercheurs qui contribuent ainsi indéniablement au rayonnement de notre Université.

Notons que d'autres centres d'excellence sont en cours de création à la Faculté, notamment dans le domaine de la géothermie et dans celui du traitement de grandes masses de données (informatique).

Par ailleurs, le Centre d'hydrogéologie et de géothermie (CHYN) a obtenu un financement dans le cadre des centres suisses en recherche énergétique (SCCER) en vue de la création d'un poste de professeur-e assistant-e en géothermie profonde qui interviendra en complément à la Chaire de géothermie (repourvue récemment au sein de la Faculté).

D'année en année, la Faculté rayonne grâce à l'excellence de sa recherche fondamentale ou appliquée dans des domaines variés : preuves en sont le nombre de ses publications dans des revues de très haut niveau international, la quantité et qualité des projets de recherche en cours et des collaborations, le montant des fonds de tiers compétitifs récoltés et le nombre conséquent de doctorats délivrés. En outre, les overheads FNS rétrocédés par le rectorat aux facultés permettent de mener à bien de nombreux projets ou de lancer des recherches innovantes.

Pôle de Recherche National *Survie des Plantes* (PRN)

National Centre of Competence in Research *Plant Survival* (NCCR)

Durant les douze dernières années (2001-2013), l'Université de Neuchâtel a constitué le siège du Pôle de Recherche National *Survie des Plantes*. Tous les groupes de recherche impliqués pendant les trois phases quadriennales du pôle ont bénéficié d'un énorme élan, qu'il s'agisse des équipes de notre Alma Mater ou de celles des autres institutions ou universités partenaires.

Fait notable, les recherches de ce pôle ont abouti à plus de 1'000 publications scientifiques, dont beaucoup dans des revues à haut facteur d'impact. Ces travaux ont largement contribué à la vulgarisation de résultats scientifiques qui ont été cités un nombre record de fois dans la presse (à ce jour, il s'agit du plus haut taux de citations parmi tous les PRN).

Au sein de l'Université de Neuchâtel, le pôle a contribué à la création d'une école doctorale, à l'amélioration des infrastructures de recherche (en particulier pour la culture des plantes) et au renforcement des bureaux de Transfert de technologies et de l'Égalité des chances.

Par ailleurs, les succès du pôle ont facilité la mise en place du *Swiss Plant Science Web*, un réseau regroupant les universités suisses travaillant sur les plantes.

Le Pôle de Recherche National *Survie des plantes* a pris fin le 31 mars 2013, avec un excellent bilan. Sont issus des douze années d'activités du pôle le *Swiss Center for Chemical Ecology*, ainsi que la *Neuchâtel Platform for Analytical Chemistry*.

Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques (CNRT)

En 2009, l'Office fédéral de la santé publique a mandaté les groupes de recherche de la parasitologie à l'Institut de biologie de l'Université de Neuchâtel afin de créer et gérer un *Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques* (CNRT).

Au cours des cinq dernières années, le CNRT (en étroite collaboration avec ADMED et ICHV) est devenu au niveau national et international une institution reconnue pour ses activités de diagnostic de référence, d'assurance de qualité, d'évaluations de tests, de développement de nouveaux tests diagnostiques, de consultation scientifique et de mise en réseau.

Une bonne partie de l'équipe responsable actuelle du CNRT partant à la retraite, la gestion du centre est assurée à partir du 1^{er} janvier 2014 par le Laboratoire Spiez, une entité de l'Office fédéral de la protection de la population.

Nouveautés à la Faculté des sciences

Nouveau bachelor en systèmes naturels

La Faculté a lancé à la rentrée 2013 un nouveau Bachelor en systèmes naturels. Il s'agit d'une formation inédite et d'actualité, puisqu'elle porte sur l'étude de l'utilisation des systèmes naturels par une approche interdisciplinaire (compréhension des systèmes naturels complexes et de leurs interactions avec les sociétés humaines). Fait remarquable, ce cursus a de suite remporté un beau succès, ce qui prouve sa pertinence.

Le service analytique facultaire en pleine mutation

L'année a été marquée par la fusion du SAF avec le service d'analyse du Swiss Plant Science Web (SPSW). Cette nouvelle entité (en cours de création) aura une complémentarité unique en Suisse du point de vue des connaissances scientifiques et des instruments d'analyse.

Qualité

La Faculté des sciences prend en permanence les mesures nécessaires pour optimiser la qualité de ses cursus. Les enseignements sont évalués sur la base de formulaires électroniques adressés aux étudiant-e-s, selon la procédure mise en place par le Service qualité de l'Université. Sur l'année, le Bachelor en biologie et ethnologie ainsi que le Master en biogéosciences (dispensé en collaboration avec l'UNIL) ont fait chacun l'objet d'une procédure d'évaluation dont les conclusions permettront de mettre en place des mesures d'amélioration.

Concernant les premières années propédeutiques de médecine et pharmacie de la FS, qui ont obtenu chacune pour sept ans la fameuse accréditation de l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ), la Faculté veille à maintenir des exigences élevées.

Liens avec la Cité

De par ses recherches, ses programmes de formation continue et sa collaboration étroite avec la Ville de Neuchâtel autour du Jardin botanique, la Faculté des sciences entretient de nombreux liens avec la Cité.

Relevons qu'un intéressant projet de revalorisation des espaces autour du campus UniMail de la

Faculté a été entrepris par l'un de nos enseignants dans le contexte d'un projet pédagogique financé par l'Académie Suisse des Sciences.

Evénements facultaires

Le prestigieux Prix Nexans a été remis cette année à l'un de nos anciens doctorants en biologie, le Dr Matthias Erb, brillant chercheur à la carrière scientifique fulgurante, lors d'une cérémonie d'envergure organisée à la Faculté des sciences le 10 décembre 2013.

Lors du Dies academicus 2013 de notre Alma Mater, un duo d'éminents scientifiques de renommée internationale, les Profs. Robert Seyfarth (primatologue) et Dorothy Cheney (psychologue), de l'Université de Pennsylvanie, ont reçu le titre de Dr honoris causa. A l'occasion de leur venue, ils nous ont fait l'honneur de donner chacun une conférence à la Faculté des sciences.

En outre, comme chaque année, de nombreuses conférences et colloques ont été organisés au sein de la FS.

Attractivité et recrutement

La Faculté soutient son attractivité par plusieurs axes : la qualité de ses cursus et de sa recherche, la visibilité de ses actions et projets et sa participation à des activités de médiation scientifique et à des manifestations de diverses natures.

Cette année, la Faculté des sciences a fait un effort particulier de promotion de ses cursus auprès du grand public, notamment par une campagne publicitaire sur un cursus dans les médias locaux. Par ailleurs, les chercheurs de la Faculté sont fréquemment l'objet d'interviews ou de sujets dans les médias, quant aux résultats de leurs recherches les plus remarquables.

De concert avec le Service de promotion, la Faculté des sciences a monté une Journée Portes ouvertes au programme étoffé et attractif à l'attention des lycéens ou autres futurs étudiants : présentation des cursus, visites de laboratoires et leçons de « démonstration » ont ponctué cette journée qui a remporté un succès exceptionnel (+66% par rapport à l'édition précédente) et a démontré un vrai engouement des jeunes pour nos cursus en sciences. Cette fréquentation laisse espérer que notre recrutement est efficace.

Nomination de professeur-e en 2013

- Prof. ass. Laura Ciobanu Radomirovic (IMA), entrée en fonction au 1^{er} septembre 2013.

Démission et départs à la retraite

- Néant

Faculté de droit (FD)

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme la professeure Florence Guillaume, doyenne de la Faculté de droit.

Temps forts de l'année 2013

L'année 2013 a été marquée, pour la Faculté de droit (FD), par la conclusion d'un accord avec la Haute école de gestion Arc (HEG-Arc), en vertu duquel la FD participe au programme HEG de Bachelor en droit économique en mettant des enseignants à disposition pour quelques cours dans les branches juridiques. Cet accord permet à la FD de former sa relève académique en offrant une opportunité supplémentaire d'acquérir une expérience d'enseignement aux membres de son corps intermédiaire (assistants, maîtres-assistants).

Du 21 au 23 février 2013, la FD a eu l'honneur d'organiser l'une des quatre finales régionales de la European Law Moot Court 2013. Ce concours interuniversitaire est le plus prestigieux dans le domaine du droit européen. L'organisation d'une finale régionale a permis à notre Université de renforcer sa visibilité sur la scène internationale. Cet événement a réuni treize équipes d'étudiants, accompagnés par leurs coachs respectifs, provenant d'Universités européennes de renom comme le King's College London, la Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg et l'Université Libre de Bruxelles, pour n'en citer que trois. Plusieurs professeurs de la FD ont participé à ce concours, dont la professeure Evelyne Clerc qui en a assuré l'organisation. Les plaidoiries se sont déroulées à l'Hôtel-de-Ville et au Château.

La FD a accueilli la Journée des doyens des facultés de droit, qui s'est déroulée dans notre Université en date du 3 mai 2013. Cet événement réunit chaque année les décanats de toutes les facultés de droit des Universités suisses pour discuter de thèmes d'intérêt général.

En septembre 2013, M. Sebastien Besson a rejoint la FD en qualité de professeur extraordinaire à 50% en droit du sport. La FD est heureuse d'accueillir ce nouveau collègue dont la spécialité s'inscrit dans un domaine de niche promis à un bel avenir en son sein.

Pendant le mois d'octobre 2013, la FD a reçu un ouvrage de grande valeur historique prêté par les Archives de l'Etat de Neuchâtel. « Les loix, us et coutumes de la souveraineté de Neuchâtel et Valangin », couramment appelé « Coutumier Ostervald », constitue le premier recueil de lois imprimé pour Neuchâtel. Cet ouvrage, qui date de 1785, a été exposé dans le bâtiment principal et a suscité un vif intérêt.

Enseignement

Dès la rentrée 2013-2014, la FD a créé un corps intermédiaire supérieur, composé de cinq nouveaux postes de maîtres-assistants à 50%. Ces maîtres-assistants sont en charge d'enseignements, dans le programme de Bachelor of Law, qui ont une orientation à la fois pluridisciplinaire et pratique. La création de ce chaînon manquant, entre les assistants et les professeurs, dans l'organigramme de la FD, a permis non seulement de renforcer l'encadrement des étudiants, mais aussi de favoriser la relève académique.

La FD encourage ses étudiants à participer à des concours interuniversitaires au niveau suisse et international. La qualité de la formation de ses étudiants y est régulièrement récompensée. En 2013, une équipe d'étudiants de la FD s'est illustrée dans le cadre du Concours Jean Pictet de plaidoiries en droit international humanitaire, en atteignant la finale et en faisant ainsi partie des trois meilleures équipes sur les 48 sélectionnées pour la phase finale. Une autre équipe a obtenu la 4^e place dans le Concours international francophone de médiation, ce qui est remarquable pour la première participation de la FD à cet événement qui a réuni 39 équipes cette année. Dans le cadre des concours nationaux, une équipe d'étudiants de la FD s'est illustrée en arrivant en finale du Swiss Moot Court 2013.

Lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'année académique 2012-2013, la FD a délivré 105 Bachelors of Law, 90 Masters of Law et 3 Doctorats en droit. Environ deux tiers des titres ont été remis à des diplômées.

Toujours soucieuse de la qualité de son enseignement, la FD fait évaluer son programme de Bachelor of Law par le Secteur Qualité de l'Université, au cours de l'année académique 2013-2014. Les résultats de cette évaluation permettront de faire les adaptations du programme de Bachelor of Law qui se révéleront nécessaires pour répondre aux intérêts des étudiants et à l'évolution des besoins du monde professionnel.

Recherche, publications et fonds de tiers

La FD a poursuivi en 2013 une politique active d'encouragement et de valorisation de la recherche. Le nombre de projets soutenus par des fonds de tiers est en augmentation constante depuis plusieurs années. Plusieurs projets de recherche déposés par la FD ont obtenu le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) au cours de l'année 2013.

Peuvent être mentionnés à titre d'exemples les projets de recherche suivants :

- « Commentary of the World Anti-Doping Code », dont le professeur Antonio Rigozzi est responsable ; le subside accordé pour ce projet permet l'engagement de plusieurs collaborateurs pendant une durée de trois ans.
- « Gestion des risques cliniques et responsabilité médico-hospitalière », dont le professeur Olivier Guillod est responsable ; le subside accordé pour ce projet permet l'engagement de plusieurs collaborateurs pendant une durée de deux ans.
- « Commentaire bernois du Code des Obligations. Articles 1 à 18 », dont le professeur Christoph Müller est responsable ; le subside accordé pour ce projet permet l'engagement d'un collaborateur pendant une durée de trois ans.
- « Immigrant's trajectories of integration, between indeterminate (legislative) criteria and uncertain lifecourses. Analysis of legal cases », dont le professeur Pascal Mahon est responsable, en collaboration avec la professeure Tania Zittoun de la FLSH ; le subside accordé pour ce projet interdisciplinaire permet l'engagement d'un collaborateur pendant une durée de trois ans.

Il n'est pas possible de répertorier dans le présent rapport les très nombreux ouvrages, articles et contributions dans des revues scientifiques suisses et internationales ainsi que dans des ouvrages collectifs publiés par les professeurs et les chercheurs de la FD en 2013. La liste qui suit présente une sélection représentative des plus remarquables de ces publications (par ordre alphabétique) :

- Amarelle C. (éd.), *Le droit d'asile face aux réformes. Fondements et enjeux dans la pratique*, Berne 2013.
- Bohnet F. (éd.), *Le droit de réplique*, Neuchâtel 2013.
- Bohnet F., *Actions civiles. Conditions et conclusions*, Bâle 2013.
- Carron B. (co-auteur), *Code civil & Code des obligations annotés*, 9^{ème} éd., Bâle 2013.
- Carron B. / Müller C. (éd.), *Droits de la consommation et de la distribution. Les nouveaux défis*, Neuchâtel 2013.
- Dunand J.-P. / Mahon P. (éd.), *Commentaire du contrat de travail*, Berne 2013.
- Guillaume F., *Droit international privé*, 2^{ème} éd., Bâle/ Neuchâtel 2013.
- Guillaume F. et Guillod O. / Hertig Pea A., *Commentaire du droit de la famille. Protection*

de l'adulte, *Commentaire de plusieurs articles de lois*, Berne 2013 (éd. : Leuba A. et al.).

- Jeanneret Y. / Kuhn A., *Précis de procédure pénale*, Berne 2013.
- Müller C., *La responsabilité civile extracontractuelle*, Bâle 2013.
- Müller C. / Rigozzi A. (éd.), *New developments in international commercial arbitration*, Zurich 2013.
- Nguyen M.S. (éd.), *Actualité du droit des étrangers. Jurisprudence et analyses 2013*, Bâle 2013.
- Ruedin P.-E. / Dubois J. / Tissot N. (éd.), *Propriété intellectuelle. Jurisprudence fédérale et cantonale 2007-2011*, Neuchâtel 2013.
- Tissot N. et Kraus D. / Ghassemi L. et Salvade V. et Ruedin P.-E., *Commentaire romand de la propriété intellectuelle, Commentaire de plusieurs articles de lois*, Bâle 2013 (éd. : de Werra J. / Gilliéron P.).
- Zen Ruffinen P., *Droit administratif. Partie générale et éléments de procédure*, 2^{ème} éd., Bâle/ Neuchâtel 2013.

Manifestations académiques, colloques et conférences

La FD est réputée pour la qualité de son offre de formation continue qui est particulièrement riche. En 2013, la FD a organisé de nombreuses manifestations académiques. La liste qui suit présente une sélection représentative de quelques-uns de ces événements (par ordre chronologique) :

- 15 février 2013, 4^e Journée des start-up et de l'innovation, 85 participants.
- 14 mars 2013, Formation continue aux enseignants des lycées, 33 participants.
- 18 avril 2013, Les ateliers de la concurrence. Concurrence et marché horloger : la course contre la montre, 69 participants.
- 29 mai 2013, La médiation en contexte judiciaire. Développer des liens entre le juge et les médiateurs, 93 participants.
- 31 mai 2013, Le droit d'asile face aux réformes. Défis juridiques et nouvelles pratiques, 128 participants.
- 6 juin 2013, Via Sicura : quoi de neuf ? 180 participants.
- 19 juin 2013, Le droit du travail temporaire. Actualité et conseils pratiques, 74 participants.
- 13 septembre 2013, Actualité dans le domaine de la fiscalité immobilière, 167 participants.
- 19-20 septembre 2013, Le droit de la santé en mouvement, 120 participants.

- 31 octobre 2013, Séminaire Sport et Droit. Le sport face à la santé, 91 participants.
- 8 novembre 2013, Formation continue aux avocats. Le droit de réplique et les nouveautés pour les praticiens, 322 participants.
- 15 novembre 2013, New Developments in International Commercial Arbitration, 98 participants.
- 6 décembre 2013, D'un lac à l'autre en 5 escales. Le regroupement familial dans la jurisprudence du Tribunal fédéral, 57 participants.

Plusieurs de ces colloques et conférences sont destinés à des praticiens désireux de mettre à jour leurs connaissances juridiques. En complément de ces manifestations, la FD offre des plateformes internet ainsi que des services de Newsletters qui sont très appréciés des praticiens. Elle a notamment lancé en 2013 une nouvelle Newsletter dans le domaine de la responsabilité civile, des assurances sociales et des assurances privées. Son offre de formation continue très complète permet à la FD de répondre au besoin d'actualisation régulière qui caractérise l'activité du juriste. Elle entretient ainsi des liens étroits avec la Cité.

Activités des centres de recherche

Les chercheurs de la FD développent leurs activités scientifiques soit au sein des différentes chaires, soit dans le cadre de centres de recherche pluridisciplinaires. Ces centres ont une intense activité de recherche, publication, avis de droit et organisation de colloques et de conférences. Les activités des trois centres suivants peuvent être mentionnées à titre d'exemples.

1. Institut de droit de la santé (IDS)

L'Institut de droit de la santé (IDS) a fêté son 20^e anniversaire en 2013 en organisant une conférence publique et un colloque scientifique faisant le bilan de vingt années d'évolution du droit de la santé. En 2013, l'IDS a délivré une quinzaine de titres de formation continue en droit de la santé (MAS, DAS ou CAS) et poursuivi l'offre de cette formation unique en Suisse. Les doctorants de l'IDS ont participé en mai, à Paris, au 2^e Séminaire doctoral en droit comparé de la santé, co-organisé avec les Universités de Paris Descartes et de Louvain. L'IDS est le partenaire neuchâtois de l'Ecole romande de santé publique créée en été 2013 par les Universités de Neuchâtel, Genève et Lausanne. Il participe également activement à la Swiss School of Public Health. Lors de cette même année, l'IDS a renforcé ses liens avec l'OMS à Genève en étant reconnu comme centre collaborateur de l'Association Médicale

Mondiale. L'IDS fait partie des pôles d'excellence de l'Université tels que définis dans le plan d'intentions 2013-2016.

2. Centre de droit des migrations (CDM)

Le Centre BENEFRi de droit des migrations (CDM) réunit les chercheurs dans le domaine migratoire de trois facultés de droit (Neuchâtel, Berne et Fribourg) ainsi que ceux de la FLSH. Ce centre de recherche développe une activité importante sur le site neuchâtois, essentiellement au sein de la FD. Durant l'année 2013, les activités du CDM ont concerné principalement cinq domaines : la tenue d'un colloque à Neuchâtel sur le thème « Le droit d'asile face aux réformes. Fondements et enjeux dans la pratique » pour les praticiens du droit ; les 9^{es} Journées suisses du droit des migrations qui se sont déroulées à Berne ; les 3^{es} Journées des doctorants qui ont réuni à Studen/BE une vingtaine de doctorants de différentes disciplines provenant de plusieurs Universités suisses ; la préparation d'un programme de Certificat d'études avancées (CAS) en droit des migrations (avec un volet français et un volet allemand) qui débutera en automne 2014 ; et enfin la participation à la préparation du Pôle de recherche national (PRN) « On the Move : the Migration-Mobility Nexus » qui a été accepté mi-décembre par le Conseil fédéral. Ce PRN renforcera l'importance de l'Université de Neuchâtel en tant que centre de recherche dans le domaine des migrations, ainsi que la coopération interuniversitaire et interdisciplinaire dans ce domaine. Parmi les nombreuses manifestations académiques organisées en 2013 dans le domaine du droit des migrations, on peut mentionner la série de conférences, réparties tout au long de l'année, intitulée « D'un lac à l'autre en 5 escales ». Ces conférences, organisées conjointement avec l'Université de Lausanne, ont notamment permis d'accueillir à Neuchâtel le professeur Giorgio Malinverni, ancien Juge à la Cour EDH et Docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel, lequel s'est exprimé sur le thème « Migrations et droits de l'homme dans la jurisprudence de la Cour EDH ». Le CDM fait partie des pôles d'excellence de l'Université tels que définis dans le plan d'intentions 2013-2016.

3. Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation [PI]²

Le Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation [PI]² a été fondé en 2013. Ce nouveau centre de recherche de la FD appréhende les aspects juridiques de l'innovation sous ses trois angles principaux, à savoir le droit de la propriété intellectuelle, le droit commercial et le droit fiscal. Ses activités de recherche sont axées sur les entre-

prises innovantes (en particulier les PME, lesquelles forment une partie importante de notre tissu industriel) et sur le rôle que joue la propriété intellectuelle dans l'innovation et le transfert de technologies. Les domaines d'études du [PI]² sont très variés et vont des questions de propriété intellectuelle et des contrats liés à sa mise en œuvre et à son exploitation industrielle, pour favoriser en particulier le transfert de technologie, à l'impact que l'essor d'internet a eu sur le développement de la propriété intellectuelle tant sur le plan du droit d'auteur que sur celui du droit des marques et du droit au nom (notamment les noms de domaine). Le [PI]² s'attache aussi aux ques-

tions de droit commercial et d'environnement réglementaire des sciences de la vie, ainsi que de brevetabilité du vivant, qui sont susceptibles d'être rencontrées par les créateurs d'entreprises innovantes. Les éléments de droit fiscal nécessaires au développement d'une PME innovante sont également abordés. La création du [PI]² a été annoncée dans le plan d'intentions 2013-2016, lequel a encouragé son développement en lui reconnaissant la qualité de « domaine en émergence ».

Faculté des sciences économiques (FSE)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Jean-Marie Grether, doyen de la Faculté des sciences économiques.

Généralités

Au cours de l'année 2013, la FSE a non seulement poursuivi son activité habituelle d'enseignement et de recherche, mais elle a également progressé dans plusieurs domaines. Sur le plan de l'enseignement, les formations offertes restent attractives, en particulier s'agissant des masters, dont les immatriculations étaient en hausse de plus de 20% à la rentrée d'automne. L'attractivité des formations découle tout à la fois du choix judicieux des domaines de spécialisation proposés, de l'adéquation des enseignements aux attentes des futurs employeurs, et de la mise en réseau des compétences sur le plan régional. Cette disponibilité aux collaborations et cette volonté de pertinence, tant à l'interne qu'à l'externe, sont tout aussi essentielles pour assurer la qualité de la recherche, domaine dans lequel la FSE s'est également distinguée. La reconnaissance de la qualité des recherches effectuées au sein de la FSE s'est concrétisée, comme à l'accoutumée, par l'obtention d'importantes sources de financement externes, qui représentent l'essentiel du budget de recherche de la Faculté. Une centaine d'articles scientifiques ont été publiés dans des revues à comité de lecture, certains faisant l'objet de distinctions internationales. Les activités de recherche de la FSE ont également été valorisées au travers de multiples conférences, débats, et interventions publiques effectuées par ses membres. Ne pouvant rendre justice de manière exhaustive à tous les auteurs de ces accomplissements, ce rapport se

limite à la présentation des faits marquants et de quelques exemples évocateurs.

Enseignement

La rentrée 2013 a été globalement satisfaisante. Le déclin des nouvelles immatriculations en bachelor (moins de vingt) a été plus que compensé par la hausse des immatriculations en master (plus de quarante). Au total, plus de 800 étudiants fréquentent les cours de la FSE, et près de 200 titres ont été délivrés lors de la remise des diplômes en novembre 2013. Notons que chaque étudiant de master doit réaliser un mémoire, fréquemment couplé à une période de stage dans une entreprise ou une administration publique. Cela permet d'associer les futurs employeurs au processus de formation et contribue aux liens tissés avec l'environnement local.

S'agissant du bachelor en sciences économiques, les cinq orientations de troisième année (management, comptabilité et finance, ressources humaines, économie politique et systèmes d'information) permettent à chaque étudiant d'approfondir un domaine particulier, tout en maintenant ouvert l'accès à toutes les formations de master offertes par la Faculté (sauf les masters en psychologie et en journalisme) ou d'autres universités en Suisse ou à l'étranger. Un fonds spécial a été obtenu du rectorat afin de développer des innovations pédagogiques dans le cadre du cours de Customer relationship management. Un nouveau cours d'économie du développement durable a été introduit dans le plan d'études de troisième année. Il s'intègre dans le cursus du nouveau bachelor en systèmes naturels lancé par la Faculté des sciences à l'automne 2013, con-

formément au plan d'intention 2013-2016. Le Centre d'excellence offre un appui particulier aux étudiants les plus méritants. Ceux-ci ont été récompensés en décembre 2013 par le biais d'une cérémonie incluant la participation d'entreprises locales offrant des places de stage à nos diplômés telles que KPMG, Tissot, ou Johnson & Johnson.

Un huitième master est venu se rajouter à l'éventail de formations de deuxième cycle proposé par la FSE. Il s'agit du master en méthodologie d'enquête et opinion publique (MEOP), en collaboration avec les Universités de Lausanne et de Lucerne. Par ailleurs, le plan d'études du master en journalisme (MAJ) a été remanié, et s'appuie désormais sur une collaboration avec l'Université de Genève. Quant au master en finance, désormais délivré par la seule Université de Neuchâtel, il continue de préparer les étudiants à la prestigieuse accréditation CFA (Chartered Financial Analyst).

L'évaluation systématique des cours par les étudiants fait partie intégrante de la gestion des programmes d'études proposés par la FSE. Relevons que les réformes introduites à l'automne 2013 par le secteur Qualité en matière d'évaluation des cours pour toute l'Université s'inspirent directement de la pratique adoptée par la FSE depuis de nombreuses années.

Recherche

La recherche en FSE se décline selon les différents domaines de prédilection des différents instituts, à savoir l'Académie du journalisme et des médias (AJM), l'Institut d'analyse financière (IAF), l'Institut de l'entreprise (IENE), l'Institut du management de l'information (IMI), l'Institut de recherches économiques (IRENE), l'Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO) et l'Institut de statistique (ISTAT). Les activités de recherche sont essentiellement financées par des fonds externes, obtenus auprès d'organismes tels que le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) ou la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), ou au travers de mandats réalisés pour des offices fédéraux ou cantonaux. Une partie des overheads payés par le FNS est d'ailleurs redistribuée afin de promouvoir la soumission de nouveaux projets de recherche (fonds « seed money »).

Au total, durant l'année 2013, la FSE a obtenu plus d'une dizaine de nouvelles sources de financement externe, et déposé plus d'une quinzaine de nouveaux projets de recherche. On relèvera en particulier le démarrage en septembre 2013 de projets de recherche dans le cadre du NCCR Affective Sciences, financé par le FNS et

l'approbation par la CTI, en décembre 2013, du projet de Competence Center for Research in Energy, Society and Transition. Chacun de ces projets représente une source de financement de plus de 700'000 francs sur les trois prochaines années.

Ces projets de recherche constituent la base de l'activité de recherche de la FSE, et permettent d'engager de nombreux assistants-doctorants. En 2013, huit nouveaux projets de thèses de doctorat ont été déposés, et dix ont reçu l'imprimatur. Chaque institut a organisé plusieurs colloques de recherche, auxquels ont été conviés des spécialistes de renommée internationale. Les doctorants ont également participé aux programmes nationaux de formation doctorale organisés dans leur domaine.

En termes d'output, l'année 2013 a été particulièrement prolifique, avec près de 100 articles publiés dans des revues avec comité de lecture, et tout autant de présentations effectuées dans des conférences nationales et internationales. A noter que plusieurs ouvrages ont également été édités par des chercheurs de la FSE, et que quatre articles ont été récompensés par des distinctions internationales (deux Emerald Outstanding Paper Award dans le domaine du Management de la Chaîne de Production, un Best Practitioner Paper Award dans celui du Journalism et des Médias et un Early Career Publication Award dans celui de la Psychologie Cognitive).

Gouvernance

En collaboration avec les services centraux, la FSE a contribué à l'amélioration de la gouvernance, au travers de l'harmonisation des processus et de la mise en place du système de contrôle interne (SCI). L'objectif principal est d'assurer la transparence des processus décisionnels et l'accessibilité des données nécessaires au pilotage de la Faculté. Un poste de collaborateur scientifique a été mis au concours afin d'appuyer le décanat dans la poursuite de cet objectif.

En matière d'enseignement, une procédure simplifiée d'inscription aux cours et aux examens a été introduite avec succès lors du semestre d'automne. S'agissant du bachelor en sciences économiques, une réflexion sur les pistes d'amélioration de son attractivité a été lancée et une direction ad interim a été désignée.

Deux nouveaux professeurs ont été nommés suite au départ de leurs prédécesseurs. Il s'agit de Mme Annik Dubied, pour la Chaire de journalisme, et de M. Peter Fiechter, pour la Chaire en comptabilité. Par ailleurs, l'Association Neuchâte-

loise des Etudiants en Sciences Economiques (ANESE) a été réactivée, et complémente les activités des deux autres associations existantes (Secomania et Jeune consulting).

Collaborations

En accord avec le plan d'intention 2013-2016, la FSE table sur les avantages des mises en réseau, tant sur le plan de la recherche que de l'enseignement. Sur le plan interne, on relèvera le projet d'une nouvelle formation de master interdisciplinaire en sciences cognitives, en collaboration avec la Faculté des sciences et la Faculté des lettres et sciences humaines. Cette formation s'insère dans le cadre d'un des sept pôles d'excellence identifiés par le rectorat. Sur le plan de la recherche, l'IPTO est associé au pôle d'excellence en interactions sociales, alors que l'IMI et l'ISTAT contribuent au domaine en émergence sur les questions de « Big Data ».

S'agissant des collaborations externes, mis à part le cas des masters en collaboration (MEOP et MAJ) déjà mentionnés au point 2, on rappellera que l'IPTO participe au MAS suisse romand en Gestion des Ressources Humaines et des Carrières et que l'IAF s'est associé à la HEG-Arc pour offrir une formation continue (CAS) en international financial accounting, qui a accueilli sa deuxième volée en 2013. Toujours en matière de formation continue, une convention a été signée avec le Département fédéral de la défense permettant la reconnaissance de crédits dans le cadre de deux nouveaux CAS offerts dès 2013, l'un en Management de la Supply Chain et De-

mand Chain, l'autre en Analyse de Business Process. Les collaborations sont également intenses sur plan de la recherche. Qu'il s'agisse d'activités éditoriales, de réalisation de mandats ou de publications conjointes, des contacts fructueux ont été établis avec des collègues localisés sur chacun des cinq continents.

Valorisation et visibilité

La renommée scientifique de la FSE a été renforcée par l'organisation de plusieurs conférences spécialisées ayant attiré à Neuchâtel des experts réputés de Suisse et de l'étranger. On relèvera notamment le 4^e atelier radiophonique romand (le 1^{er} février), le Congrès annuel de la société suisse d'économie et de statistique, sur le thème de la transition énergétique (du 20 au 21 juin), et la 11^e Summer School de la International Society for Inventory Research (du 19 au 23 août).

Les études effectuées par les chercheurs de la FSE ont également été mises en valeur lors de l'organisation de cafés scientifiques ou au travers d'interventions ou de mentions dans les médias locaux (L'Express, le Temps, RTN, RTS) ou internationaux (Wall Street Journal, the Guardian). Enfin, plusieurs conférences grand public ont été organisées grâce à l'appui de la Société neuchâtoise de science économique (SNSE) et des organisations d'étudiants. L'actualité et la variété des sujets abordés (énergie nucléaire, santé publique, finances cantonales, et innovation de rupture) et la qualité des intervenants (Franco Romero, Charles Kleiber, Laurent Kurth et Elmar Mock) ont assuré à ces manifestations un franc succès.

Faculté de théologie (FT)

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme la professeure Lytta Basset, doyenne de la Faculté de théologie.

Enseignement et collaboration avec les facultés de théologie et de sciences des religions du Triangle Azur et de Fribourg

Les professeurs et les assistants de la Faculté de théologie de Neuchâtel ont collaboré avec leurs collègues des Universités de Genève et de Lausanne au niveau de l'enseignement en bachelor (cours mutualisés pour les 3 années avec en plus l'enseignement à distance en 2^e et 3^e années); l'enseignement en master a été assuré à l'UniNE par les professeurs, celui en pédagogie de la religion ayant été confié à des chargés de cours. Le professeur Félix Moser a dispensé un cours

de service en Faculté des lettres et sciences humaines intitulé *Introduction aux sciences bibliques : le texte du Nouveau Testament* ainsi qu'un cours à l'Institut Protestant de Théologie intitulé *La cohérence entre paroles et actes*. Un cours intensif en bachelor a également été dispensé en septembre par la professeure Lytta Basset à l'Institut universitaire de pastorale à Montréal.

Au niveau de la formation doctorale, la professeure Lytta Basset a collaboré à une journée à la Faculté de Fribourg sur le thème *Croisement de perspectives : Vatican II à la lumière des théologies francophone et germanophone ; Enjeux œcuméniques*, dans le cadre du Triangle Azur et de Fribourg. En septembre, la Faculté a organisé une conférence du soir et un colloque à l'UniNE

sur le thème : *Le souci de soi. Le souci des autres. Le souci du lien.*

Recherche et enseignement post-grade

Au plan de la recherche post-grade, les événements marquants sont résumés ci-après.

- Le 20.04.2013, la prof. Lytta Basset a donné une conférence dans le cadre du Forum Couple et Famille à Vevey sur le thème : « Le couple dans la durée ».
- Le 06.06.2013, le prof. Félix Moser a donné une conférence dans le cadre du Colloque international *Le courage et la grâce. L'éthique et la théologie entre militantisme et transcendance*, organisé par la FT de Genève à l'occasion du départ du professeur Denis Müller.
- Le 20.06.2013, le prof. Félix Moser a donné une conférence sur « La pensée théologique et liturgique de J.-J. Von Allmen » lors du Colloque sur la liturgie en Suisse organisé à Yverdon par la FT de Neuchâtel et la revue *Vie et Liturgie*.
- Les 24-25.06.2013, le prof. Félix Moser a participé au séminaire *Analyse sémiotique du récit de la Samaritaine* dans le cadre du CADIR (Centre d'Analyse du Discours Religieux, Université de Lyon)
- Le 16.09.2013, la prof. Lytta Basset a donné une conférence organisée par la revue de la Faculté *La chair et le souffle* à Montréal.
- le 15.11.2013, le prof. Félix Moser a co-organisé les Assises Romandes de Liturgie à Yverdon sur le thème « L'aventure du culte protestant au 3^e millénaire ».

Formation continue

- Le bureau FOCO de la FT a organisé à l'UniNE une formation approfondie en accompagnement spirituel « Pratiques de l'écoute » (20.11.2012 au 15.12.2012, 40 participants).
- La prof. Lytta Basset a donné un cours de formation continue du 25.02 au 18.03.2013 organisé par le bureau FOCO de la Faculté, à l'Espace culturel des Terreaux à Lausanne (300 participants).
- Le 10.09.2013, Mme Cécile Entremont, docteure en théologie, a donné une conférence tout public organisée par le bureau FOCO de la FT à l'UniNE (200 participants).

- Le 20.09.2013 a débuté la 3^e volée du CAS en accompagnement spirituel (65 participants, et 13 personnes pour des modules isolés).

Publications

- La revue de la Faculté, *La chair et le souffle*, a publié ses deux numéros annuels : « Manger, voie spirituelle », vol. 8, n°1 (2013); « Le souffle artiste », vol.8, n°2, (2013)

Livres

- *La voix de l'autre : entendre la pauvreté*, Christian Manuel (dir.), Montréal/Genève, Novalis/Labor et Fides, 2012 (reprise du n° de la revue de la Faculté).
- *Le mystère de l'affectivité*, Lytta Basset (dir.), Montréal/Genève, Novalis/Labor et Fides, 2013 (reprise du n° de la revue)
- *Manger, voie spirituelle*, Philippe Baud (dir.), Montréal/Genève, Novalis/Labor et Fides, 2013 (reprise du n° de la revue)
- Lytta Basset, *Le Souffle va où il veut. Entretiens avec Rosette Poletti*, Genève, Labor et Fides, 2013.
- *S'initier à l'accompagnement spirituel. Treize expériences en milieu professionnel*, Lytta Basset (dir.), Genève, Labor et Fides, 2013.
- Félix Moser, *La théologie pratique. Esquisse et fragments*, Zürich/Berlin, Lit Verlag, Etudes de théologie et d'éthique, vol.4, 2013.

Présence dans les médias et la cité et conférences à l'étranger

- La prof. Lytta Basset a participé à deux débats au « Livre sur les Quais » à Morges : l'un avec Frédéric Lenoir, l'autre avec Rosette Poletti. Elle a été l'invitée de plusieurs émissions radio et de débats avec des journalistes à l'occasion de son livre d'entretiens *Le Souffle va où il veut*.
- La prof. Lytta Basset a donné des conférences entre autres à Paris (à deux reprises, dans des associations de psychothérapeutes) à Grenoble (Centre œcuménique St Marc), à Bruxelles (Arche de Belgique/Fondacio « couples et familles), à Genève (Espace Fusterie) à Marseille (« Mois du Parvis du protestantisme »), à St Imier (« Nuit de la bibliothèque »), etc.

Triangle Azur

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Pascale Dalla Piazza, adjointe aux rectorats des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Poursuivre et étendre la collaboration au sein du Triangle Azur

Voilà plus de 10 ans, les rectorats des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel ont décidé d'unir leurs efforts pour mettre en place des collaborations dans les différents domaines du monde académique.

Les séances du Conseil des Rectorats du Triangle Azur sont toujours l'occasion d'échanges fructueux sur les procédures élaborées dans les universités partenaires. Ces échanges sont à la base de la création de projets communs.

L'année 2013 a vu la concrétisation de plusieurs projets.

En septembre un nouveau Master, le Master of Arts en Méthodologie d'enquête et opinion publique (MEOP) unissant les compétences des Universités de Lausanne et Neuchâtel à celles de l'Université de Lucerne a accueilli ses premiers étudiants.

Dans le cadre de leur Master, les étudiants des facultés des lettres des Universités du Triangle Azur et de l'Université de Fribourg bénéficient depuis la rentrée 2013 d'une première en Suisse romande : ils ont en effet la possibilité de suivre un programme conjoint en dramaturgie et histoire du théâtre à 30 crédits ECTS. Ce programme a également pour but de favoriser la collaboration des enseignants et chercheurs dans le domaine des études théâtrales. Ces deux programmes complètent l'offre des cursus communs à deux ou trois des universités du Triangle Azur.

Suite à l'analyse des cursus conjoints menée en 2011 et constatant que le caractère commun du Master en finance n'était pas suffisamment marqué, le Conseil des Rectorats a préféré renoncer à un Master commun et a décidé de rapatrier le Master en finance sur les trois sites du Triangle Azur, dès septembre 2013.

Ainsi à la rentrée 2013, les universités du Triangle Azur ont proposé sept cursus conjoints (un Bachelor et six Masters) auxquels s'ajoutent le programme en dramaturgie ainsi qu'une offre importante au niveau de la formation continue.

A côté des développements en matière d'enseignement, un des temps forts de l'année 2013 a été la signature de la Convention relative à l'Ecole Romande de Santé Publique (ERSP). Les travaux initiés en 2011 ont en effet permis de con-

crétiser les efforts de collaboration dans le domaine de la santé publique en créant une école, regroupant une septantaine de collaborateurs. Cette école vise à organiser et mutualiser entre les trois sites du Triangle Azur le développement des pôles de compétences en santé publique tant du point de vue de la recherche que de la formation ou de l'expertise.

L'année 2013 a également vu l'aboutissement des travaux menés par les rectorats des Universités de Genève et Lausanne dans le domaine du sport. L'institut pluridisciplinaire ainsi créé sur le site lausannois est devenu un pôle de compétence de niveau international dans le domaine du sport. La répartition des compétences donne à ce nouvel institut la responsabilité de la formation et de la recherche alors que les didactiques du sport ont été maintenues au sein de l'UNIGE.

L'entrée en vigueur d'une nouvelle loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie réorganise la formation continue des psychologues. Les universités du Triangle Azur associées à l'Université de Fribourg ont permis la création d'un groupe de travail qui a répertorié de manière coordonnée l'ensemble des compétences présentes au sein des quatre universités dans le domaine de la formation des psychologues. Le rapport élaboré durant l'année écoulée place les bases nécessaires à la création de programmes de formation postgrades ou continue novateurs qui devraient voir le jour dans les prochaines années.

Durant l'année écoulée, les universités du Triangle Azur ont poursuivi leur collaboration avec la RTS en renouvelant une convention qui vise à améliorer la visibilité des recherches effectuées dans les universités partenaires. Parmi les réalisations issues de cette collaboration figure le site avis d'experts regroupant l'ensemble des interventions des chercheurs tant télévisuelles que radiophoniques.

En octobre, une soixantaine de chercheurs ont participé aux ateliers interdisciplinaires proposés dans le cadre de la manifestation internationale du World Knowledge Dialogue (WKD) qui s'est tenue à Villars sur Ollon sur le thème "Bodies in context: interdisciplinary perspectives on social coordination".

La diversité des thématiques impliquées montre la volonté des rectorats du Triangle Azur de toujours renouveler et étendre le paysage de leur collaboration.

Les départements et services

Département des services et infrastructures

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Abdelatif Mokeddem, directeur du département.

Logistique de gouvernance et des infrastructures

Infrastructures – Bâtiments

Bâtiments universitaires

En 2013, ont débuté les travaux de rénovation du bâtiment A.-L. Breguet 2 destiné à accueillir dès 2014 les collaborateurs de la Faculté des sciences économiques. Ce nouveau bâtiment mis à disposition de l'UniNE par l'Etat de Neuchâtel permettra d'attribuer un bâtiment emblématique à la Faculté des sciences économiques (FSE) et de regrouper ses unités de recherche et d'enseignement en un seul lieu.

Entretien des bâtiments universitaires

Parmi les travaux importants réalisés en 2013, il convient de mentionner le remplacement des fenêtres et des volets du bâtiment Av. du Peyrou 6 et la réfection du balcon du 1^{er} étage, côté sud, du bâtiment Fbg du Lac 5a.

Aménagement des locaux universitaires

En 2013, ont été poursuivis les travaux d'installation de nouveaux laboratoires dans le bâtiment Bellevaux 51. On relèvera par ailleurs l'équipement d'un nouveau centre de langues et le début des travaux de rénovation des deux auditoriums dans le même bâtiment. Enfin, citons encore le rafraîchissement de la peinture de l'Aula des Jeunes-Rives, ainsi que l'installation d'une nouvelle porte automatique (entrée ouest) et la pose de plusieurs stores d'obscurcissement dans le bâtiment 1^{er}-Mars 26.

Entretien des locaux et déménagements

Durant l'année 2013, le Service de l'intendance des bâtiments a poursuivi ses efforts tendant à entretenir le parc mobilier et immobilier de l'UniNE, à planifier les besoins en locaux de la communauté universitaire et à organiser les déménagements subséquents.

Sécurité des bâtiments

En 2013, il y a eu la mise au point de nouveaux plans d'évacuation pour les bâtiments Bellevaux 51, 1^{er}-Mars 26, A.-L. Breguet 1, Espace Louis-Agassiz 1 et Hôpital 61-63, ainsi que l'homologation des nouvelles centrales d'alarme installées dans les bâtiments UniMail et Espace Louis-Agassiz 1, cela après différents tests effectués en collaboration avec la police du feu et l'ECAP. Enfin, des cours de formation et de sen-

sibilisation ont continué à être dispensés aux collaborateurs de l'UniNE, de même qu'un cours de sécurité pour les étudiants inscrits au bachelor en biologie (3^e année). Enfin, deux écoles du feu ont été organisées durant l'année 2013.

BILUNE (Base d'Information sur les Locaux de l'UniNE)

Cette base d'information, permettant de visualiser et d'imprimer des plans des étages des différents bâtiments universitaires, est devenue avec le temps un outil indispensable pour l'optimisation de l'utilisation des locaux universitaires et la gestion du flux de ses occupants. Depuis 2013, une application UniNE Campus de cette base d'information est disponible gratuitement sur les sites Apple Store et Google Play.

Infrastructures – Informatique et réseaux

Gestion e-Academia

ISA (IS-Academia) : Les informations mises à disposition des étudiants dans IS-Academia ont été enrichies. Ainsi, depuis la rentrée universitaire du mois de septembre 2013, chaque étudiant dispose d'un horaire personnalisé, tenant compte des cours auxquels il s'est inscrit. Une astucieuse interface permet également à chaque étudiant, au moment de son inscription à un cours, de détecter un éventuel conflit avec un autre enseignement dispensé durant la même plage-horaire.

BIPE (Base d'Information Personnel Etudiants) : L'interface BIPE-Polyright a été modifiée en 2013 en sorte de pouvoir créditer automatiquement un forfait annuel de CHF 12.- sur les cartes Capucine des étudiants, leur permettant d'utiliser gratuitement pour ce montant les imprimantes en libre-service. En outre, une modification du noyau de BIPE et des interfaces vers SAP et IS-Academia a permis d'introduire un système de paramétrage pour la gestion des prestations. Il est ainsi désormais possible de prendre en charge les auditeurs et de définir un profil particulier pour les chargés d'enseignement, leur permettant de saisir des notes dans IS-Academia même plusieurs mois après la fin de leur contrat.

Gestion e-Administration

SAP : Un programme permettant au personnel administratif et technique de l'UniNE de saisir ses heures de présence et ses absences sur SAP a été développé en 2013, remplaçant la feuille Excel utilisée jusque-là. Ce nouvel outil permet également l'impression en fin de mois d'un récapitulatif par service ou institut.

Secteur Télécoms

Infrastructures de télécommunication : Afin de répondre aux besoins toujours croissants de disponibilité et de capacité, les équipements du cœur du réseau ont été mis à jour, permettant de déployer des liaisons redondantes à 2x10Gb/s entre les centres informatiques principaux d'UniMail et d'UniLac. Les infrastructures de connexion à Internet de l'UniNE et de ses partenaires ont également été modernisées afin d'accroître la bande passante disponible de 1Gb/s à 10Gb/s, cela en collaboration avec SWITCH, fournisseur d'accès Internet des Universités et Hautes écoles de Suisse.

Infrastructure WiFi : En raison de l'augmentation constante des utilisateurs de l'infrastructure WiFi, la couverture et la capacité d'accueil en termes de clients simultanés ont été améliorées dans les zones à forte densité d'utilisateurs, par exemple dans les auditoriums. La couverture dans les zones de bureaux et de laboratoires a également été renforcée. Enfin, le système de gestion et de contrôle de l'infrastructure WiFi a été remplacé par une solution plus moderne.

Cloud Université

Espace de stockage : L'augmentation exponentielle des besoins de stockage de données et de leur temps de sauvegarde a nécessité une refonte complète de l'environnement. Aussi, grâce à l'implémentation de nouvelles technologies, il est aujourd'hui possible de récupérer un message en quelques minutes. Dans le cadre de la virtualisation des postes de travail, il est désormais envisageable d'offrir des machines complètes avec les logiciels souhaités et ceci pour n'importe quel client ou système d'exploitation (portable, tablette, smartphone, etc.).

Monitoring : L'année 2013 a été l'occasion de moderniser l'outil de « monitoring » en sorte que les serveurs ou services continuent d'offrir les meilleures prestations, de jour comme de nuit. Afin d'harmoniser et de gérer au mieux les demandes de candidatures, une solution répondant aux normes de sécurité établies par l'UniNE a été mise en place.

Autres réalisations

SADS (Système d'Affichage Devant les Salles de cours) : Au cours de l'année 2013, l'accent a été mis sur le déploiement de l'affichage des cours devant les salles des principaux bâtiments universitaires. Une seconde phase est actuellement en cours pour compléter cette installation.

Audiovisuel : Les infrastructures audiovisuelles de 60 salles de cours ont été remplacées. En particulier, de nouveaux projecteurs lumineux et sup-

portant des résolutions à haute définition ont été fixés au plafond et des pupitres d'orateur avec PC et écran intégré ont été installés. En parallèle, 5 salles ont été équipées afin de permettre l'enregistrement automatique des cours ou des conférences. L'image et le son du professeur sont intégrés et synchronisés avec les écrans présentés. Le cours enregistré est ensuite disponible, pour tous ou un public restreint, selon les droits choisis par le professeur.

Vidéoconférences : Le système a été amélioré afin de pouvoir facilement être mis en place depuis son poste de travail, son portable, voire sa tablette ou son smartphone. En plus de la vidéo, le partage d'un écran ou d'une application est possible à distance. Une personne peut ainsi désormais facilement inviter des personnes externes, qui ne possèdent pas de système professionnel de vidéoconférence. A noter que l'enregistrement et la transmission en direct ou en différé des vidéoconférences est également possible.

Système d'impression UniNE : Une révolution a été amenée avec la mise en place d'un nouveau système d'impression libre-service, qui concerne aussi bien les machines multifonction que le côté logiciel. Il est ainsi désormais possible de profiter du « follow-me printing » (impression d'un document depuis n'importe quelle imprimante) et de la numérisation d'un document vers sa boîte mail au moyen de sa carte Capucine.

LIS (Live Information System) : Le système LIS comporte aujourd'hui 25 écrans installés dans les différents bâtiments universitaires. La consolidation de l'application a rendu possible l'affichage simultané sur un même écran d'informations issues de bases de données multiples. Elle permet également de cibler les informations et les annonces selon le lieu d'affichage.

Tango (Take-a-Number Next Generation) : Le module de gestion des files d'attente par distribution de ticket, auparavant intégrées dans LIS, a été séparé sous forme d'une application indépendante nommée Tango. Cette séparation a permis une amélioration de l'architecture software. Pour l'affichage, le système est actuellement capable de s'interfacer par web service avec LIS ou le système DDS (Dynamic Display System). Un système Tango est actuellement en cours de déploiement à la Banque Cantonale Neuchâtoise et à l'Etat de Neuchâtel (SCAN).

Global Biodiversity Information Facility : La plateforme GBIF-Suisse constitue un nœud central pour la distribution des flux d'information sur la biodiversité entre les bases nationales, les cantons et la Confédération. Les plateformes internationales GBIF et GBIF-Suisse permettent aux chercheurs et aux étudiants de disposer d'un

réseau de connaissances et de compétences dans le domaine de la biodiversité. L'UniNE a consolidé en 2013 le développement du nœud informatique suisse.

MIDAT : Dans le cadre d'une collaboration entre l'Office fédéral de l'environnement et différents acteurs du domaine de la biodiversité, l'UniNE a poursuivi le développement d'un système d'information pour l'évaluation des indices biotiques de la qualité des eaux superficielles par les méthodes Makroindex, indice biologique normalisé (IBGN) et indice biologique suisse (IBCH).

Autres services

Centre multimédia : Le centre multimédia de l'UniNE continue de mettre à disposition des collaborateurs, diplômants et doctorants, outre le matériel, les logiciels, la formation et le support nécessaires dans le domaine de la vidéo et de l'audio.

Logiciels : A la demande des professeurs et des responsables de cours, de nouvelles licences de site ont été négociées. La gestion centralisée des logiciels par le SITEL est maintenue et permet désormais de distribuer les logiciels pour collaborateurs et étudiants partout sur le campus universitaire (portables y compris).

Formations : Durant l'année 2013, près de 250 participants ont suivi les 40 cours offerts par le SITEL. Des formations dans le domaine du GIS (Système d'Information Géospatiale ou Géographique) ont par ailleurs été dispensées comme chaque année aux étudiants inscrits aux bachelors et masters des Facultés des sciences et des lettres et sciences humaines.

Support aux collaborateurs et assistance aux étudiants : Durant l'année 2013, le support de proximité mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs de l'UniNE a été fortement sollicité et un nombre important de postes de travail renouvelé. A noter que l'ensemble des postes des salles informatiques et des salles publiques a également été remplacé. S'agissant de l'assistance aux étudiants, ses bureaux ont été adaptés afin d'améliorer l'accueil aux étudiants.

Services : missions et mesures de développement

Service des immatriculations et mobilité

Processus d'admission rapide, de qualité, transparent et équitable

Attractivité des filières : Le nombre de nouveaux admis aux cursus de l'UniNE a été en légère hausse en 2013 avec une augmentation de 3% (1438 nouveaux admis en 2013 contre 1394 en 2012). A noter que cette évolution est surtout

marquée pour les masters avec une progression de 16% en 2013.

Finance d'inscription : Sur proposition de l'UniNE, le Conseil d'Etat a ratifié le 17 novembre 2013 un arrêté modifiant la finance d'inscription. Ainsi, dès le semestre d'automne 2014-2015, un émolument de 100 francs sera introduit pour le traitement des demandes d'admission émanant de titulaires d'un titre d'accès étranger. Cet émolument sera déduit des premières taxes universitaires pour les personnes débutant effectivement leurs études auprès de l'UniNE. L'objectif est ici de garantir un minimum de motivation de la part des candidats, de canaliser la forte augmentation des candidatures provenant de l'étranger et, enfin, de continuer à assurer un traitement efficace des demandes d'admission.

Augmentation de la mobilité OUT

Erasmus+ : L'année 2013 a constitué une étape importante dans la mise en place des nouveaux programmes européens de formation, regroupés dès 2014 sous le nom d'Erasmus+. En 2013, le SIM a déposé la candidature de l'UniNE pour une participation dès 2014-2015 au programme Erasmus+.

Accords de collaboration : Dès 2013, le renouvellement des accords de collaboration avec les universités européennes partenaires a été entrepris. Le bilan tiré des cinq dernières années a permis d'identifier les partenaires avec lesquels il est envisagé de poursuivre des échanges d'étudiants et d'enseignants. Au total, ce sont plus de 120 accords qui seront reconduits pour favoriser la mobilité et encourager nos étudiants à réaliser une partie de leurs études dans un établissement partenaire.

Bibliothèques

Intensifier l'orientation usager

Site Internet : Le site Internet des bibliothèques a été repensé en 2013 dans le but d'offrir davantage d'ergonomie et d'accessibilité à la communauté universitaire. L'identité visuelle du site a également été retravaillée, en étroite collaboration avec le Service de promotion et de développement. Enfin, la Haute école de gestion de Genève a été mandatée pour fournir une analyse de public-cible, ainsi qu'un état de l'art en la matière. Les résultats de ces travaux serviront à améliorer encore le site des bibliothèques, celui-ci étant une ressource dynamique vouée à évoluer et à s'adapter continuellement aux habitudes de ses utilisateurs.

Messagerie instantanée : Un service de renseignements par messagerie instantanée a été mis en place durant l'année 2013 afin d'offrir une aide

immédiate et des informations personnalisées aux utilisateurs des bibliothèques, cela indépendamment de leur situation géographique. Ce nouveau service représente une valeur ajoutée pour les bibliothèques.

Nouvelles ressources électroniques : L'offre électronique des plateformes Elsevier et JSTOR a été considérablement étendue en 2013 avec la souscription d'importantes nouvelles collections.

Campus Info et concours photo : Lors de Campus Info, les Bibliothèques ont saisi l'occasion d'aller à la rencontre des étudiants pour présenter leurs services, ainsi que les ressources mises à disposition de la communauté universitaire. Par la même occasion, un concours de photographie a été organisé dans le but d'améliorer la visibilité des bibliothèques. Ces deux événements, qui ont coïncidé avec la rentrée universitaire 2013, ont permis de promouvoir les activités de l'ensemble des bibliothèques de l'UniNE.

Développer et intensifier les collaborations

Nouveaux partenaires : En 2013, trois nouvelles institutions ont adhéré aux réseaux RERO/RBNJ, dont la coordination locale est assurée par l'UniNE, soit la Médiathèque du Collège de Delémont, la Bibliothèque de la Fondation Cours de Miracles de Delémont et la Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan.

Service des sports

Élargissement de l'offre de l'Université

Sports universitaires (SUN) : Le nombre de cours hebdomadaires (environ 120) dispensés par le service des sports de l'UniNE est resté stable en 2013. Leur fréquentation par les membres de la communauté universitaire et celle de la HE-Arc est restée forte, soit environ 2000 participants par semaine. Fait marquant, une présence régulière de près de 100 personnes a été enregistrée pour les cours de fitness en soirée dans les salles de sport du Mail. Enfin, une partie des cours donnés dans les locaux du « Giant Studio », à Serrières, ont été déplacés afin d'être plus proches du lieu de cours des étudiants.

Enquête de satisfaction : L'enquête de satisfaction menée en 2013 par le Secteur qualité souligne que 55% des étudiants de l'UniNE ont été en contact avec le Service des sports et se disent satisfaits à 95% de l'accueil qui leur a été réservé, ainsi que des informations obtenues. Le seul grief relevé étant en rapport avec les heures d'ouverture de la réception, une nouvelle collaboratrice a été engagée auprès du Service des sports dès le semestre d'automne 2013, ce qui a

permis d'augmenter de 65% les heures d'ouverture de la réception.

Championnats suisses universitaires de hockey sur glace : En collaboration avec le HC Université, le Service des sports a organisé du 22 au 23 mars 2013, aux Patinoires du Littoral, les championnats suisses universitaires de hockey sur glace. A cette occasion a également été célébré le 50^e anniversaire de ces championnats. On relèvera encore que 180 joueurs et 10 universités ont participé à ce tournoi, lors duquel l'équipe de l'UniNE s'est classée au 4^e rang.

SePS (Sciences et Pratiques du Sport) : Au semestre d'automne 2013, 95 étudiants étaient régulièrement inscrits dans le pilier SePS (bachelor et master). Tandis que les inscriptions pour le bachelor sont restées stables, on relève une forte augmentation des inscriptions au niveau du master (53%). Au terme de l'année 2013, 25 étudiants ont achevé leur pilier en bachelor et 5 en master.

Centrale d'achats et service technique de la Faculté des sciences

CAFS (Centrale d'achats de la Faculté des sciences) : Les collaborateurs du CAFS ont poursuivi en 2013 leur activité au sein de la Faculté des sciences (FS), transmettant leurs connaissances et dispensant leurs conseils aux collaborateurs des instituts de chimie, biologie, hydrogéologie et physique.

Service technique de la Faculté des sciences (STFS) : Les collaborateurs du STFS ont continué en 2013 à mettre leurs connaissances et compétences à disposition des collaborateurs de la Faculté des sciences (FS), leur permettant de concevoir, développer et réaliser des instruments scientifiques propres à leurs recherches.

Développement durable

Un engagement à tenir

Programme Energo : Plusieurs bâtiments de l'UniNE (Belleaux 51, A.-L. Breguet 1, A.-L. Breguet 2, Espace-Louis Agassiz 1 et Emile-Argand 11) ont continué en 2013 à faire partie du programme Energo, destiné à optimiser l'efficacité des installations techniques dans le but de réduire les coûts énergétiques.

Vision et objectifs stratégiques

Développement durable : Des zones de tri des déchets sont disponibles sur l'ensemble du campus universitaire, cela dans le but de diminuer l'impact environnemental des activités de la communauté universitaire. En 2013, l'UniNE a en particulier participé à la campagne « Zéro mégot ».

Département du secrétaire général

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Philippe Jeanneret, secrétaire général.

Un nouvel organigramme du domaine central

Mutation au niveau rectoral

En automne 2013, M. Kilian Stoffel, vice-recteur en charge de l'enseignement, a manifesté son souhait de pouvoir consacrer plus de temps à son enseignement et à ses recherches. En décembre, le Conseil de l'Université, sur proposition de la rectrice et préavis du Sénat, a nommé M. Jean-Jacques Aubert pour lui succéder.

Un nouveau partage des responsabilités

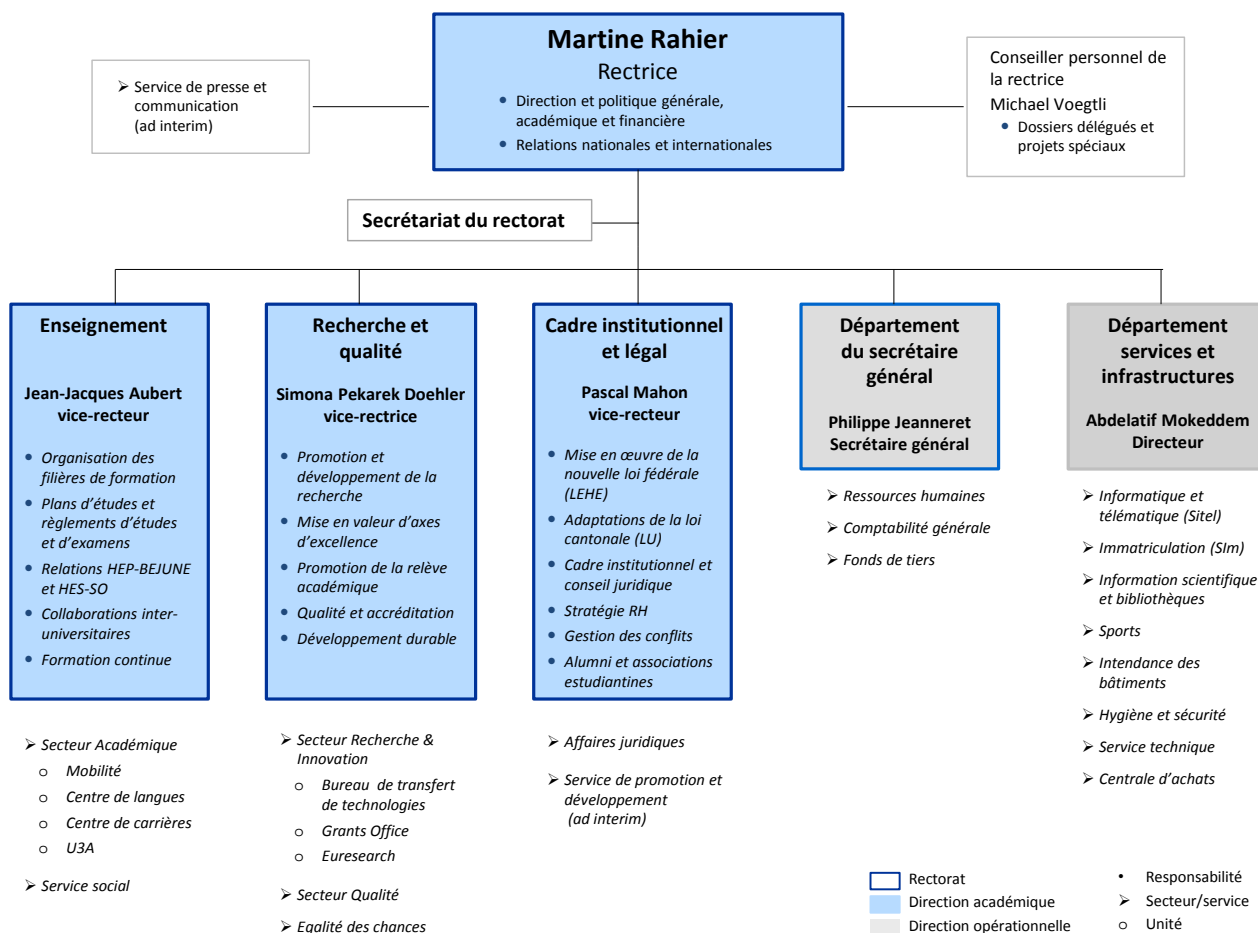
Une année après son entrée en fonction, c'est-à-dire depuis l'été 2013, le rectorat a décidé de se pencher sur le fonctionnement des services centraux. De plus, tenant compte du souhait de M. Bernard Zuppinger de réorienter sa carrière

professionnelle, les décisions suivantes ont été arrêtées :

- rattachement hiérarchique de certains secteurs et services à la vice-rectrice et aux vice-recteurs
- abandon du *département promotion et affaires académiques* et engagement d'un conseiller personnel de la rectrice.

Par ailleurs, un projet a été lancé afin de définir les missions des services de communication puis de proposer des solutions stratégiques et opérationnelles.

Le nouvel organigramme a pour ambition d'optimiser le fonctionnement du domaine central, en favorisant un partage cohérent des responsabilités, et susceptible de promouvoir le dialogue entre les instances concernées. Il est reproduit ci-après.



Système de contrôle interne (SCI)

Le secrétaire général, avec les services ressources humaines, comptabilité générale et fonds de tiers, a notamment pour mission de piloter le système de contrôle interne de manière à soutenir la vision stratégique du rectorat définie dans le plan d'intentions ; il assure également un fonctionnement opérationnel indépendant des services administratifs, garantissant à la fois la conformité aux lois et réglementations en vigueur, la fiabilité des informations financières et de gestion ainsi que l'optimisation des processus y relatifs.

Lors de son audit annuel réalisé en 2013, le Contrôle cantonal des finances (CCFi) a attesté de l'existence d'un SCI, conforme à la Norme d'audit suisse (NAS 890), défini selon les prescriptions de la rectrice. Par ailleurs, il a également attesté, sans réserve, la conformité des comptes annuels de l'Université.

Dans son rapport, le CCFi a émis une recommandation et cinq remarques. La recommandation concerne l'amélioration du SCI. L'évolution des observations du CCFi au cours des quatre dernières années figure ci-après.

Evolution des observations du CCFi au cours des quatre dernières années

| Années | Dem. | Rec. | Rem. | Com. | Total | Rés. | SCI | Opinion d'audit |
|--------|------|------|------|------|-------|------|-----|--|
| 2009 | 2 | 10 | 8 | 2 | 22 | 3 | Non | Ok, avec 3 réserves, SCI non attesté |
| 2010 | – | 6 | 10 | – | 16 | 4 | Non | Ok, avec 4 réserves, SCI non attesté |
| 2011 | – | 5+2 | 5 | – | 10+2 | 1 | Oui | Ok, avec 1 réserve, SCI attesté conforme NAS |
| 2012 | – | 1 | 5 | – | 6 | – | Oui | Ok, sans réserve et SCI attesté conforme NAS |

Risk management

En fonction de l'autonomie voulue dans la loi sur l'Université, il incombe à l'UniNE de gérer les risques stratégiques qu'elle encourt. Un état des principaux risques stratégiques a été élaboré et pour chaque risque important, une fiche de suivi a été établie. Elle identifie le risque ainsi que la personne en charge de son suivi, met en évidence des points de vigilance et propose certaines mesures d'amélioration. Des cartes de positionnement des risques ont été dressées dans les trois domaines :

- risques politiques
- risques liés à la gestion (académiques, gouvernance, relations externes)
- risques métiers (liés aux ressources humaines, aux ressources financières, aux infrastructures et aux aspects juridiques).

Compte tenu des changements de contexte et de l'évolution des risques, une mise à jour est cependant nécessaire.

Objectifs et actions concrètes d'amélioration

De manière générale, les services administratifs (ressources humaines et finances) collaborent étroitement dans le but de mettre à disposition du rectorat et des facultés des outils de gestion performants et les informations pertinentes utiles à leur fonctionnement. Ils ont la volonté de fournir des services de qualité en minimisant les coûts et en limitant les erreurs et les risques opérationnels à un niveau acceptable. Ils ambitionnent :

- de gérer les ressources confiées de manière responsable grâce à un management efficient, transparent et centré sur les objectifs
- d'offrir un environnement de travail motivant dans lequel chaque collaboratrice et collaborateur se sent estimé-e et adhère à la vision définie, dans le respect des valeurs de l'Université
- d'anticiper les besoins des bénéficiaires de leurs prestations par une écoute attentive et proactive
- d'améliorer continuellement leur efficacité afin de dégager des ressources pour développer des projets innovants et pertinents.

Les axes d'amélioration transversaux, fixés en accord avec le *Plan d'intentions 2013-2016*, sont résumés ci-après.

- Procéder à une analyse qualitative des fiches de description des risques stratégiques, par les nouvelles personnes en charge de leur suivi, afin de les mettre à jour compte tenu de l'entrée en fonction du nouveau rectorat et à la lumière de l'évolution des risques.
- Définir des processus transversaux entre les services financiers et ressources humaines, ainsi que les contrôles clés qui en découlent, dans un souci à la fois de simplification, d'efficacité et de cohérence.
- Adapter aux nouvelles bases légales les processus permettant d'assurer la conformité de nos activités aux lois et règlements en vigueur.

Service des ressources humaines

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Antoinette De Rosa Favre, cheffe du service des ressources humaines.

Bref rapport concernant l'année 2013

L'environnement de pilotage du système de contrôle interne, sous la responsabilité du rectorat, prévoit que les politiques en matière de ressources humaines, telles que l'engagement, l'information, la formation, l'évaluation, la promotion, la rémunération et les prestations sociales doivent créer un environnement favorable à la motivation de chaque collaboratrice et collaborateur. La gestion des ressources humaines de l'Université doit donc s'inspirer des meilleures pratiques (employeur de référence).

Durant l'année 2013 le service des ressources humaines continue à mettre en place des processus afin de faciliter les échanges avec les responsables. D'autres projets ont été réalisés, particulièrement la gestion des temps et le *e-recrutement*.

Dans le cadre de la gestion des temps, des développements importants ont été effectués par le Sitel pour pouvoir bénéficier des données utilisées dans SAP. Ce nouveau système électronique nous a permis de redéfinir la politique de gestion des temps, de former les collaboratrices et collaborateurs et de faire un suivi des problématiques rencontrées dans les services et les instituts.

Concernant le projet de *e-recrutement*, la plateforme CANDIS permet aux candidat-e-s de déposer directement leur dossier de candidature. Il

devient ainsi plus facile de gérer les dossiers avec les responsables en leur donnant un accès direct, mais aussi de faire une évaluation des candidatures directement dans le système. Ces projets seront continuellement améliorés et nécessitent pour cela des adaptations régulières.

Dans le but d'accompagner nos partenaires dans leurs demandes, nous remettons régulièrement en question notre fonctionnement et nos procédures. La politique des ressources humaines devant continuellement être développée, nous renforçons nos collaborations avec les services et les facultés, dans les réorganisations, entretiens d'embauche ou de développement, entretiens de recrutement, entre autres.

Axes d'amélioration

- Adapter les procédures nécessaires à la nomination du corps professoral par le rectorat.
- Mettre en place un processus d'accompagnement et d'intégration des collaboratrices et des collaborateurs dans leur nouvelle place de travail.
- Faire développer des outils informatiques permettant d'améliorer la gestion des absences (par exemple pour un meilleur accompagnement des collaboratrices et collaborateurs en maladie de longue durée nécessitant une réinsertion professionnelle ou d'autres mesures), la gestion des temps (par exemple pour la gestion des timesheets dans les projets européens), et la gestion électronique des dossiers du personnel.

Service de la comptabilité générale

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Denis Boillat, chef du service de la comptabilité générale.

Bref rapport concernant l'année 2013

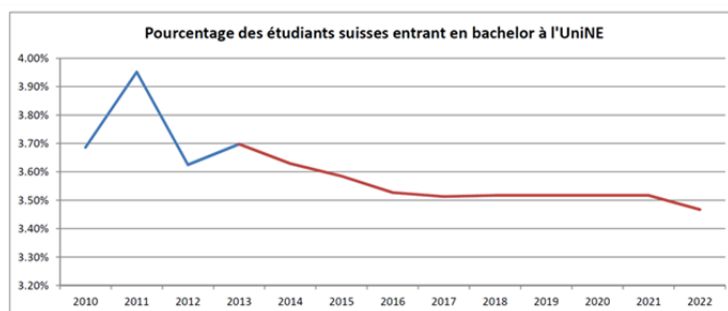
Le rectorat doit pouvoir s'appuyer sur une gestion financière fiable afin de s'assurer que les ressources dont il dispose sont utilisées avec efficacité et donner ainsi la preuve qu'il mérite la confiance placée en lui dans le cadre de l'accroissement de son autonomie, en particulier lors de l'introduction de l'enveloppe financière quadriennale. La gestion financière doit donc évoluer vers une approche plus globale (tant au niveau du budget, des comptes que du bilan) qui

prende en compte les principes de gouvernance de l'Etat. Par ailleurs, la production de tableaux d'analyse et de suivi pertinents pour la gouvernance de l'Université doit être optimisée dans un souci de fiabilité et de simplification.

Le bouclage des comptes 2013 fait apparaître des charges pour un montant de 92'868'731 francs alors que les recettes se montent à 46'300'731 francs représentant ainsi une couverture de 49.9% du budget Etat (49.6% en 2012). La part du canton de Neuchâtel s'élève à 46'568'000 francs (46'260'000 francs en 2012). Un montant de 160'612 francs a été affecté à des financements spéciaux (soit un peu moins de 0.2% de l'ensemble des charges).

Cet excellent résultat s'explique principalement par le fait que les subventions fédérales ont été supérieures de plus de 1.5 million de francs au montant budgété. Ainsi, la stratégie de gestion voulue par le rectorat a une nouvelle fois porté ses fruits : le positionnement de l'Université réalisé au cours de ces dernières années a permis de stabiliser le nombre d'étudiants en master, d'augmenter la proportion des étudiants en provenance d'autres cantons et de renforcer le nombre de projets de recherche compétitifs.

Il convient cependant de rester vigilant car les prévisions de l'OFS relatives au pourcentage des étudiants suisses entrant en bachelor à l'Université de Neuchâtel pour les prochaines années sont à la baisse, comme l'atteste le graphique suivant tiré du document *Perspectives de la formation. Scénarios 2013-2022 pour le système de formation, OFS, 19.12.2013* :



Service des fonds de tiers

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Geneviève Henchoz, cheffe du service des fonds de tiers.

Bref rapport concernant l'année 2013

Les politiques en matière de gestion des fonds de tiers, telles que maintenir et documenter une structure d'organisation qui fixe les responsabilités, les compétences et les flux d'information, et garantir l'exécution des tâches déléguées font partie de la bonne gestion de l'Université.

Durant l'année 2013, le service des fonds de tiers a géré plus de 767 projets et sous-projets. Comme chaque année, certains projets se sont terminés et de nouveaux ont été ouverts ; au 31.12.2013, nous constatons une augmentation de 12 projets/sous-projets par rapport à l'exercice précédent. L'enveloppe financière 2013 globale s'élève à 29'746'848 francs, soit une augmenta-

tion du capital de 959'730.66 francs. Les statistiques détaillées figurent en annexe.

Axes d'amélioration

- Introduire la gestion par enveloppe financière quadriennale et la planification financière pluriannuelle roulante.
- Fournir les données et rapports simples et fiables, utiles à la gestion de l'Université et au reporting.
- Développer des rapports financiers permettant une analyse de la planification de la trésorerie et des investissements.
- Offrir des outils de suivi personnalisés, ainsi que la formation utile, aux bénéficiaires des ressources budgétaires et financières de l'Université.

tion du capital de 959'730.66 francs. Les statistiques détaillées figurent en annexe.

Pôles de recherche nationaux (PRN) et projets européens (UE)

Après 12 années d'activités, le Pôle de recherche PRN Plant Survival s'est officiellement terminé, conformément à la planification fédérale, en juin 2013. Il a mobilisé 170 chercheurs et produit 875 publications, 120 articles scientifiques et plus de 40 contributions à des livres spécialisés. Le nouveau Pôle de compétences en écologie chimique lui survivra.

Le 17 décembre 2013, le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, a annoncé l'attribution à l'Université de Neuchâtel du Pôle de recherche national (PRN) intitulé *On the Move : The Migration-Mobility Nexus*. Doté de CHF 17.2 millions

sur 4 ans, ce PRN sera dirigé par le Professeur Gianni D'Amato, directeur de l'Institut du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM). Ce PRN sera géré, pour la partie financière, par le service des fonds de tiers.

Par ailleurs, le service des fonds de tiers gère 15 projets UE FP7, soit un de plus qu'une année auparavant (en 2013, deux projets se sont terminés, mais trois nouveaux projets ont été ouverts).

Nombre de projets ouverts en 2013 (des statistiques plus détaillées figurent en annexe)

| Année | Financement | Serv. adm. | CIES | FLSH | FS | FD | FSE | FT | Total |
|-------|--------------------------|------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|------------|
| 2013 | FNS-CTI UE | 0 | 1 | 24 | 22 | 7 | 1 | 0 | 55 |
| | ACR DIVERS | 4 | 0 | 29 | 42 | 7 | 10 | 0 | 92 |
| | Total par faculté | 4 | 1 | 53 | 64 | 14 | 11 | 0 | 147 |

Axes d'amélioration

- Créer sur SAP la possibilité de travailler en multi-monnaies.
- Prévenir les risques liés aux différences de change.
- Elaborer un règlement concernant la stratégie d'investissements financiers de l'Université.
- Développer une structure de gestion pour les projets européens.
- Gérer la TVA trimestrielle dans SAP en intégrant la réaffectation TVA par trimestre et non plus annuellement comme fait actuellement.

**Dies academicus :
lorsque la connaissance rayonne**

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Gaëlle Liechti, responsable Evénements – Promotion.

Le Dies academicus, journée solennelle de l'Université de Neuchâtel, s'est tenu à Neuchâtel le samedi 2 novembre 2013, à l'aula des Jeunes-Rives.

Quelque 400 convives du monde académique, politique, économique et culturel ont pu entendre l'invité d'honneur, M. Blaise Godet, alumnus, avocat et ancien ambassadeur de Suisse (nommé dans l'intervalle au Conseil de l'Université) s'exprimer sur le thème du jour *Lorsque la connaissance rayonne*. Ce thème a également été au cœur des allocutions des autres intervenants du Dies 2013 : Mme Martine Rahier, rectrice de

l'Université ; une représentante des étudiants, Mme Livia Lüthi, diplômée d'un master en lettres ; Mme Monika Maire-Hefti, cheffe du Département de l'éducation et de la famille (DEF).

A l'issue de la cérémonie, trois éminentes personnalités ont reçu le titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel : M. Jerome Seymour Bruner, professeur à l'Université de Harvard puis à Oxford, pour la Faculté des lettres et sciences humaines ; Mme Dorothy L. Cheney, professeure en biologie et M. Robert M. Seyfarth, professeur en psychologie tous deux à l'Université de Pennsylvanie, pour la Faculté des sciences. Relevons que M. Bruner, en raison de son âge (98 ans), n'a pas pu assister à la cérémonie.

Service de presse et communication

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Claudine Assad, responsable du service

Le service de presse et communication est en charge de la communication interne et de la communication externe de l'Université qu'il gère en accord avec la stratégie définie par le rectorat. Il a pour mission d'informer la communauté universitaire, les médias et le public sur la vie de l'institution et de mettre en valeur la recherche et l'enseignement. Il est en outre responsable d'actions destinées au grand public, en particulier la rédaction et la publication des dossiers UniNEws et l'organisation des Cafés scientifiques.

Communication interne

Durant l'année 2013, 24 messages d'information du rectorat à la communauté universitaires ont été envoyés. L'agenda en ligne a annoncé 428 manifestations, 21 extraits de l'agenda ont été envoyés à la communauté et 254 manifestations ont été affichées sur les écrans plasma répartis dans tous les bâtiments de l'Université. Par ailleurs, 9 newsletters Trait d'Union ont été diffusées. Une newsletter largement consultée puisque les statistiques nous montrent qu'elle a été visitée en moyenne 4838 fois par mois durant l'année sous revue, avec un pic à 6043 visites en mai.

Nouveau : depuis le mois de septembre, tant Trait d'Union que l'extrait de l'agenda sont envoyés aussi aux alumni membres de la SAN.

En 2013, les réseaux sociaux de l'UniNE ont à nouveau fait un grand bond en avant. Ainsi le nombre de fans sur Facebook a passé de 3055 en décembre 2012 à 5494 en décembre 2013 et le nombre de suiveurs sur Twitter a passé de 883 à 1519. (Voir ci-dessous le rapport détaillé du community manager Giovanni Sammali).

Communication externe

Comme les réseaux sociaux, UniNEws et les Cafés scientifiques s'adressent aussi bien au public interne qu'au public externe. En 2013, quatre dossiers UniNEws ont été diffusés à plus de 4000 exemplaires. Huit Cafés scientifiques ont été organisés, faisant, la plupart du temps, salle pleine. Attirant un public très diversifié, ils représentent un bel exemple de dialogue entre l'Université et la Cité.

A l'intention des médias, le SPC a organisé 7 conférences de presse, il a diffusé 67 communiqués de presse et envoyé de nombreuses invitations pour les manifestations organisées au sein de l'UniNE (conférences, colloques, etc.). Pour l'année

sous revue, on a relevé plus de 2000 occurrences sur le web (articles ou émissions en ligne qui parlent de l'Université de Neuchâtel, source : Meltwaternews). Selon l'Argus, ce sont 1431 articles ou émissions qui ont été consacrés à l'UniNE (1170 articles, 186 émissions radio et 75 reportages TV), dont 308 liés aux affaires concernant la Faculté des sciences économiques (268 articles, 28 émissions radio et 12 reportages TV). Des articles et émissions que l'on peut retrouver dans la revue de presse en ligne.

Le SPC a en outre publié les Chroniques universitaires et il a collaboré avec le Secrétaire général à l'élaboration du Rapport annuel.

Réorganisation de la communication

Conscient de la complémentarité de la communication et de la promotion, le nouveau rectorat a lancé une réflexion sur la réorganisation du service de presse et communication et du service de promotion et développement. Une réflexion qui devrait aboutir à la mi-2014.

Les réseaux sociaux

Par Giovanni Sammali, community manager

La présence de L'Université de Neuchâtel sur les réseaux sociaux a été marquée en 2013 par une progression tant quantitative (nombre et portée des publications et des opérations, progression des « j'aime » et des « suiveurs ») que qualitative (engagement des visiteurs, commentaires et partages, ouverture de débats).

L'engagement en septembre 2012 d'un community manager, dont le poste a été porté de 60% à 80% au cours du premier semestre et qui a assumé la responsabilité d'initier et de gérer diverses opérations et concours, ainsi que la réalisation de galeries photos ou de vidéos, a soutenu cette percée. Une page Google+ a été créée, pour rabattre les internautes sur les canaux UniNE actifs.

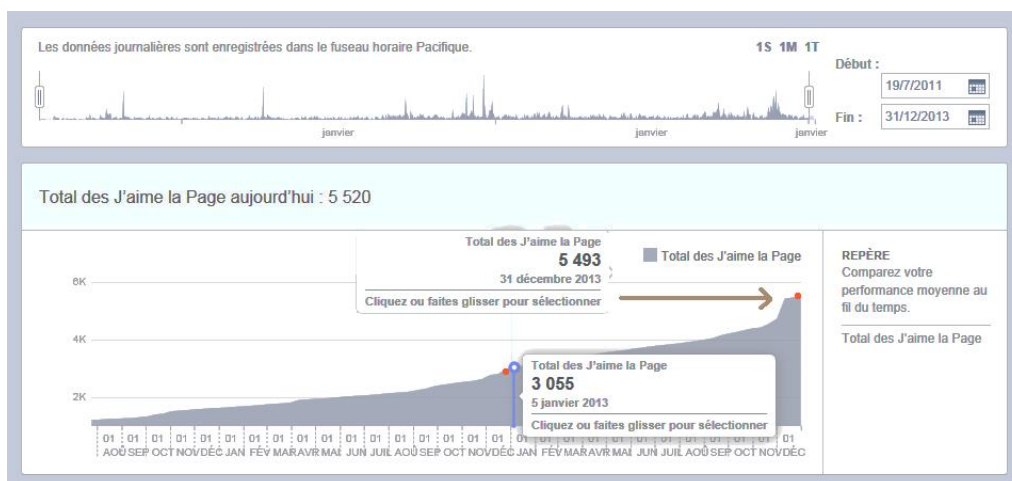
Le succès remporté par la couverture de la Journée des lycéens (plus de 30'000 vues pour les photos, vidéos et concours sur Facebook) a confirmé, si besoin était, l'outil privilégié que représentent les médias sociaux tant pour communiquer sur les événements et filières de l'UniNE qu'en terme de recrutement de nouveaux étudiants.

Plus que la statistique des « fans », c'est l'engagement de la communauté UniNE, notamment sur Facebook, qui assied la crédibilité de la présence UniNE sur les réseaux sociaux. Le débat nourri qui a accompagné le Café scientifique sur la circoncision, la discussion autour du flyer

sexiste d'une fête d'étudiants, le nombre de participants au concours de photos de vacances ou à celui des slogans « UniNE-Festi'Neuch », les commentaires autour de la série « Les globetrotters de l'UniNE », ainsi que le succès renouvelé de l'opération St-Nicolas, initiée par le community manager en 2012, confirme que l'UniNE vit et vibre sur les réseaux sociaux.

FACEBOOK

Avec un bond de 80% des « J'aime la page », la page de l'Université de Neuchâtel affiche un succès spectaculaire, passant de 3055 « j'aime » de début janvier à 5495 au 31 décembre. Même en tenant compte des 500 « j'aime » issus de la fusion avec une autre page UniNE, c'est impressionnant. *L'UniNE occupe le 6^e rang en Suisse sur les 32 Hautes Ecoles classées par The Digital Campus (socialmediaswitzerland.org).*



TWITTER

Le fil @UniNeuchatel est passé de 883 à 1519 abonnés (+ 636 « followers »). 2.38 « tweets » par jour ont été publiés en moyenne au 2^e semestre 2013.

YOUTUBE

24 vidéos « maison » ont été mises en ligne en 2013, ce qui a doublé le nombre total de celles publiées depuis 2009. Le clip célébrant, en musique, la fin du Pôle national NCCR, a été le plus regardé, avec 1806 vues. Cette vidéo originale a été présentée et applaudie lors de congrès sur la communication des hautes Ecoles (Suprio à Berne et Sciences Com 13 à La Chaux-de-Fonds).

LINKEDIN

Sur le groupe des Amis et Alumni de l'UniNE, le nombre de membres a franchi la barre des 2000 membres le 6 août 2013, et il atteint au 31 décembre 2151 membres.

CONCLUSION

Selon un sondage publié en novembre 2013 aux Etats-Unis par l'agence Verge Pipe Media auprès de 25'000 étudiants, parents d'étudiants et alumni, il ressort que :

- 91% des étudiants sont sur Facebook
- 61% sur Twitter et
- 22% sur LinkedIn.

Service de promotion et développement

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Anne Macheret, responsable du service.

Le SPD contribue au rayonnement de l'Université de Neuchâtel et au développement de son image. Ses principales missions sont les suivantes :

- promouvoir l'Université et ses formations auprès des futurs étudiants
- renforcer et améliorer l'image de l'UniNE
- créer un sentiment d'appartenance à l'UniNE.

Argument scientifique

Constatant qu'en matière de promotion, l'argument de l'université « à taille humaine » est aujourd'hui bien intégré, le SPD a décidé également de mettre en avant les compétences académiques de notre institution. En est résulté un concept de publicité qui utilise l'image (représentations scientifiques fortes) et les mots, avec le slogan : « Vous êtes bien à l'UniNE », porteur d'un double sens :

- oui, cette excellence, c'est bien l'Université de Neuchâtel
- oui, on se sent bien à l'Université de Neuchâtel

Décliné pour le moment en encarts publicitaires ou sur le stand promotionnel de l'UniNE, ce visuel sera développé en 2014 à travers de nouvelles variantes – les pôles d'excellence – et sur d'autres supports.

Etudiants ambassadeurs

Constatant que nos étudiants actuels ont un statut leur permettant de convaincre avec efficacité les étudiants potentiels, l'une des constantes de la démarche du SPD est de leur donner la parole. Ainsi, en 2013, le SPD a interviewé de nombreux anciens étudiants, dont les propos figurent aujourd'hui dans une page spéciale de notre site web, « Ils sont passés par l'UniNE ». Dans une approche similaire, la parole est aussi donnée à des étudiants actuels lors de la Journée Portes ouvertes, dans le Guide des études, et ce sont des étudiants qui s'expriment lors des visites de lycées.

Manifestations et Journée Portes ouvertes

L'UniNE a reconduit sa participation à différents salons comme ceux de Sierre, de Lausanne, du Tessin et d'Argovie. Autant d'occasions de promouvoir ses filières de formation auprès d'un public ciblé. L'UniNE s'est également à nouveau présentée aux élèves des lycées cantonaux et aux lycéens de la région de l'Arc jurassien au sens large (Bienne, Porrentruy et Soleure).

Les « Journée des lycéens » et « Journée des masters » ont été fusionnées en une « Journée Portes ouvertes » (JPO) qui s'est tenue le 27 novembre. Cela, suite au constat que les masters, leurs spécificités, sont aussi un argument important dans le choix académique effectué par les lycéens. Afin d'accroître le nombre de visiteurs, un programme très étoffé a été proposé et d'importants moyens ont été mis en œuvre pour la promotion de la manifestation (visuel spécifique, distribution de flyers à tous les lycéens de nos principaux bassins de recrutement, actions

sur Facebook, etc.). Ces efforts ont porté leurs fruits : 805 lycéens ont participé à la JPO 2013 contre 558 en 2012 (+247 élèves / +44%). Et l'intérêt des lycéens pour l'information sur les masters a été confirmé : 60% d'entre eux se sont également inscrits pour les présentations des masters.

Tchat des masters

Le 20 mars 2013, le SPD a offert une autre source d'information aux futurs étudiants en master à travers un « Tchat », destiné aux étudiants neuchâtelois, mais aussi et surtout aux étudiants plus éloignés. Tous avaient la possibilité de s'informer directement auprès de professeurs / assistants / conseiller aux études, qui répondaient immédiatement à leurs questions. Les deux séances, organisées pour les Facultés de droit et des sciences économiques, ont suscité un réel intérêt, démontrant par les faits leur utilité : 1567 visites uniques, avec un temps de connexion moyen d'une vingtaine de minutes.

Publications

Sur le plan des publications, le Guide des études poursuit sa mue en allant vers un graphisme plus aéré et une iconographie soulignant le travail des étudiants sur le terrain.

Nouveauté : pour pouvoir assurer la promotion spécifique de chaque faculté, le SPD a développé des mappes contenant des fiches présentant les différents cursus. La Faculté des sciences et celle des lettres et sciences humaines en sont aujourd'hui dotées.

Enfin, en collaboration avec le SIM, le SPD a conçu un dépliant destiné principalement à l'étranger, pour orienter vers Neuchâtel les jeunes qui sont intéressés à suivre des études en Suisse ou à effectuer un échange. Il est décliné en deux versions, française et anglaise.

Sites web

Sur le site du domaine central, la présentation des formations bachelor a été restructurée pour permettre un meilleur accès à l'information et accroître l'attractivité de ces pages. D'autres parties du site ont bénéficié d'intervention, notamment la page des leçons inaugurales, la présentation du Sénat et du Conseil de l'Université, ainsi que les espaces relatifs au calendrier académique.

Le site de la formation continue a été entièrement retravaillé de manière à améliorer la visibilité de l'offre. Un mode d'emploi et un formulaire de création de page ont été réalisés à l'attention des

organismes de formation continue, afin de simplifier l'actualisation et la création des pages.

Des réflexions ont été initiées pour réorganiser les sites nombreux de l'Institut des sciences du langage et de la communication (ISLC). Une discussion avec le conseil de cet Institut a permis de déboucher sur un projet de réorganisation des sites dépendant de l'ISLC. Une réflexion est également en cours pour une mise en valeur en ligne des pôles d'excellence.

Par ailleurs, le SPD a poursuivi son activité de soutien aux différents webmasters pour la mise en ligne de sites, leur réorganisation et la retouche d'images.

Affaires juridiques

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Carine Cangemi, conseillère juridique.

Rapport concernant l'année 2013

Le secteur des Affaires juridiques du rectorat a occupé, comme c'est le cas depuis mai 2011, deux conseillers juridiques à temps partiel (taux d'activité cumulé de 140%).

Durant l'année écoulée, l'activité de conseil juridique à l'attention du rectorat, des facultés et des services du domaine central, en particulier des ressources humaines, a été prépondérante. Les conseillers juridiques ont eu l'occasion de contribuer à l'établissement ou à la reconduction de rapports de collaboration avec divers partenaires institutionnels ou privés.

Sur le plan réglementaire, les conseillers juridiques ont participé à l'élaboration d'un projet de règlement du rectorat en matière de respect de l'intégrité scientifique. Dans le cadre de la ratification par le rectorat des règlements d'études et d'examens des facultés, ils ont, en outre, collaboré étroitement avec le vice-rectorat enseignant.

Sur le plan des procédures en matière de rapports de travail, les trois procédures intentées par d'anciens collaborateurs, pendantes depuis 2010, ont trouvé leur épilogue en 2013. L'une a pu être réglée conventionnellement. Quant aux deux autres, le Tribunal fédéral a débouté les recourants, confirmant ainsi les décisions du rectorat

Papeterie

L'adaptation de la papeterie initiée en 2012 a été finalisée en 2013. Après une phase test, elle a été envoyée aux différentes entités de l'UniNE.

Enquête

Le SPD a mené une enquête en collaboration avec le Secteur Qualité auprès des étudiants de première année. Objectifs : mieux connaître les facteurs qui ont motivé la décision des nouveaux étudiants de s'inscrire à l'UniNE et évaluer la qualité des actions de promotion. Les résultats seront disponibles prochainement.

Statistiques

Les tableaux de statistiques des nouveaux étudiants sont tenus à jour sur la base des informations transmises par l'OFS.

concernant un licenciement en période provisoire et une suppression de poste. Durant l'année écoulée, le rectorat a dû ouvrir une procédure disciplinaire à l'encontre d'un collaborateur, en lien avec des actes supposés de harcèlement. Il a également reçu mandat du Conseil d'Etat d'instruire une plainte pour harcèlement visant deux collaborateurs. Par ailleurs, quelques autres conflits de travail ont pu être réglés - ou sont en cours de règlement - sans saisine des autorités supérieures. Enfin, on peut signaler que le Tribunal cantonal a rejeté le recours d'un professeur auquel la fonction de doyen avait été retirée par le rectorat.

Sur le plan des procédures concernant les étudiants, les Affaires juridiques ont instruit, pour le compte du rectorat, vingt-six recours d'étudiants ou de candidats aux études, déposés au cours de l'année 2013. Vingt-deux décisions ont été rendues par le rectorat durant l'année écoulée. Parmi celles-ci, un recours a été admis et quatre l'ont été partiellement. Les autres recours ont été déclarés mal fondés (11) ou irrecevables faute de motivation suffisante ou faute d'intérêt actuel (5). Un recours a été retiré. L'instance de recours supérieure, le département de l'éducation et de la famille, a été saisie à une reprise, la procédure étant encore pendante. Une procédure à l'encontre d'un étudiant a abouti au renvoi de celui-ci pour motifs disciplinaires.

Service social

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Géraldine Renggli, responsable du service social.

Bref rapport concernant l'année 2013

Le service social répond aux demandes d'aide sociale des étudiant-e-s, les conseille et les appuie dans leurs démarches administratives. Il accueille également les boursiers de la Confédération et gère les conflits que pourrait rencontrer tout membre de la communauté universitaire.

Aide et conseil aux étudiants

Le service social fonctionne comme lieu d'écoute et offre aux étudiant-e-s un cadre neutre en respectant la confidentialité.

Il assure la continuité de sa mission en ce qui concerne l'aide et le conseil aux étudiant-e-s en matière sociale (finance, juridique, assurance-maladie, assurances sociales, permis de séjour, etc.). Il poursuit son rôle de soutien en cas de problèmes personnels et oriente les étudiant-e-s.

En 2013, une convention a été établie entre l'UniNE et Job Service (par l'intermédiaire du service social) dans le but d'aider davantage les étudiants à trouver un job durant leurs études. L'UniNE a octroyé une subvention de 10'000 francs à la fondation Job Service.

Aides financières

Le service alloue des aides financières aux étudiant-e-s qui rencontrent des difficultés à des moments importants de leur vie grâce notamment au fonds d'aide social et aux subsides sur fonds privés de l'Université.

Le fonds d'aide sociale est utilisé lorsque les besoins vitaux d'un-e étudiant-e ne sont plus couverts (frais de logement, de nourriture, de santé et frais d'études). Le service est intervenu pour un montant total de 175'394.70 francs.

Les fonds privés du rectorat ont pour but de soutenir les étudiant-e-s durant un projet d'étude précis (ex : travail de terrain dans le cadre d'un MA) et durant leur MA (bourse d'encouragement). Le montant de cette aide financière s'élève à 30'000 francs pour l'année 2013.

Accueil des boursiers de la Confédération

Le service social, avec la collaboration du Professeur Kilian Stoffel, délégué de l'Université à la Commission fédérale des bourses, a accueilli 18 boursiers d'origines diverses (Tunisie, Equateur, Brésil, Inde, Cuba, etc.)

Le service social joue un rôle d'intermédiaire entre la commission fédérale des bourses et les boursiers. Il informe les boursiers sur diverses questions (hébergement, assurance-maladie, permis de séjour, directives particulières, intégration, etc.) et organise des excursions. Grâce au crédit d'accueil de la Confédération, les boursiers ont eu l'occasion de participer aux activités suivantes en 2013: spectacle « Tabac rouge » au Théâtre du passage, visite de la ville de Zürich, week-end dans l'Oberland bernois (Gorges de l'Aar, chutes du Reichenbach, Interlaken, Schilthorn et Lauterbrunnen), cirque Knie, visite de la ville de Neuchâtel suivie d'une raclette à la Taverne neuchâteloise et visite de la ville de Genève.

Gestion des conflits

Le groupe de contact (dont fait partie le service social) offre aux membres de la communauté universitaire, une écoute, une orientation et un soutien en cas de conflit, mobbing ou harcèlement.

Le groupe de contact a proposé une nouvelle version du règlement relatif à la gestion des conflits et attend la validation de ce document par le rectorat pour poursuivre ses activités.

Guichet psychologique

Le service poursuit sa collaboration avec le Centre de Recherches Familiales et Systémiques (CERFASY) dans le but d'offrir un soutien psychologique aux étudiant-e-s et doctorant-e-s qui le souhaitent. L'Université prend à sa charge les trois premières consultations. En 2013, 21 étudiants ont eu recours à un soutien psychologique et 11'200 francs ont été dépensés.

Egalité des chances

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Isabel Perego, responsable du service de l'égalité des chances.

Bref rapport concernant l'année 2013

Le service de l'égalité des chances encourage un climat de travail et d'étude de qualité en favorisant l'égalité des chances entre femmes et hommes mais également entre l'ensemble des membres de la communauté universitaire.

L'année 2013 marque le début de la nouvelle phase 2013-16 du Programme fédéral « Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités ». Cette phase implante le *Plan d'actions de l'Université de Neuchâtel pour la réalisation de l'égalité des chances entre femmes et hommes pendant la période 2013 – 2016*.

Les axes principaux de ce plan d'actions et les projets les plus importants sont :

Ancrage institutionnel de l'égalité des chances

- Rédaction des flyers et brochures pour promouvoir les projets

Centre de carrière

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Dunvel Even, responsable du centre de carrière.

Le Centre de carrière offre, depuis sa création en 2012, des prestations aux étudiants allant du conseil personnalisé, à l'organisation d'événements spécifiques (conférences, ateliers, cours). Le but est de donner ainsi l'opportunité à tous les étudiants d'être en contact avec le monde du travail au cours et à l'issue de leur formation.

En juin 2013, le Centre de carrière s'est installé dans un nouveau local (au Faubourg de l'Hôpital 106) lieu lui permettant désormais de recevoir des étudiants et des responsables d'entreprises.

En dehors de ses activités régulières, le Centre de carrière a participé au *Campus Info* et à la journée *Portes ouvertes*, de manière à renforcer sa visibilité et aller à la rencontre des étudiants.

N'ayant pas pu organiser le *Forum Emploi* en raison du peu d'inscriptions des entreprises, le Centre de carrière a mis sur pied, avec la collaboration du SPD, un nouveau concept de présentations d'entreprises sous forme de conférences pendant une journée : *Les Rencontres de*

- Présentation du service et de ses projets auprès des facultés

Promotion de la relève académique

- Projets de mentorat (Réseau Romand de Mentoring et StartingDoc), de formation continue (REGARD) ainsi que d'information et réseautage (releve-academique.ch et guides) en coopération avec les universités de la Suisse latine
- Nouveauté → traduction en anglais du site *releve-academique.ch* et de son *forum*
- Soutien individuel pour la relève académique féminine avec des bourses (subvention égalité et subsides tremplin)
- Nouveauté → coaching de groupe et individuel

Equilibre entre vie professionnelle et vie privée

- Organisation de cinq camps enfants
- Nouveauté → début de la collaboration avec Microcity/EPFL
- Préparation d'une brochure pour les parents *Parentalité* en collaboration avec le SRH.

l'Emploi. Cet événement a eu lieu le mercredi 17 avril 2013 et a accueilli 11 employeurs privés et publics qui ont présenté leurs activités, les possibilités de carrière offertes, ainsi que les profils recherchés. A cette occasion, le Centre de carrière a invité l'agence Jeunes@Work, son partenaire, à installer un stand au sein de la manifestation : les conseillers présents ont fait découvrir aux étudiants leur programme de coaching, et ont procédé à des relectures de CV durant toute la journée. Ces différentes activités ont rencontré un vif succès auprès des étudiants. Certaines conférences ont dû être organisées sur des périodes de cours, ce qui a eu pour conséquence un taux de participation relativement faible. Le concept sera donc adapté pour les prochaines éditions.

Les principales activités du Centre de carrière en 2013 sont résumées ci-après.

- Séminaire *Préparer son avenir professionnel*, proposé chaque semestre.
- Interventions de Jeunes@Work (dans le cadre du partenariat conclu en 2012) : conférences sur différents thèmes, relectures de CV.
- *Les Rencontres de l'Emploi*.

- Atelier *Elaborer son profil de compétences*, donné par l'Association CAP.
- Conseils personnalisés aux étudiants par mail ou lors d'un entretien (questions liées aux perspectives professionnelles et à la préparation du dossier de candidature).
- Publication des offres d'emploi et de stage sur le site internet du Centre de carrière et sur le Forum privé des étudiants.

- Développement des contacts avec les entreprises.

Compte tenu de l'importance des liens entre le monde académique et le marché du travail, le Centre de carrière entend poursuivre le développement de ses activités, pour soutenir les étudiants dans leur recherche d'un emploi une fois leur diplôme obtenu.

Université du 3^e âge (U3a)

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Philippe Terrier, directeur de l'U3a.

L'Université du 3^e âge (U3a) a organisé sur ses cinq sites (Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, Fleurier, Porrentruy, Bienne) quelque 120 conférences et, à Neuchâtel seulement, sept ateliers ou séminaires. La moitié des orateurs au moins provenaient de l'Université de Neuchâtel, dans la mesure où l'une des missions de l'U3a consiste à la faire connaître dans la société. L'effectif total des membres s'élevait à plus de 900.

En raison de l'intégration de l'Université des aînés de Bienne dans l'U3a, le montant des cotisations et le prix d'entrée pour une seule conférence ont été harmonisés mais restent modiques.

Une fois terminé le cycle des conférences, les membres ont eu l'occasion de participer au traditionnel programme d'excursions, balades et visites culturelles mis sur pied par la secrétaire,

Mme Corinne Suter. En mars, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie, la Dictée tous âges a attiré de nombreux jeunes et moins jeunes. Quant au voyage annuel, il a emmené une vingtaine de participants en Catalogne au mois de septembre.

Une vaste enquête de satisfaction a été effectuée par la Fédération suisse des Universités du 3^e âge dans l'ensemble du pays, à l'exception du Tessin (quatre Senior-Universitäten en Suisse alémanique et quatre Uni3 en Suisse romande). Les résultats vont être communiqués aux autorités politiques cantonales et fédérales, ainsi qu'aux milieux de l'éducation, afin de faire mieux connaître le rôle de ces institutions dans la formation continue ou « apprentissage tout au long de la vie ». En vertu d'un tournus entre les régions linguistiques, le Professeur Philippe Terrier, directeur de l'U3a, a été nommé président de cette Fédération.

Annexes

Statistiques concernant les étudiants

Les tableaux et commentaires qui suivent proviennent du service immatriculation et mobilité.

| Titres et diplômes – Evolution sur cinq ans | 08-09 | 09-10 | 10-11 | 11-12 | 12-13 |
|---|------------|------------|------------|------------|--------------|
| Lettres et sciences humaines | 387 | 419 | 414 | 419 | 434 |
| ■ Bachelors | 197 | 207 | 223 | 221 | 219 |
| ■ Masters | 22 | 90 | 115 | 148 | 168 |
| ■ Licences | 100 | 56 | 37 | 12 | – |
| ■ Diplômes d'orthophonie-logopédie | 19 | 9 | – | – | – |
| ■ Doctorats | 15 | 12 | 14 | 12 | 22 |
| ■ Certificats d'études supérieures | 9 | 10 | 3 | – | – |
| ■ Certificats de formation permanente en psychologie et sciences de l'éducation | 2 | 1 | 2 | – | – |
| ■ Certificats d'études françaises (ILCF) | 16 | 29 | 15 | 19 | 23 |
| ■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF).. | 7 | 5 | 5 | 7 | 2 |
| Sciences¹ | 197 | 158 | 131 | 147 | 165 |
| ■ Bachelors | 75 | 52 | 40 | 55 | 59 |
| ■ Masters | 66 | 70 | 63 | 66 | 64 |
| ■ Licences et diplômes | 3 | – | 1 | – | 1 |
| ■ Doctorats | 53 | 33 | 25 | 24 | 35 |
| ■ Postgrades : Certificats / Diplômes / MAS | – | 3 | 2 | 2 | 6 |
| Droit | 158 | 169 | 187 | 211 | 291 |
| ■ Bachelors | 71 | 68 | 74 | 91 | 106 |
| ■ Masters | 55 | 63 | 57 | 62 | 90 |
| ■ Licences | 2 | 4 | – | 1 | 2 |
| ■ Doctorats | 4 | 5 | 9 | 7 | 3 |
| ■ Diplôme de formation continue en droit | 1 | – | – | – | 1 |
| ■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du sport | 25 | 29 | 28 | 29 | 29 |
| ■ CAS / DAS / MAS | – | – | 19 | 21 | 60 |
| Sciences économiques | 109 | 140 | 219 | 217 | 190 |
| ■ Bachelors | 45 | 41 | 70 | 62 | 41 |
| ■ Masters | 49 | 93 | 140 | 150 | 142 |
| ■ Licences | 2 | 2 | – | – | – |
| ■ Doctorats | 8 | 3 | 9 | 5 | 7 |
| ■ Diplômes post-grade en statistique | 5 | – | – | – | – |
| ■ DESS en conseil, orientation et management de compétences | – | 1 | – | – | – |
| Théologie | 9 | 3 | 2 | – | – |
| ■ Masters | 3 | 2 | 1 | – | – |
| ■ Licences | 2 | – | – | – | – |
| ■ Doctorats | 2 | 1 | 1 | – | – |
| ■ Certificats d'études supérieures | 2 | – | – | – | – |
| Certificats d'éducation physique (CEP) | 5 | 4 | 1 | 2 | 2 |
| Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales | 14 | 8 | 4 | 1 | 1 |
| Total UniNE | 879 | 901 | 958 | 997 | 1'083 |

¹ Suite aux restructurations liées aux projets de coopération et d'innovation 2008-2011 de la Confédération (PCI), le nombre de chaires a passé de 38 en 2008 à 27 en 2012 ; en conséquence, le nombre de cursus offerts au niveau bachelors a diminué de 9 à 4.

Titres et diplômes décernés en 2013

Les titres décernés en 2013 ont été obtenus dans le cadre des sessions d'examens de l'année académique 2012-2013 et pour la plupart remis lors des cérémonies de remise des diplômes qui ont eu lieu en novembre 2013.

| | |
|---|------------|
| Lettres et sciences humaines | 434 |
| ■ Baccalauréat universitaire en lettres et sciences humaines | 219 |
| ■ Maîtrise universitaire en lettres et sciences humaines | 82 |
| ■ Maîtrise universitaire en archéologie | 3 |
| ■ Maîtrise universitaire en études muséales | 30 |
| ■ Maîtrise universitaire en logopédie | 22 |
| ■ Licence ès lettres et sciences humaines | 31 |
| ■ Doctorat en sciences humaines et sociales | 14 |
| ■ Doctorat ès lettres | 8 |
| ■ Certificat d'études françaises de l'institut de langue et civilisation françaises | 23 |
| ■ Diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère | 2 |
| Sciences | 165 |
| ■ Baccalauréat universitaire ès sciences en biologie | 31 |
| ■ Baccalauréat universitaire ès sciences en mathématiques | 7 |
| ■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire en biologie et ethnologie | 18 |
| ■ Baccalauréat universitaire ès sciences pluridisciplinaire en sciences et sport | 3 |
| ■ Maîtrise universitaire ès sciences en biogéosciences | 10 |
| ■ Maîtrise universitaire ès sciences en biologie des parasites et écoéthologie | 11 |
| ■ Maîtrise universitaire ès sciences en hydrogéologie et géothermie | 18 |
| ■ Maîtrise universitaire ès sciences en informatique (BeNeFri) | 12 |
| ■ Maîtrise universitaire ès sciences en mathématiques | 5 |
| ■ Maîtrise universitaire ès sciences en physiologie et écologie des plantes | 8 |
| ■ Diplôme interdisciplinaire de la Faculté des sciences | 1 |
| ■ Doctorat ès sciences | 35 |
| ■ CAS – Certificate of Advanced Studies en gestion des sites pollués | 5 |
| ■ MAS – Master of Advanced Studies en hydrogéologie | 1 |
| Droit | 291 |
| ■ Baccalauréat universitaire en droit | 106 |
| ■ Maîtrise universitaire en droit | 87 |
| ■ Maîtrise universitaire bilingue en droit | 3 |
| ■ Licence en droit | 2 |
| ■ Doctorat en droit | 3 |
| ■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du Sport | 29 |
| ■ Diplôme de formation continue en droit | 1 |
| ■ CAS – Certificate of Advanced Studies en droit de la famille | 24 |
| ■ CAS – Certificate of Advanced Studies en droit de la santé | 11 |
| ■ DAS – Diploma of Advanced Studies en droit de la santé | 3 |
| ■ MAS – Master of Advanced Studies en droit de la santé | 3 |
| ■ MAS – Master of Advanced Studies in International Taxation | 19 |

| | |
|---|--------------|
| Sciences économiques | 190 |
| ■ Baccalauréat universitaire en sciences économiques | 41 |
| ■ Maîtrise universitaire en développement international des affaires | 42 |
| ■ Maîtrise universitaire en finance | 15 |
| ■ Maîtrise universitaire en journalisme | 22 |
| ■ Maîtrise universitaire en psychologie, orientation psychologie du travail | 31 |
| ■ Maîtrise universitaire en sciences économiques, orientation économie publique | 16 |
| ■ Maîtrise universitaire en statistique | 9 |
| ■ Maîtrise universitaire en systèmes d'information | 7 |
| ■ Doctorat en informatique (PhD in Computer Science) | 1 |
| ■ Doctorat en finance (PhD in Finance) | 1 |
| ■ Doctorat en management (PhD in Management) | 2 |
| ■ Doctorat en psychologie (PhD in Psychology) | 2 |
| ■ Doctorat en statistique (PhD in Statistics) | 1 |
| Théologie | – |
| ■ Maîtrise universitaire en théologie | – |
| ■ Doctorat en théologie | – |
| Sport | 2 |
| ■ Certificat d'éducation physique | 2 |
| Interfacultaire | 1 |
| ■ Licence interfacultaire en sciences humaines et sociales | 1 |
| Total général | 1'083 |

Prix académiques décernés en 2013

Cette année, lors des cérémonies de remise des diplômes, 29 étudiants et 3 enseignants ont reçu un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux.

Faculté des lettres et sciences humaines

Prix Werner Günther

Grâce à la générosité de feu W. Günther, professeur à l'Université de 1945 à 1968, il est créé en faveur de la Faculté des lettres et sciences humaines, un Fonds W. Günther pour récompenser des étudiants particulièrement méritants et contribuer au développement de la bibliothèque de la Faculté.

Lauréats

Madame Lüthi Livia

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.94 à sa maîtrise universitaire. Note du mémoire : 6.

Monsieur Schardt Emanuel

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.92 à sa maîtrise universitaire. Note du mémoire : 6.

Madame Paupe Elodie

Pour avoir obtenu une moyenne générale de 5.87 à sa maîtrise universitaire. Note du mémoire : 6.

Prix d'Excellence de la Société des Alumni de l'Université de Neuchâtel

Ce prix est institué pour encourager la recherche au niveau du bachelor.

Lauréats

Monsieur Grandjean Vincent

Pour son travail de baccalauréat universitaire en histoire contemporaine en sciences humaines, intitulé : « Kraus et l'Autorité : une histoire intellectuelle et sociale sous l'Empire agonisant ».

Madame Le Coultre Anne-Caroline

Pour son travail de baccalauréat universitaire en histoire de la langue française, intitulé : « L'anglo-français: "faux français d'Angleterre" ou dialecte à part entière ? Analyse de quelques caractéristiques propres au français insulaire (1250-1400) ».

Madame Serex Lucienne

Pour son travail de baccalauréat universitaire en histoire médiévale en sciences humaines, intitulé : « Portail roman de la collégiale de Neuchâtel. Réflexions sur le discours des comtes de Neuchâtel ».

Prix Bijoux Bonnet

Le Prix Bijoux Bonnet consistant en un bijou a pour but de récompenser un travail remarquable non seulement par son contenu, mais aussi par sa présentation esthétique, son élégance ; le travail doit être un produit épuré, synthétique aussi dans son contenu.

Lauréate

Madame Zürcher Nathalie

Pour son travail de master en études muséales intitulé : « Regard sur l'objet archéologique et son contexte dans les présentations muséographiques ».

Prix Eugène-Ferdinand Piccard

En souvenir d'Eugène-Ferdinand Piccard, savant naturaliste, encyclopédiste suisse, Mlle Sophie Piccard, ancienne professeure de mathématiques de la Faculté des sciences, a fait un don à l'Université devant permettre d'attribuer un prix académique. Ce prix est destiné à récompenser et à encourager l'étudiant le plus capable ayant produit un travail original dans n'importe quel domaine culturel.

Lauréat

Monsieur Kaufmann Guillaume

Pour son mémoire de master en littérature française intitulé : « Anarchie, cruauté et impouvoir d'expression : la quête d'un sacré moderne chez Antonin Artaud » sous la direction de la prof. Nathalie Vuillemin.

Faculté des sciences

Prix Landry

Ce prix est destiné à encourager les étudiants de la Faculté des sciences, ayant terminé leurs études avec distinction, à se perfectionner dans leur spécialité. Il sera attribué à tout étudiant de moins de 28 ans au moment de l'obtention du titre, qui a obtenu une note moyenne de 5,50 au moins.

Lauréats

Madame Claire-May Blanc

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.55 aux examens de bachelor en biologie.

Monsieur Raphaël Geiser

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.60 aux examens de bachelor en mathématiques.

Prix Ernest Leuba

En mémoire de leur fils Ernest Leuba, étudiant en médecine, décédé en montagne à l'âge de 21 ans, Mme Esther Leuba, docteur en médecine, et le Dr Edouard Leuba ont fait un don à l'Université afin qu'un prix puisse être décerné à un étudiant en médecine. Le prix est délivré au candidat ayant obtenu la meilleure moyenne aux examens de l'année universitaire en cours à condition que cette moyenne ne soit pas inférieure à la note 5,50.

Lauréate

Madame Marie Schaad

Pour avoir obtenu la moyenne de 5.66 aux examens de médecine.

Prix Guébbhard-Séverine

Désireux d'honorer la mémoire du docteur Adrien Guébbhard-Séverine (1848-1924), originaire de Neuchâtel, professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine de Paris, géologue et préhistorien, l'Observatoire cantonal et l'Institut de géologie, avec le bienveillant appui de Mme Janice Fehlmann, de Saint-Blaise, constituent un fonds Guébbhard-Séverine. Ce fonds est destiné à récompenser les étudiants travaillant dans le domaine des Sciences de la Terre à l'Université de Neuchâtel. Les critères d'attribution du prix sont l'excellence des notes obtenues aux examens ou la qualité des travaux personnels.

Lauréat

Monsieur Samuel Bucher

Pour son travail de master en hydrogéologie et géothermie, intitulé : « Effect of unsaturated zone denitrification on nitrate distribution in groundwater ». Note obtenue : 6.

Prix Louis Paris

Grâce à la générosité de Mme Germaine Paris et en souvenir de son mari, M. Louis Paris, il est institué un Prix Louis Paris destiné à récompenser des travaux originaux et méritant publication ressortissant aux divers domaines de la botanique qui sont enseignés à l'Université de Neuchâtel, à savoir : biochimie végétale, microbiologie, phanérogamie, phytosociologie (y compris écologie végétale) et physiologie végétale. Les travaux doivent être exécutés à l'Institut de botanique par des chercheurs inscrits à l'UniNE.

Lauréat

Monsieur Bertrand Fournier

Pour son travail de thèse en Botanique, intitulé : « Above- and below-ground aspects of floodplain restoration : from biodiversity to ecosystem functions ».

Prix Jean-Georges Baer

Désireuse d'honorer la mémoire de son mari, parasitologiste de renom international, ancien directeur de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel (1941-1972), et pour encourager les recherches en parasitologie, Mme Jean G. Baer récompense des travaux de grande valeur en parasitologie effectués dans le cadre de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel, en principe un travail de licence ou une thèse.

Lauréate

Madame Coralie Hermann

Pour son travail de thèse en Parasitologie intitulé : « Influence de l'infection par *Borrelia burgdorferi* sur la biologie de la tiques *Ixodes ricinus* dans un contexte de changement climatique ».

Prix Henri Spinner

Grâce à la générosité de M. Eric Spinner et pour honorer la mémoire de son père, le Prix Henri Spinner récompense des travaux originaux de botanique, méritant publication.

Lauréat

Monsieur Dylan Tatti

Pour son travail de master en biogéoscience intitulé : « Conservation de la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris* L.) dans la plaine des Goudebas, Les Brenets (NE), Suisse ». Note obtenue : 5.5.

Prix Jean-Luc Crelerot

Grâce à la générosité de M. et Mme Crélerot, et en souvenir de leur fils Jean-Luc, assistant au laboratoire de Phanérogamie de l'Institut de botanique, décédé en 1971 lors d'un tragique accident, il est institué en faveur de l'Institut de botanique de la Faculté des sciences, un fonds destiné à récompenser des travaux originaux de botanique, méritant publication et portant sur la cytotaxonomie et la biosystématique.

Lauréat**Monsieur Benjamin Dauphin**

Pour son travail de master en physiologie et écologie des plantes intitulé : « Phylogeny and origin of polyploid species of Botrychium (Ophioglossaceae) ». Note obtenue : 6.

Prix Credit Suisse Award for Best Teaching

La Credit Suisse Foundation octroie annuellement un prix à un enseignant qui, dans l'une des cinq facultés de l'Université de Neuchâtel, se distingue par l'excellence de son enseignement et l'intérêt de sa vision pédagogique.

Lauréats**Monsieur Jean-Michel Gobat et Monsieur Jean-Marc Neuhaus**

Le prix 2013 est décerné aux professeurs Jean-Michel Gobat et Jean-Marc Neuhaus, de la Faculté des sciences.

Avec la mise en œuvre d'une approche par problèmes (APP), ils ont conduit avec succès une réalisation d'envergure dans le cadre du Bachelor en biologie. La démarche pédagogique est très appréciée par les étudiants et vécue comme un temps fort de leur formation.

Le professeur Bruno Betschart, initiateur du projet, et les nombreux chercheurs de l'institut qui accueillent les étudiants au sein des laboratoires, sont associés à ce prix.

Monsieur Marteen Voordouw

Le prix est décerné à M. Maarten Voordouw, professeur assistant à la Faculté des sciences.

Le prix lui est attribué pour son cours de master « Méthodes scientifiques et statistiques » qui invite les étudiants à traiter différentes données complexes issues de recherches actuelles en biologie. Cet enseignement renouvelle leur perception des statistiques et leur permet d'acquérir dans ce domaine des compétences scientifiques très appréciées. Les étudiants soulignent l'engagement exceptionnel du professeur Maarten Voordouw dans le suivi de leurs travaux.

Faculté de droit**Prix d'excellence Jean-Claude Crosetti**

Désireux de témoigner sa reconnaissance à la Faculté de droit, Monsieur Jean-Claude Crosetti, ancien étudiant, a fait une donation en vue de créer un Fonds. Les destinataires du Prix Jean-Claude Crosetti sont des étudiants en fin de maîtrise. Les candidats doivent avoir terminé leur mémoire de maîtrise. La prestation peut être collective ou individuelle.

Lauréat**Monsieur Hêche Aymeric**

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne à sa maîtrise en droit. Moyenne générale obtenue : 5.88.

Prix UniNext

L'Association des anciens étudiants de la Faculté de droit (UniNext) décerne un prix destiné à récompenser un excellent mémoire.

Lauréat**Monsieur Thévoz Jonathan**

Pour la meilleure moyenne de son travail de master, intitulé « Robes noires et perruques blanches dans le paquetage ? La privation de liberté par les groupes armés et les garanties accordées aux détenus ». Note obtenue : 6.

Prix de la Fondation Walther Hug

La Fondation Walter Hug décerne un prix destiné à récompenser les auteurs des meilleures thèses de doctorat admises dans les universités suisses qui, dans les domaines les plus divers de la recherche scientifiques en droit, ont obtenu la plus haute appréciation.

Lauréat

Monsieur Obrist Thierry

Pour sa thèse de doctorat en droit intitulée « Le concept de réalisation systématique en droit fiscal suisse, changement de système fiscal et impôt sur le revenu et sur le bénéfice ». Mention excellent (*summa cum laude*).

Faculté des sciences économiques

Prix de mémoire de maîtrise en analyse financière

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'UniNE, l'entreprise DE Planification SA a institué le Prix de mémoire en maîtrise en analyse financière. Il a pour but de récompenser un étudiant de Master dans le domaine de l'analyse financière. Seul un travail ayant obtenu la note de 5.5 ou plus peut faire l'objet de la procédure de sélection.

Lauréat

Monsieur Colandro Marco

Pour son mémoire intitulé « Is anti-takeover hypothesis the answer to employer's own stock in corporate funds. Evidence from Switzerland ». Ce mémoire a été réalisé sous la direction de la professeure Carolina Salva. Note obtenue : 5.5.

Prix de l'Express (Journalisme)

La direction du journal l'Express institue chaque année un prix destiné à récompenser : soit l'étudiant qui, au terme de ses études de journalisme, aura obtenu la meilleure moyenne dans les branches figurant au programme de cet enseignement ; soit l'étudiant qui aura présenté un mémoire de qualité en rapport avec les médias, leur histoire, leur évolution ou le droit qui les régit.

Lauréates

Madame Christine Wullemin

Pour la qualité de son mémoire intitulé « Enfances volées, chemin vers une reconnaissance » ainsi que celle de son parcours lors de ses études de Master en journalisme.

Madame Catherine Bürki

Pour la qualité de son mémoire intitulé « Le littoral corse : objet de toutes les convoitises » ainsi que celle de son parcours lors de ses études de Master en journalisme.

Prix Henry Grandjean

Grâce à un don de M. Henry Grandjean, docteur honoris causa à la Faculté de droit et des sciences économiques, un fonds a été créé dans le but d'attribuer un prix au meilleur travail d'étudiant ayant traité à un problème d'économie politique ou sociale.

Lauréat

Monsieur Aubert Matthieu

Pour son mémoire de master en sciences économiques, orientation politique économique intitulé « Impact d'une exigence légale environnementale sur l'innovation : le cas des gros consommateurs neuchâtelois ». Ce mémoire a été réalisé sous la direction du prof. Alain Schönenberger. Note obtenue : 5.5.

Prix Jeune Consulting

Le prix Jeune Consulting est destiné à récompenser une étudiante terminant son Master en sciences économiques et dont le travail se distingue par son esprit de synthèse et sa rigueur académique.

Lauréats**Monsieur Hänni Manuel**

Pour son mémoire de recherche intitulé : « Framework for the quantification of process improvement », dans le cadre de son Master en développement international des affaires. Note : 6.

Monsieur Eslanloo Fernando

Pour son mémoire de stage intitulé : « A Study of Weight Watchers' online advertisement strategy », dans le cadre de son Master en développement international des affaires. Note : 6.

Prix de la Société Neuchâteloise des Sciences économiques (SNSE)

La Société neuchâteloise des Sciences économiques attribue chaque année un prix destiné à récompenser l'étudiant qui a obtenu la meilleure moyenne durant ses études de Bachelor.

Lauréat**Monsieur Job Maximilien**

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne au bachelor en sciences économiques : 5.34 (mention bien).

Prix d'Excellence en psychologie du travail et des organisations

Ce prix est destiné à récompenser un mémoire de master ou une thèse de doctorat de haut niveau dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations.

Lauréate**Madame Sauthier Célia**

Pour son mémoire intitulé « Strategic emotion regulation in the wokplace : the role of interactional goals, types of work partners and professional relationships ». Ce mémoire a été réalisé sous la direction de la professeure Franziska Tschan Semmer. Note : 6.

Prix de la Maîtrise en statistique**Lauréat****Monsieur Piauxt Romain**

Pour avoir obtenu la meilleure moyenne du master en statistique : 5.60 (mention très bien).

Prix des sports

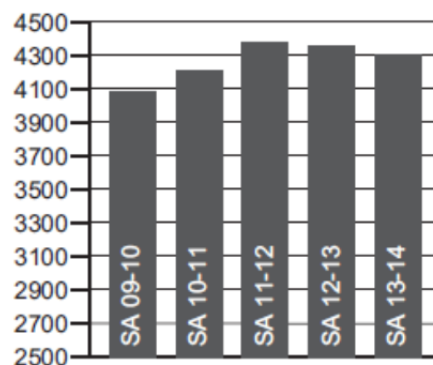
Le prix des sports de l'Université de Neuchâtel est institué dans le but de récompenser les étudiants (ou autres personnes ayant des liens avec le sport universitaire) qui, grâce à leurs résultats, leurs aptitudes, leur engagement ou leur comportement ont contribué à la propagation d'une éthique sportive saine et positive.

Lauréat**Monsieur Walker Stéphane, étudiant à la Faculté des sciences économiques**

Pour l'ensemble de sa saison 2012-2013 de patinage artistique : meilleur patineur de Suisse (champion suisse élite 2013), 20^e aux Championnat d'Europe, dans les dix premiers à de nombreuses compétitions internationales (Slovaquie, Roumanie, Autriche, Allemagne, Pays-Bas) et un podium (3^e rang) lors du Spring Trophy en Italie.

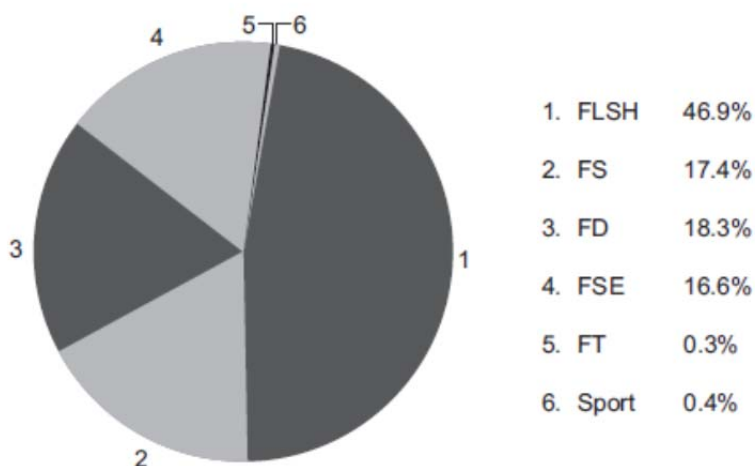
Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

| | SA 09-10 | SA 10-11 | SA 11-12 | SA 12-13 | SA 13-14 |
|-------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Total | 4'087 | 4'217 | 4'378 | 4'358 | 4'308 |
| dont étudiantes soit | 2'407 59% | 2'495 59% | 2'577 59% | 2'570 59% | 2'572 60% |



Effectifs des étudiants par faculté

| | SA 09-10 | SA 10-11 | SA 11-12 | SA 12-13 | SA 13-14 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|
| Lettres et sciences humaines | 1'927 | 1'941 | 2'007 | 2'013 | 2'019 |
| Sciences | 703 | 697 | 692 | 718 | 750 |
| Droit | 699 | 803 | 856 | 872 | 789 |
| Sciences économiques | 625 | 736 | 783 | 726 | 716 |
| Théologie | 15 | 15 | 15 | 13 | 15 |
| Sport : Certificats / Attestation | 21 | 18 | 23 | 15 | 19 |
| Licence interfacultaire | 17 | 7 | 2 | 1 | – |
| Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP) | 80 | – | – | – | – |

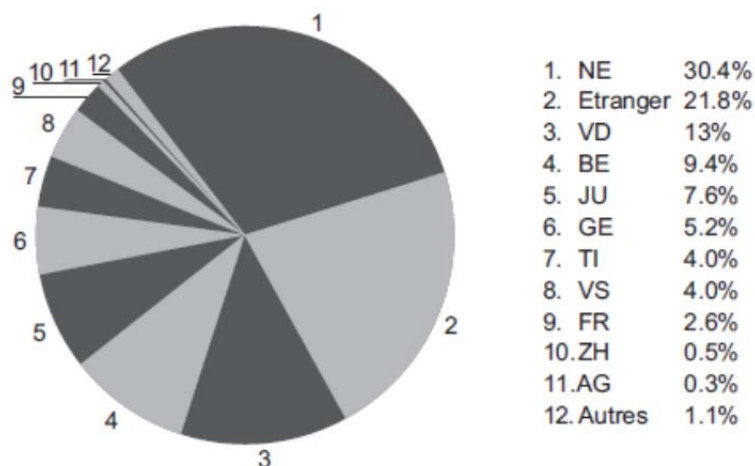


Provenance des étudiants

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

| | ENTRANTS 13-14 | | TOTAL 13-14 | | Différence |
|--------------|----------------|---------------|--------------|---------------|------------|
| AG | 4 | 0.4% | 14 | 0.3% | 0.1% |
| AI | 0 | 0.0% | 1 | 0.0% | 0.0% |
| AR | 0 | 0.0% | 1 | 0.0% | 0.0% |
| BE | 91 | 9.0% | 403 | 9.4% | -0.4% |
| BL | 1 | 0.1% | 3 | 0.1% | 0.0% |
| BS | 1 | 0.1% | 4 | 0.1% | 0.0% |
| FR | 29 | 2.8% | 113 | 2.6% | 0.2% |
| GE | 70 | 6.9% | 224 | 5.2% | 1.7% |
| GL | 0 | 0.0% | 1 | 0.0% | 0.0% |
| GR | 2 | 0.2% | 6 | 0.2% | 0.0% |
| JU | 69 | 6.8% | 328 | 7.6% | -0.8% |
| LU | 2 | 0.2% | 9 | 0.2% | 0.0% |
| NE | 246 | 24.3% | 1'309 | 30.4% | -6.1% |
| OW | 0 | 0.0% | 1 | 0.0% | 0.0% |
| SG | 2 | 0.2% | 6 | 0.1% | 0.1% |
| SH | 0 | 0.0% | 1 | 0.0% | 0.0% |
| SO | 1 | 0.1% | 9 | 0.2% | -0.1% |
| SZ | 0 | 0.0% | 0 | 0.0% | 0.0% |
| TG | 1 | 0.1% | 4 | 0.1% | 0.0% |
| TI | 60 | 5.9% | 173 | 4.0% | 1.9% |
| UR | 0 | 0.0% | 1 | 0.0% | 0.0% |
| VD | 160 | 15.8% | 561 | 13.0% | 2.8% |
| VS | 38 | 3.7% | 171 | 4.0% | -0.3% |
| ZG | 0 | 0.0% | 2 | 0.1% | -0.1% |
| ZH | 3 | 0.3% | 22 | 0.5% | -0.2% |
| Etranger | 234 | 23.1% | 941 | 21.9% | 1.2% |
| TOTAL | 1'014 | 100.0% | 4'308 | 100.0% | |

Provenance de l'ensemble des étudiants UniNE



Mobilité

Les chiffres ci-dessous sont donnés par année académique. La plupart des étudiants effectuent les deux semestres de l'année académique en mobilité, certains n'en suivent toutefois qu'un.

Mobilité OUT : étudiants UniNE effectuant une partie de leurs études dans une autre université

| | 08 – 09 | 09 – 10 | 10 – 11 | 11 – 12 | 12 – 13 |
|---------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| ERASMUS ² | 38 | 33 | 43 | 38 | 37 |
| Mobilité CH | 5 | 10 | 8 | 4 | 11 |
| CREPUQ ³ | 4 | 5 | 2 | 3 | 1 |
| Conventions | 8 | 11 | 16 | 25 | 9 |
| Mobilité libre | 8 | 7 | 6 | 2 | 5 |
| Total mobilité OUT | 63 | 66 | 75 | 72 | 62 |

Mobilité IN : étudiants en provenance d'une autre université pour un ou deux semestres

| | 08 – 09 | 09 – 10 | 10 – 11 | 11 – 12 | 12 – 13 |
|--------------------------|------------|------------|-----------|-----------|-----------|
| ERASMUS ² | 37 | 61 | 33 | 49 | 45 |
| Mobilité CH | 51 | 22 | 16 | 12 | 17 |
| CREPUQ ³ | 2 | 5 | 1 | – | 1 |
| Conventions | 5 | 6 | 11 | 11 | 12 |
| Mobilité libre | 8 | 9 | 7 | 10 | 5 |
| Total mobilité IN | 103 | 103 | 68 | 82 | 80 |

² Programme de la communauté européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

³ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

Liste des doctorats et docteurs honoris causa Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

| Nom et Prénom | Type | Directeur | Titre de thèse |
|----------------------------------|--|---|--|
| Avanzi Mathieu | Doctorat ès lettres – linguistique | Marie-José Béguelin | L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes |
| Barbet Cécile Anne Marie | Doctorat en sciences humaines et sociales – linguistique | Louis de Saussure | Sémantique et pragmatique des verbes modaux du français. Données synchroniques, diachroniques et expérimentales |
| Beer Cécile | Doctorat ès lettres – français moderne | Jean-Pierre Van Elslande | La rivalité amoureuse entre père et fils sur la scène française du XVII ^e siècle: un schème transgénérique (1631-1685) |
| Besson Roger | Doctorat en sciences humaines et sociales – géographie | Etienne Piguet | Les lieux de l'interaction – Fréquentation du stade et intégration sociale à Neuchâtel |
| Curty Gaël Serge | Doctorat en sciences humaines et sociales – sociologie | Christian Suter | Critique de l'économie et économie de la critique. Le cas des critiques sociologiques du capitalisme |
| de Dardel Julie Clémentine Thyra | Doctorat en sciences humaines et sociales – géographie | Ola Söderström | Les prisons qui s'exportent. Géographie ethnographique des espaces carcéraux colombiens à l'ère de la mobilité globale |
| Dümmler Kerstin | Doctorat en sciences humaines et sociales – études transnationales | Janine Dahinden | Ja die müssen sich halt integrieren : Ethnizität und Religion in Grenzziehungen unter jungen Erwachsenen |
| Gyger Gaspoz Deniz Birsan | Doctorat en sciences humaines et sociales – psychologie | Anne-Nelly Perret-Clermont, Tania Zittoun | Une jeunesse au souffle de la mobilité internationale répétée. Etude exploratoire et descriptive de l'impact de l'itinérance géographique sur le développement à l'adolescence |
| Halgrain Mohan | Doctorat en sciences humaines et sociales – français médiéval | Alain Corbellari | Isopet dit « de Marie de France ». Nouvelle édition critique |
| Huguenin-Dumittan Régis | Doctorat en sciences humaines et sociales – histoire | Laurent Tissot | Des images de l'entreprise à l'image d'entreprise : l'univers visuel de Suchard (1945-1990) |
| Kalliontzis Ioannis | Doctorat en sciences humaines et sociales – archéologie classique et histoire ancienne | Denis Knoepfler | Contribution à l'histoire et l'épigraphie de la Béotie hellénistique, de la destruction de Thèbes à la bataille de Pydna |
| Keel Sara Elisabeth | Doctorat en sciences humaines et sociales – sciences de l'information et de la communication | Fabrice Clément | Le processus de socialisation en tant qu'interactions entre parents et enfants dans la vie familiale quotidienne |
| Kobayashi Takuya | Doctorat ès lettres – français moderne | Frédéric Eigeldinger | Ecrits sur la botanique de Jean-Jacques Rousseau : édition critique |
| Kreil Aymon Manfred Benedikt | Doctorat en sciences humaines et sociales – ethnologie | Christian Ghasarian | Du rapport au dire: sexe, amour et discours d'expertise au Caire |
| Ohsumi Megumi | Doctorat ès lettres – philologie classique | Jean-Jacques Aubert | Pope and Horace : Imitation and Indépendance |
| Orgis Rahel Adriana | Doctorat ès lettres – anglais | Margaret Tudeau-Clayton | Prolifération structurée : Les lecteurs et l'art narratif dans l'Urania de Lady Mary Wroth |

| | | | |
|---------------------|---|---------------------|--|
| Rezzonico Stefano | Doctorat en sciences humaines et sociales – orthophonie-logopédie | Geneviève de Weck | Interagir, jouer et expliquer : dyades mère-enfant francophones et italo-phones dans deux situations logopédiques |
| Rihs Alain | Doctorat ès lettres – linguistique | Louis de Saussure | Pragmatique des formes verbales non autonomes : gérondif, participe présent et subjonctif en français |
| Rodi Mireille | Doctorat en sciences humaines et sociales – orthophonie-logopédie | Geneviève de Weck | Interaction logopédiste-enfant : comment se construisent des échanges potentiellement acquisitionnels ? |
| Touati Charlotte | Doctorat ès lettres – latin | Jean-Jacques Aubert | Le Purgatoire dans les littératures d'Égypte et d'Afrique du Nord (I ^e -IV ^e s. ap. J.-C.) |
| Varela-Braga Ariane | Doctorat ès lettres – histoire de l'art | Pascal Griener | Retrouver l'unité. La « Grammar of Ornament » d'Owen Jones et la construction d'une théorie universelle de l'ornement au milieu du XIX ^e siècle |
| Windisch Annette | Doctorat en sciences humaines – histoire de l'art | Regine Bonnefoit | Oskar Kokoschka und die alten Meister. Theoretische und künstlerische Auseinandersetzung mit der europäischen Kunsttradition |

Faculté des sciences (FS)

| Nom et Prénom | Type | Directeur | Titre de thèse |
|----------------------------|--------------------------------------|----------------------|---|
| Ayachi Sanaa | Doctorat ès sciences – biologie | Jean-Marc Neuhaus | Study of moss vacuoles and functional characterization of the putative vacuolar receptors, the RMR proteins |
| Baillieux Paul Simon | Doctorat ès sciences – géologie | Eva Schill | Approche multidisciplinaire pour comprendre la localisation des anomalies géothermales dans le Fossé Rhénan Supérieur de l'échelle régionale à l'échelle locale |
| Balmer Dirk Albert | Doctorat ès sciences – biologie | Brigitte Mauch-Mani | La résistance des parties aériennes et souterraines du maïs: aspects d'une défense spécifique au niveau des organes |
| Bandi Nagabhushan Thejesh | Doctorat ès sciences – physique | Gaetano Mileti | Double-resonance studies on compact, high-performance rubidium cell frequency standards |
| Berggoetz Mirko | Doctorat ès sciences – biologie | Lise Gern | Epidémiologie des tiques et des pathogènes transmis par les tiques à l'interface de la faune sauvage et des animaux de rente en Afrique du Sud |
| Boachon Benoît Jean-Pierre | Doctorat ès sciences – botanique | Brigitte Mauch-Mani | Etude de l'interaction entre la plante modèle <i>Arabidopsis thaliana</i> et les bactéries pathogènes <i>Pseudomonas syringae</i> |
| Borghi Andrea Francesco | Doctorat ès sciences – hydrogéologie | Philippe Renard | Méthodologie de modélisation stochastique 3D des aquifères karstiques, basée sur un algorithme pseudo-génétique |
| Boutsiadou Xanthippe | Doctorat ès sciences – hydrogéologie | Daniel Hunkeler | Development of a system for in situ determination of chlorinated hydrocarbons in groundwater |
| Bravo Daniel | Doctorat ès sciences – biologie | Pilar Eugenia Junier | Assessing the diversity and metabolism of oxalotrophic bacteria in tropical soils |

| | | | |
|----------------------------------|--------------------------------------|---------------------|--|
| Breider Florian Frédéric Vincent | Doctorat ès sciences – hydrogéologie | Daniel Hunkeler | Investigating the origin of chloroform in soils and groundwater using carbon and chlorine stable isotopes analysis |
| Crevoisier Fabien | Doctorat ès sciences – mathématiques | Olivier Besson | Analyse numérique du spectre du Laplacien sur les domaines de surfaces |
| Diem Samuel | Doctorat ès sciences – hydrogéologie | Daniel Hunkeler | Filtration sur berge dans le contexte de la restauration de rivière et des changements climatiques |
| Dolgovskiy Vladimir | Doctorat ès sciences – physique | Thomas Südmeyer | All-optical microwave generation using frequency combs |
| Ferro Katia Imeria | Doctorat ès sciences – géologie | Eric Verrecchia | L'impact de plantes oxalogènes sur la dynamique du carbone dans le sol – La formation d'un réservoir à carbone sous forme de carbonate de calcium – |
| Fournier Bertrand Hermann | Doctorat ès sciences – biologie | Edward Mitchell | Above- and below-ground aspects of flood-plain restoration: from biodiversity to ecosystem functions |
| Freudenreich Julien | Doctorat ès sciences – chimie | Georg Suess-Fink | Complexes arène-ruthénium multinucléaires : Véhicules pour le transport intracellulaire de molécules cytotoxiques et photosensibilisantes |
| Glenz Damian Raphaël | Doctorat ès sciences – hydrogéologie | Philippe Renard | Inverse modeling of groundwater flow in the Rhône alluvial aquifer-impact of the Third Rhône correction |
| Gomaa Fatma | Doctorat ès sciences – biologie | Edward Mitchell | Molecular Phylogeny and Taxonomy of Testate Amoebae (Protist) and Host-Symbiont Evolutionary Relationships within Mixotrophic Taxa |
| Hassannezhad Asma | Doctorat ès sciences – mathématiques | Bruno Colbois | Bornes supérieures pour les valeurs propres des opérateurs naturels sur des variétés riemanniennes compactes |
| Herrmann Coralie | Doctorat ès sciences – biologie | Lise Gern | Influence de l'infection par <i>Borrelia burgdorferi</i> sur la biologie de la tique <i>Ixodes ricinus</i> dans un contexte de changement climatique |
| Jeannotat Simon | Doctorat ès sciences – hydrogéologie | Daniel Hunkeler | Isotope fractionation of volatile organic compounds in porous media under variably saturated conditions |
| Kummer Olena | Doctorat ès sciences – informatique | Jacques Savoy | Feature weighting approaches in sentiment analysis of short text |
| Martinis Jacopo | Doctorat ès sciences – biologie | Félix Kessler | Functional characterization of three ABC1-like kinases found in the plastoglobule proteome |
| Paccard Antoine Paul Nicolas | Doctorat ès sciences – biologie | Yvonne Willi | L'évolution de traits quantitatifs en réponse à la sécheresse chez « <i>Arabidopsis lyrata</i> » |
| Planchamp Chantal | Doctorat ès sciences – biologie | Brigitte Mauch-Mani | Effets directs et indirects de la rhizobactérie <i>Pseudomonas putida</i> KT2440 sur des plantes de maïs |
| Preisig Giona Francesco | Doctorat ès sciences – hydrogéologie | Pierre Perrochet | Regional simulation of coupled hydromechanical processes in fractured and granular porous aquifer using effective stress-dependent parameters |

| | | | |
|------------------------------|--------------------------------------|-------------------|---|
| Riegel Burkhard Torvald | Doctorat ès sciences – informatique | Pascal Felber | Software transactional memory building blocks |
| Sassa Yasmine Ahmad | Doctorat ès sciences – physique | Philipp Aebi | ARPES investigations on in situ PDL grown YBa ₂ Cu ₃ O _{7-x} |
| Straubhaar Régis Guillaume | Doctorat ès sciences – mathématiques | Olivier Besson | Optimisation numérique de valeurs propres de Laplace-Dirichlet sur des domaines de surface |
| Stylianou Dorothee Cosima | Doctorat ès sciences – mathématiques | Felix Schlenk | Symplectic embeddings of 4-dimensional ellipsoids into polydiscs |
| Trinh Thi Minh Nguyet | Doctorat ès sciences – chimie | Robert Deschenaux | Conception de matériaux liquides-cristallins basée sur la combinaison de la métathèse croisée et de la chimie click |
| Valerio Oropeza José Enrique | Doctorat ès sciences – informatique | Pascal Felber | Anonymity and trust in large-scale distributed storage systems |
| Van Noort Tom Henrik | Doctorat ès sciences – biologie | Betty Benrey | Colour polymorphism in the leaf beetle genus <i>Oreina</i> |
| Venkatasalam Shanmugabalaji | Doctorat ès sciences – biologie | Félix Kessler | Plastoglobules – a new destination for recombinant proteins produced in transplastomic plants and characterization of plastidial At-SOUL heme binding protein |
| Zindel Renate Christine | Doctorat ès sciences – biologie | Théodoor Turlings | Mites and endosymbionts - towards improved biological control |

Faculté de droit (FD)

| Nom et Prénom | Type | Directeur | Titre de thèse |
|------------------------------|-------------------|------------------|--|
| Bigler Olivier | Doctorat en droit | Pascal Mahon | La révision totale de la Constitution fédérale du 29 mai 1874 : entre droit, politique et histoire, les enjeux de l'écriture constitutionnelle |
| Müller Gilles | Doctorat en droit | Petros Mavroidis | La libéralisation des services juridiques au sein de l'AGCS et des accords de libre-échange de l'Union Européenne et de la Suisse |
| Razavi Seyed Mohammad Hassan | Doctorat en droit | Petros Mavroidis | La Justice Distributive en Droit international |

Faculté des sciences économiques (FSE)

| Nom et Prénom | Type | Directeur | Titre de thèse |
|-----------------------------|--------------------------|----------------------|--|
| Antal Erika | Doctorat en Statistique | Yves Tille | Variance estimation via resampling methods for complex sampling designs |
| Bochenek Lukasz Marcin | Doctorat en Management | Sam Blili | Corporate Social Responsibility in International Agenda-Setting |
| Cousin Gaëtan | Doctorat en psychologie | Marianne Schmid Mast | The impact of Physician Communication Style as a Function of Patient Characteristics |
| Klöckner Cronauer Christina | Doctorat en psychologie | Marianne Schmid Mast | How physician affective communication skills are related to patient characteristics and outcomes : Empathy and self-awareness in the spotlight |
| Kunz Nathan Michael | Doctorat en Management | Gerald Reiner | Performance de la logistique humanitaire affectée par les facteurs situationnels |
| Künzi Christophe Charles | Doctorat en Informatique | Kilian Stoffel | Bottom-Up Approach to Spatial Datamining |
| Nagy Istvan Gabor | Doctorat en Finance | Michel Dubois | Hedge Fund Performance |

Docteurs honoris causa 2013

| | | |
|------------------------------|--|--|
| Jerome Seymour Bruner | Faculté des lettres et sciences humaines | <p>Jerome Seymour Bruner, lauréat du Prix Balzan, est considéré comme l'un des plus grands protagonistes de la psychologie et en particulier de l'étude de l'apprentissage et de l'éducation. Il a reçu une vingtaine de doctorats honoris causa de la part d'universités prestigieuses et plusieurs décorations.</p> <p>Professeur à l'Université de Harvard (où il a fondé le Harvard Center for Cognitive Studies), puis à Oxford, les recherches qu'il a conduites pendant plus de 60 ans ont amené de véritables bouleversements dans les sciences humaines, qu'il s'agisse, dans les années 1940 et 1950, de ses travaux sur la perception visuelle, ou de ses recherches sur les processus de résolution de problèmes, et plus généralement sur les relations entre action, pensée et langage. Il a ainsi été l'un des pionniers du virage qui a mené à la révolution cognitive. Dans les années 1980 et 1990, il a contribué à la renaissance de la psychologie culturelle, avant de s'attaquer à de nouveaux territoires, juridiques ceux-ci, à la Faculté de Droit de la New York University. La large diffusion de ses idées a fortement consolidé l'image de la psychologie scientifique et particulièrement de ses apports à l'éducation. Certains de ses ouvrages ont aidé des générations de professionnels (enseignants, psychologues, logopédistes notamment) et de parents à imaginer des contextes d'apprentissage fondés sur la reconnaissance des potentialités des expériences éducatives précoces.</p> <p>Le chercheur américain a des liens scientifiques et personnels étroits avec Neuchâtel en général et son Université en particulier. Et alors que la célébrité mondiale du Neuchâtelois Jean Piaget doit beaucoup à l'intérêt que celui-ci lui a porté, l'œuvre de Jerome Seymour Bruner a profondément inspiré un certain nombre de chercheurs de l'Université de Neuchâtel, en psychologie et éducation, en logopédie et en sciences de l'information et de la communication notamment.</p> |
|------------------------------|--|--|

| | | |
|---|----------------------|---|
| Mme Dorothy L. Cheney et M. Robert M. Seyfarth | Faculté des sciences | <p>Les carrières des Professeurs Dorothy Cheney et Robert Seyfarth sont étroitement liées. Non seulement ils travaillent dans la même institution, l'Université de Pennsylvanie, l'un comme psychologue, l'autre comme biologiste, mais de surcroît, c'est dès les années 1970 que ce remarquable couple « dual career » a commencé, à la Rockefeller University de New York, à s'intéresser, dans la complémentarité, aux singes dans leur milieu naturel.</p> <p>D'abord, Dorothy Cheney et Robert Seyfarth démontreront que les vocalisations des primates ne sont pas que des expressions réactives mais bien des signaux sémantiques. Puis leurs travaux sur les relations sociales établiront nombre des principes de base de l'écologie comportementale moderne. Enfin, après avoir analysé les capacités cognitives des primates sauvages, les deux chercheurs poseront des questions essentielles sur la question de l'esprit des animaux. Car, dès le début de leurs recherches, l'ambition de Dorothy Cheney et Robert Seyfarth était bien d'aborder, avec une approche expérimentale rigoureuse, des questions de métaphysique. Trente-cinq années de recherche et des ouvrages qui feront date leur permettront d'avoir une influence déterminante sur ce terrain. L'approche novatrice de Dorothy Cheney et Robert Seyfarth a permis l'ouverture d'un tout nouveau champ de recherche et ce sont aujourd'hui de nombreux laboratoires qui travaillent sur la nature de la cognition des primates. Par ailleurs, leurs résultats ont fait progresser plusieurs autres disciplines, notamment la philosophie, la linguistique et la psychologie.</p> <p>L'Université de Neuchâtel travaille à la réalisation d'un Centre d'excellence en sciences cognitives qui œuvrera à la croisée de plusieurs disciplines, notamment la biologie, la psychologie et la sociologie. Cette recherche transdisciplinaire est tout à fait dans l'esprit et la continuité du travail de ce couple de pionniers, puisque la primatologie constitue une influence majeure dans le champ des recherches sur les fonctions cognitives humaines.</p> |
|---|----------------------|---|

Retraites, démissions et décès de professeurs

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

Professeurs honoraires

- Marie-José Béguelin, professeure ordinaire de linguistique française (FLSH)
- Philippe Terrier, professeur ordinaire et directeur de l'Institut de langue et civilisation françaises (FLSH)
- Martin Rose, professeur ordinaire en ancien testament (FT)

Démission

- Alain Chablais, professeur ordinaire, Faculté de droit
- Alain Schatt, professeur ordinaire, Faculté des sciences économiques

Décès

- Antoine Papaloïzos, professeur honoraire de la Faculté des sciences économiques (10.03.2013)
- Charles Castella, professeur retraité de l'Institut de langue et civilisation françaises (14.03.2013)
- Jean-Paul Borel, professeur honoraire de la Faculté des lettres et sciences humaines (11.07.2013)
- Jean-Blaise Grize, professeur honoraire de la Faculté des lettres et sciences humaines, (03.08.2013)
recteur de 1975 à 1979
- Denis Maillat, professeur honoraire de la Faculté des sciences économiques (03.09.2013)
recteur de 1991 à 1995
- Frédéric S. Eigeldinger, professeur retraité de l'Institut de langue et civilisation françaises (27.12.2013)

Tableau de nomination du corps professoral durant l'année 2013

| FAC | Chaires | Type | Etat de la procédure | Personnes nommées |
|------|-------------------------|------|--|-------------------|
| FLSH | ILCF – PO & directeur | PO | Nomination : 03.07.2013 Entrée en fonction : 01.08.2013 | Loris Petris |
| | Linguistique française | PO | Nomination : 03.07.2013 Entrée en fonction : 01.08.2013 | Corinne Rossari |
| FS | Géothermie | PO | Nomination : 04.11.2013 Entrée en fonction : 01.04.2014 | Stephen Miller |
| FSE | Comptabilité financière | PO | Nomination : 03.07.2013 Entrée en fonction : 01.01.2014 | Peter Fiechter |
| | Journalisme | PO | Nomination : 03.07.2013 Entrée en fonction : 01.01.2014 | Annik Dubied Losa |

Résumé

FLSH : 2 professeurs dont 1 femme (2 PO)

FS : 1 professeur ordinaire

FSE : 2 professeurs dont 1 femme (2 PO)

Au total : 5 professeurs ont été nommés (2 femmes) durant l'année 2013 dont 3 entreront en fonction au début de l'année 2014.

Remarque

FD : Olivier Hari, professeur ordinaire en droit des sociétés, nommé en 2012, est entré en fonction le 01.01.2013

Sébastien Besson, professeur ordinaire en droit du sport, nommé en 2012, est entré en fonction le 01.02.2013

Ressources humaines : effectifs et EPT par secteur et par nature

Effectifs des collaborateurs par source de financement au 31.12.2013 (EPT)

| Financement | | 2011 | | 2012 | | 2013 | | Variation 13/12 | |
|-----------------------------|----------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|-----------------|--------------|
| Etat | Féminin | 232.6 | 32.1% | 244.5 | 33.0% | 246.1 | 33.6% | 1.6 | 0.7% |
| | Masculin | 300.6 | 41.4% | 300.2 | 40.4% | 300.6 | 40.9% | 0.4 | 0.1% |
| Total Etat | | 533.2 | 73.5% | 544.7 | 73.4% | 546.7 | 74.5% | 2.0 | 0.4% |
| Fonds de Tiers | Féminin | 87.0 | 12.0% | 91.0 | 12.3% | 91.0 | 12.4% | 0.0 | 0.0% |
| | Masculin | 105.7 | 14.5% | 106.5 | 14.3% | 96.5 | 13.1% | -10.0 | -9.5% |
| Total Fonds de Tiers | | 192.7 | 26.5% | 197.5 | 26.6% | 187.5 | 25.5% | -10.0 | -5.2% |
| Total | Féminin | 319.6 | 44.1% | 335.5 | 45.3% | 337.1 | 46.0% | 1.6 | 0.5% |
| | Masculin | 406.3 | 55.9% | 406.7 | 54.7% | 397.1 | 54.0% | -9.6 | -2.4% |
| Total général | | 725.9 | 100.0% | 742.2 | 100.0% | 734.2 | 100.0% | -8.0 | -1.1% |

Effectifs des collaborateurs en fonction du genre

| Genre | | 2011 | | 2012 | | 2013 | | Variation 13/12 | |
|--------------|-----------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|-----------------|--------------|
| Féminin | Effectif | 478.0 | 46.9% | 506.0 | 47.9% | 508.0 | 48.4% | 2.0 | 0.4% |
| Masculin | Effectif | 541.0 | 53.1% | 551.0 | 52.1% | 541.0 | 51.6% | -10.0 | -1.8% |
| Total | Effectif | 1'019.0 | 100.0% | 1'057.0 | 100.0% | 1'049.0 | 100.0% | -8.0 | -0.8% |

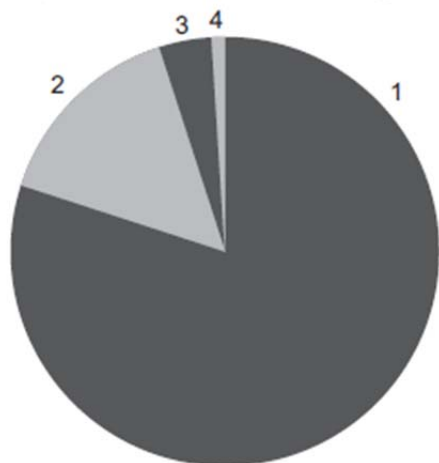
Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

| Catégorie | | 2011 | | 2012 | | 2013 | | Variation 13/12 | |
|-----------------------------|--------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|-----------------|--------------|
| Etat | Admin., techn., biblio | 184.9 | 25.5% | 193.1 | 26.0% | 196.6 | 26.8% | 3.5 | 1.9% |
| | Corps intermédiaire sup. | 28.1 | 3.9% | 27.7 | 3.7% | 29.0 | 3.9% | 1.3 | 4.6% |
| | Corps intermédiaire | 186.2 | 25.6% | 193.4 | 26.0% | 194.1 | 26.4% | 0.7 | 0.4% |
| | Corps professoral | 113.0 | 15.6% | 111.5 | 15.0% | 110.0 | 15.0% | -1.5 | -1.3% |
| | Apprenti | 21.0 | 2.9% | 19.0 | 2.6% | 17.0 | 2.3% | -2.0 | -9.5% |
| Total Etat | | 533.2 | 73.5% | 544.7 | 73.4% | 546.7 | 74.4% | 2.0 | 0.4% |
| Fonds de Tiers | Admin., techn., biblio | 34.5 | 4.7% | 33.4 | 4.5% | 30.8 | 4.2% | -2.6 | -7.5% |
| | Corps intermédiaire sup. | 0.2 | 0.0% | 0.3 | 0.0% | 0.6 | 0.1% | 0.3 | 150.0% |
| | Corps intermédiaire | 152.5 | 21.0% | 156.7 | 21.1% | 150.9 | 20.6% | -5.8 | -3.8% |
| | Corps professoral | 5.5 | 0.8% | 7.1 | 1.0% | 5.2 | 0.7% | -1.9 | -34.5% |
| | Apprenti | 0.0 | 0.0% | 0.0 | 0.0% | 0.0 | 0.0% | 0.0 | 0.0% |
| Total Fonds de Tiers | | 192.7 | 26.5% | 197.5 | 26.6% | 187.5 | 25.6% | -10.0 | -5.2% |
| Total | Admin., techn., biblio | 219.4 | 30.2% | 226.5 | 30.5% | 227.4 | 31.0% | 0.9 | 0.4% |
| | Corps intermédiaire sup. | 28.3 | 3.9% | 28.0 | 3.8% | 29.6 | 4.0% | 1.6 | 5.7% |
| | Corps intermédiaire | 338.7 | 46.6% | 350.1 | 47.2% | 345.0 | 47.0% | -5.1 | -1.5% |
| | Corps professoral | 118.5 | 16.4% | 118.6 | 16.0% | 115.2 | 15.7% | -3.4 | -2.9% |
| | Apprenti | 21.0 | 2.9% | 19.0 | 2.6% | 17.0 | 2.3% | -2.0 | -9.5% |
| Total général | | 725.9 | 100.0% | 742.2 | 100.0% | 734.2 | 100.0% | -8.0 | -1.1% |

Tableaux financiers du bouclage 2013 (état au 12.02.2014)

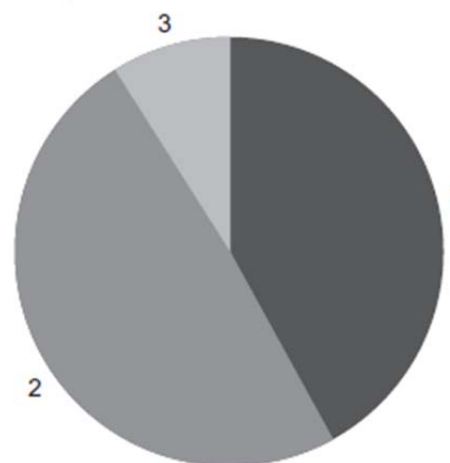
| Natures comptables | Total | Dom. central | FLSH | FS | FD | FSE | FT |
|---|-----------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| Charges de personnel | 73'661'787.00 | 17'070'274.11 | 21'859'805.80 | 17'033'665.40 | 7'614'043.07 | 9'066'186.86 | 1'017'811.76 |
| Biens, services et marchandises | 14'125'114.32 | 6'310'358.81 | 2'138'769.94 | 3'347'406.61 | 882'411.17 | 1'363'049.77 | 83'118.02 |
| Amortissements | 3'756'067.77 | 1'032'086.97 | 126'453.00 | 2'530'807.27 | 0.00 | 61'720.53 | 5'000.00 |
| Subventions accordées | 1'165'149.91 | 941'193.00 | 94'455.00 | 29'973.91 | 92'108.00 | 20.00 | 7'400.00 |
| Financements spéciaux et préfinancement | 160'611.56 | 160'611.56 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Charges | 92'868'730.56 | 25'514'524.45 | 24'219'483.74 | 22'941'853.19 | 8'588'562.24 | 10'490'977.16 | 1'113'329.78 |
| Revenus de biens | 7'135.82- | 1'135.82- | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 6'000.00- |
| Contributions | 4'056'568.92- | 441'886.11- | 1'372'428.27- | 548'842.44- | 788'969.90- | 899'157.20- | 5'285.00- |
| Dédommagements de collectivités publiques | 19'496'460.82- | 19'496'460.82- | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Subventions acquises | 22'740'565.00- | 22'740'565.00- | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Revenus | 46'300'730.56- | 42'680'047.75- | 1'372'428.27- | 548'842.44- | 788'969.90- | 899'157.20- | 11'285.00- |
| Solde | 46'568'000.00 | 17'165'523.30- | 22'847'055.47 | 22'393'010.75 | 7'799'592.34 | 9'591'819.96 | 1'102'044.78 |

Répartition des charges



1. Charges de personnel
80%
 2. Biens, services et marchandises
15%
 3. Amortissements
4%
 4. Subventions accordées
1%
- Financements spéciaux et préfinancement
0%

Répartition des revenus



1. Dédommagement de collectivités publiques
42%
2. Subventions acquises
49%
3. Contributions et autres
9%

| Natures comptables | Total | Dom. central | FLSH | FS | FD | FSE | FT |
|--|----------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 301000 Personnel admin. et exploitation | 18'783'941.48 | 13'075'232.67 | 1'639'278.26 | 2'531'841.68 | 615'233.00 | 849'357.15 | 72'998.72 |
| 301050 Salaires stagiaires et apprentis | 225'633.80 | 59'735.90 | 0.00 | 165'897.90 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 302200 Traitements des professeurs | 24'971'586.68 | 522'425.65 | 11'070'579.83 | 6'019'107.70 | 3'054'482.40 | 3'769'923.10 | 535'068.00 |
| 302250 Traitements corps intermédiaire | 16'890'150.60 | 559'476.40 | 5'321'138.15 | 5'329'369.25 | 2'601'107.25 | 2'853'100.85 | 225'958.70 |
| 303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA | 5'266'717.06 | 1'233'636.42 | 1'555'830.92 | 1'217'565.48 | 546'152.49 | 642'776.65 | 70'755.10 |
| 304000 Caisse de pensions | 6'914'176.22 | 1'493'936.53 | 2'093'679.92 | 1'634'829.12 | 727'239.45 | 864'015.95 | 100'475.25 |
| 305610 Caisse de remplacement | 393'275.39 | 5'650.55 | 156'219.96 | 106'816.25 | 53'940.68 | 63'183.25 | 7'464.70 |
| 309800 Autres charges de personnel | 216'305.77 | 120'179.99 | 23'078.76 | 28'238.02 | 15'887.80 | 23'829.91 | 5'091.29 |
| 310645 Imprimés, fourn. bureau et enseign. | 3'330'602.04 | 1'205'849.75 | 848'153.15 | 620'234.00 | 370'020.95 | 240'787.47 | 45'556.72 |
| 311000 Machines, mobilier et équipement | 1'679'234.28 | 1'361'871.43 | 105'529.17 | 168'052.98 | 31'470.60 | 12'310.10 | 0.00 |
| 312000 Eau, gaz, chauffage, électricité | 1'698'392.30 | 92'937.80 | 222'968.40 | 1'125'428.70 | 215'778.80 | 18'677.45 | 22'601.15 |
| 314000 Entretien des bâtiments | 1'403'226.30 | 330'896.93 | 42'486.30 | 303'247.31 | 109'158.36 | 615'535.55 | 1'901.85 |
| 315000 Entretien mob., machines, équip. | 244'256.59 | 132'605.50 | 135.00 | 111'516.09 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 316220 Redevances d'utilisation | 2'470'405.18 | 1'633'106.83 | 288'488.70 | 492'914.00 | 0.00 | 55'895.65 | 0.00 |
| 317230 Dédommagements pour frais | 1'043'666.80 | 220'421.48 | 257'433.07 | 270'233.04 | 132'993.32 | 161'835.89 | 750.00 |
| 318000 Mandats, expertises, études | 2'101'857.72 | 1'243'311.80 | 342'583.14 | 245'612.73 | 12'053.09 | 245'988.66 | 12'308.30 |
| 319800 Autres frais divers | 153'473.11 | 89'357.29 | 30'993.01 | 10'167.76 | 10'936.05 | 12'019.00 | 0.00 |
| 331000 Amort. imm. patr. administratif | 3'756'067.77 | 1'032'086.97 | 126'453.00 | 2'530'807.27 | 0.00 | 61'720.53 | 5'000.00 |
| 363800 Subsidés aux étés propres | 1'130'149.91 | 906'193.00 | 94'455.00 | 29'973.91 | 92'108.00 | 20.00 | 7'400.00 |
| 365800 Divers organismes et inst. privés | 35'000.00 | 35'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 381100 Attribution financements spéciaux | 160'611.56 | 160'611.56 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 420300 Intérêts sur c/c bancaires et CCP | 1'135.82- | 1'135.82- | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 427300 Revenus immeubles patrimoine adm. | 6'000.00- | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 6'000.00- |
| 433600 Ecolages et finances de cours | 3'339'586.66- | 79'588.66- | 1'317'926.00- | 457'239.00- | 594'787.00- | 884'761.00- | 5'285.00- |
| 436650 Dédommagements de tiers | 360'661.47- | 120'726.66- | 53'952.27- | 91'603.44- | 81'532.90- | 12'846.20- | 0.00 |
| 439850 Recettes diverses | 420'632.78- | 305'882.78- | 550.00- | 0.00 | 112'650.00- | 1'550.00- | 0.00 |
| 451600 Contributions des autres cantons | 19'432'148.83- | 19'432'148.83- | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 460800 Subventions fédérales diverses | 22'740'565.00- | 22'740'565.00- | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 6400 Université | 46'568'000.00 | 17'165'523.30- | 22'847'055.47 | 22'393'010.75 | 7'799'592.34 | 9'591'819.96 | 1'102'044.78 |

Avertissement

Ces tableaux n'ont pas pour objectif de déterminer le coût de chaque faculté (les subventions ne sont pas réparties) ni de procéder à des comparaisons entre facultés (les clés de répartition de certaines charges ne sont pas homogènes) ; il ne remplace donc pas les informations issues de la comptabilité analytique.

**Subsides FNS, CTI, Union européenne (UE) et autres crédits de recherche (ACR)
y compris le domaine central (DC) et les overheads du FNS**

| Facultés | FNS + CTI + UE | | ACR | | TOTAL Dépenses 2013 | TOTAL Recettes 2013 |
|------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|---------------------------|---------------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | | |
| <i>DC et overheads</i> | | | 6'085'826.25 | -8'884'896.59 | 6'085'826.25 | -8'884'896.59 |
| <i>FLSH</i> | 4'723'598.31 | -4'883'191.53 | 3'531'529.39 | -3'434'948.63 | 8'255'127.70 | -8'318'140.16 |
| <i>FS</i> | 11'535'307.31 | -9'829'171.22 | 4'496'141.31 | -4'647'891.13 | 16'031'448.62 | -14'477'062.35 |
| <i>FD</i> | 502'571.20 | -673'937.08 | 2'161'533.69 | -2'005'273.11 | 2'664'104.89 | -2'679'210.19 |
| <i>FSE</i> | 1'190'480.64 | -937'615.85 | 572'801.43 | -458'730.13 | 1'763'282.07 | -1'396'345.98 |
| <i>FT</i> | | | 35'773.30 | -39'638.22 | 35'773.30 | -39'638.22 |
| TOTAL | 17'951'957.46 | -16'323'915.68 | 10'797'779.12 | -10'586'481.22 | 34'835'562.83 | -35'795'293.49 |

SOLDE -959'730.66

| Facultés | Projets divers ACR ouverts en 2013 | Projets CTI/UE ouverts en 2013 | Projets FNS ouverts en 2013 | Projets FNS ouverts en 2012 | Projets FNS ouverts en 2011 | Projets FNS ouverts en 2010 | Projets FNS ouverts en 2009 | Projets FNS ouverts en 2008 |
|-------------------|--|--------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Serv. adm.</i> | 4 | | | | | 1 | | |
| <i>CIES</i> | | | 1 | | | | | |
| <i>FLSH</i> | 29 | 5 | 24 | 30 | 23 | 19 | 29 | 21 |
| <i>FS</i> | 42 | | 17 | 29 | 15 | 18 | 26 | 21 |
| <i>FD</i> | 7 | | 7 | 1 | 2 | 3 | 2 | 2 |
| <i>FSE</i> | 10 | | 1 | 8 | 6 | 6 | 6 | 3 |
| <i>FT</i> | | | | | | 1 | | |
| TOTAL | 92 | 5 | 50 | 68 | 46 | 48 | 63 | 47 |

Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2013

Membres permanents

- **Grandjean Antoine**, président du Conseil de l'Université, Neuchâtel
- **Berberat Didier**, conseiller aux Etats, vice-président, La Chaux-de-Fonds
- **Bloch Marc**, directeur général de La Semeuse SA, La Chaux-de-Fonds
- **Cattin Pierre-Alain**, directeur du Lycée cantonal, Porrentruy
- **Ei-Khoury Mario**, directeur général du CSEM, Neuchâtel
- **Gaillard Christine**, conseillère communale, Neuchâtel
- **Godet Blaise**, consultant et ancien ambassadeur, Neuchâtel
- **Marquis Weible Fabienne**, directrice de l'Association suisse pour la recherche horlogère, Neuchâtel
- **Simon-Vermot André**, avocat notaire, La Chaux-de-Fonds
- **Walzer Palomo Martine**, directrice adjointe du Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds

- **Besson Arnaud**, représentant du corps intermédiaire (ACINE)
- **De Weck Geneviève**, doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH)
- **Grether Jean-Marie**, doyen de la Faculté des sciences économiques (FSE)
- **Guillaume Florence**, doyenne de la Faculté de droit (FD)
- **Kropf Peter**, doyen de la Faculté des sciences (FS)
- **Moser Felix**, vice-doyen de la Faculté de théologie (FT)
- **Ordás Criado Iván**, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
- **Perret-Clermont Anne-Nelly**, représentante du corps professoral
- **Wyssbrod Adrien**, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)

A titre consultatif

- **Boegli Laurence**, conseillère stratégique du Département de l'éducation et de la famille (DEF)
- **Rahier Martine**, rectrice
- **Pekarek Doehler Simona**, vice-rectrice
- **Aubert Jean-Jacques**, vice-recteur
- **Mahon Pascal**, vice-recteur
- **Jeanneret Philippe**, secrétaire général

Membres du bureau

- **Grandjean Antoine**, président
- **Berberat Didier**, membre externe
- **Simon-Vermot André**, membre externe
- **Kropf Peter**, membre interne
- **Besson Arnaud**, membre interne

A titre consultatif

- **Boegli Laurence**
- **Rahier Martine**

Secrétariat

- **Voillat Françoise**, secrétaire

Commissions permanentes du Conseil

Commission de gestion et des finances

- **Bloch Marc**, président, membre externe
- **Walzer Palomo Martine**, membre externe
- **Grether Jean-Marie**, membre interne
- **Ordás Criado Iván**, membre interne

Commission prospective

- **Godet Blaise**, président, membre externe
- **Aubert Jean-Jacques**, membre interne
- **Marquis Weible Fabienne**, membre externe
- **Perret-Clermont Anne-Nelly**, membre interne
- **Wyssbrod Adrien**, membre interne

Commission juridique

- **Simon-Vermot André**, président, membre externe
- **Guillaume Florence**, membre interne
- **Kropf Peter**, membre interne

Membres des commissions de l'Université au 31.12.2013

Commission de la recherche scientifique

- M. Pascal Felber, président
- **FLSH** : Mme Janine Dahinden et M. Pierre-Alain Mariaux – *suppléantes Mmes Marion Fossard et Margaret Tudeau-Clayton, MM. Etienne Piguët et Louis de Saussure*
- **FS** : MM. Daniel Hunkeler et Klaus Zuberbühler – *Mme Elisa Gorla et M. Patrick Guérin*
- **FD** : MM. Blaise Carron et Sébastien Besson – *M. Yvan Jeanneret*
- **FSE** : Mme Franziska Tschan Semmer et M. Yves Tillé – *MM. Mehdi Farsi et Adrian Bangerter*
- **FT** : M. Félix Moser – *Mme Lytta Basset*

Commission culturelle

- M. Pascal Mahon, vice-recteur, président
- M. Philippe Péter, représentant du corps enseignant
- Mme Denise Frauendorfer, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
- M. Pierre-Alain Cattin, représentant du Conseil de l'Université
- Mme Sophie Piaget, représentante des étudiants
- M. Roberto Betti, délégué du Centre culturel neuchâtelois
- M. Benjamin Kühner, délégué de la FEN

Commission de gestion de la fortune de l'Université

- Mme Martine Rahier, rectrice, présidente
- M. Philippe Jeanneret, secrétaire général
- M. Jean-Marie Grether, FSE, représentant des professeurs
- M. Pierre Golay, membre externe
- M. Cédric Léger, membre externe

Commission d'éthique du Sénat

- M. Patrick Vincent, représentant de la FLSH
- M. Redouan Bshary, représentant de la FS
- Mme Florence Guillaume, représentante de la FD
- Mme Franziska Tschan Semmer, représentante de la FSE
- Mme Arielle Olson, secrétaire

Commission de la formation continue

- M. Bernard Zuppinger, président, représentant du rectorat
- Mme Geneviève de Weck, doyenne de la FLSH
- M. Peter Kropf, doyen de la FS
- M. André Kuhn, représentant de la FD
- M. Milad Zarin-Nejadan, représentant de la FSE
- Mme Lytta Basset, représentante de la FT

Commission de surveillance de la procédure des nominations

- M. Philippe Willi, représentant du DEF, président
- Mme Martine Walzer Palomo, CU, membre externe, représentante des lycées – Lycée Blaise-Cendrars
- M. Iván Ordás Criado, CU, membre externe, représentant des étudiants (FEN)

Commission de gestion des cours d'été

- M. Loris Petris, directeur de l'ILCF, président
- M. Jean-Jacques Aubert, vice-recteur enseignement
- M. Geneviève de Weck, doyenne de la FLSH
- M. Denis Boillat, chef du service de la comptabilité générale (SCG)
- M. Philippe Péter, directeur du cours d'été

Commission sociale

- Mme Franziska Tschan Semmer, professeure, présidente
- M. Philippe Jeanneret, secrétaire général
- M. Didier Berberat, membre CU
- Mme Denise Frauendorfer, Institut de psychologie du travail et des organisations
- Mme Géraldine Renggli, responsable du service social
- Mme Lyne Besson, étudiante en master de droit
- M. David Hodel, étudiant en droit

Commission sportive

- M. Loris Petris, président
- M. Bertrand Robert, directeur du service des sports universitaires (SUN)
- M. Raphaël Germann, maître de sport, SUN
- M. Yves L'Eplattenier, maître de sport, SUN
- Mme Coraline Hirschi, représentante des étudiants

Commission de gestion du Jardin botanique

La commission sera réactivée au printemps 2014.

Commission de l'U3a

- Mme Martine Rahier, rectrice, présidente
- M. Philippe Terrier, directeur de l'Université du 3^e Age
- M. Raphaël Tabacchi, membre honoraire
- Mme Nadège Sougy, représentante de la FLSH
- M. Alain Valette, représentant de la FS
- M. Minh Son Nguyen, représentant de la FD
- M. Adrian Bangerter, représentant de la FSE
- Vacant, représentant de la FT
- M. André Perrinjaquet, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- Mme Jacqueline Tschanz, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
- M. François Chapuisat, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Roland Heubi, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
- M. Jacques Béguin, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- Mme Pierrette Bobillier, membre de l'U3a pour l'antenne du Val-de-Travers
- M. Jean-Claude Adatte, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- M. Jean-René Quenet, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
- M. Michel Berlincourt, membre de l'Université des aînés de Bienne
- Mme Béatrice Froidevaux, membre de l'Université des aînés de Bienne
- Mme Corinne Suter, secrétaire de l'U3a

Commission universitaire d'admission (des personnes non titulaires de maturité)

- M. Philippe Robert, directeur du Lycée Denis-de-Rougemont, président
- Mme Tania Zittoun, représentante de la FLSH
- M. Jean-Marc Neuhaus, représentant de la FS
- M. Giovanni Distefano, représentant de la FD
- M. Jean-Marie Grether, représentant de la FSE

Commission de gestion de la Cité des étudiants

- Mme Rachel Oesch, représentante de l'office des hautes écoles et de la recherche
- Mme Florence Grueter Heger, représentante du service des formations postobligatoires et de l'orientation
- Mme Sandra Mercier, représentante du service des bâtiments
- M. Anthony Logatto, représentant du service financier
- M. Abdelatif Mokeddem, représentant de l'UniNE
- M. Philippe Péter, représentant du corps professoral ou intermédiaire de l'UniNE
- M. Nicola Deu, représentant des étudiants (FEN)
- M. Claude Béguin représentant de la Haute Ecole ARC
- M. Bertrand Zadory, représentant du personnel de la Haute Ecole ARC
- M. Stephen Pinto, représentant des étudiants de la Haute Ecole ARC
- Mme Christine Gaillard, représentante de la Ville de Neuchâtel

Commission d'éthique de l'Université

- M. Pascal Mahon, vice-recteur, président
- M. Olivier Guillod, membre
- Mme Ellen Hertz, membre

Commission de coordination des bibliothèques

- Mme Martine Rahier, rectrice, présidente
- M. Matthieu Honegger, représentant de la FLSH
- M. Jean-Marc Neuhaus, représentant de la FS
- M. Jean-Philippe Dunand, représentant de la FD
- M. Jean-Marie Grether, représentant de la FSE
- M. Martin Rose, représentant de la FT (jusqu'au 31.07.2013)

Fondation du Foyer des étudiants (FFE)*Conseil*

- M. Philippe Jeanneret, président
- M. Jean-Jacques Aubert, représentant de la Société des alumni de l'UniNE (SAN)
- Mme Géraldine Renggli, cheffe du service social
- M. Adrien Wyssbrod, membre du CU
- Mme Besarta Amati, représentante des étudiants (FEN)
- Mme Rachel Oesch, représentante de l'Etat
- M. Jean-Michel Ischer, représentant de la Ville de Neuchâtel
- Mme Arlette Richoz, trésorière

Bureau

- M. Philippe Jeanneret, président
- Mme Géraldine Renggli, cheffe du service social
- Mme Arlette Richoz, trésorière

Commission de l'égalité

- Mme Marianne Schmid Mast, représentante de la FSE, présidente
- M. Daniel Kraus, représentant de la FD, vice-président
- Mme Margaret Tudeau-Clayton, représentante de la FLSH
- M. Redouan Bshary, représentant de la FS
- Mme Natacha Reynaud-Oudot, représentante de l'ACINE
- M. David Hodel, représentant des étudiants (FEN)
- Mme Marie-France Farine, représentante du PATB

Membres ex-officio

- Mme Isabel Perego, déléguée à l'égalité
- Mme Inès Pasini, collaboratrice à l'égalité
- Mme Marion Schulze, collaboratrice scientifique

Commission QUALIS

Lettres et sciences humaines

- M. Alain Kamber, professeur ILCF
- M. Hédi Dridi, professeur ordinaire
- Mme Silvia Gonzalez, représentante du corps intermédiaire
- M. Frédéric Inderwildi, adjoint au doyen et conseiller aux études
- Mme Armande Cernuschi, étudiante

Sciences

- M. Peter Kropf, professeur ordinaire, doyen
- M. Bruno Colbois, professeur ordinaire
- Mme Claire Le Bayon, maître d'enseignement et de recherche
- Mme Nathalie Duchanois, adjointe du doyen
- Mme Clémentine Jacquet, étudiante

Droit

- M. Olivier Hari, professeur ordinaire
- M. André Kuhn, professeur extraordinaire
- Mme Natacha Cavaleri, assistante doctorante
- Mme Sandrine Lo Ricco Apothéloz, adjointe du doyen
- M. Cyril Babando, étudiant

Sciences économiques

- M. Gerald Reiner, professeur ordinaire
- Mme Cinzia Dal Zotto, professeure extraordinaire
- M. Nathan Kunz, assistant
- Mme Joan Guillaume-Gentil, conseillère aux études
- M. Gaëtan Ruprecht, étudiant

Secteur qualité

- Mme Simona Pekarek Doehler, vice-rectrice, professeure ordinaire
- M. Jean-François Perret, conseiller auprès de la vice-rectrice
- Mme Dunvel Even, collaboratrice scientifique
- M. Thomas Kadelbach, collaborateur scientifique

Membre ex-officio

- M. Jean-Jacques Aubert, vice-recteur, professeur ordinaire

Liste des représentations

Par le rectorat ou ses représentants, l'Université de Neuchâtel participe aux travaux de plusieurs sociétés et organes, notamment :

- Société des alumni de l'Université de Neuchâtel (SAN)
- Institut neuchâtelois
- Commission du Musée international d'horlogerie
- Centre international d'études du sport (CIES)
- Conseil de fondation du CIES
- European Network of Academic Sports Services (ENAS)
- Fondation La Tène
- Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)
- Fondation du Foyer des étudiants (FFE)
- Commission de gestion de la Cité universitaire
- Comité de direction de la Cité universitaire

- la-rkh.ch, Leitungsausschusses der Rektorenkonferenzen der schweizerischen Hochschulen
- swissuniversities, association fondée le 21 novembre 2012
- CRUS, Conférence des recteurs des universités suisses
- CUSO, Conférence universitaire de Suisse occidentale
- Triangle Azur
- BeNeFri
- Conseil de direction du réseau romand de conseil, formation et évaluation (RCFE)
- Conseil de la formation pour les structures jurassiennes des niveaux secondaires II et tertiaire
- Comité de pilotage « Avenir des bibliothèques »

- Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)
- Association Euresearch
- Association Alliance (transfert technologique)
- Haute Ecole ARC, Comité consultatif
- Commission consultative de la Division lycéenne du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

- Conseil d'administration de prévoyance.ne

- Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique
- Conseil de la recherche du FNS
- Comité de l'Académie des sciences humaines (ASSH)
- Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique (CFSB)
- Commission de la Fondation Novartis pour la recherche biomédicale
- Conseil de fondation Switch
- Conseil de fondation Marcel Benoist
- Conseil de fondation Mercier pour la science
- Prix du Jury Gaïa
- Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health (SSPH+)
- Conseil de fondation de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)
- Agence universitaire de la francophonie (AUF)
- Association suisse des enseignants d'université
- Association de formation continue universitaire suisse (Swissuni)
- Conférence des secrétaires généraux des Hautes Ecoles suisses (CSHS)
- Commission fédérale des bourses
- Fondation du Sanatorium universitaire suisse
- Conseil stratégique du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)
- Comité national de l'union internationale de géographie
- Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)
- Commission pour l'examen complémentaire des universités suisses
- Commission suisse de maturité

Abréviations

On trouvera ci-après les principales abréviations récurrentes utilisées dans le présent rapport. Certaines abréviations d'éléments plus spécifiques, propres à un chapitre particulier, sont en principe décryptées au fil de leur apparition dans les textes.

A

| | |
|-------|---|
| ACINE | Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel |
| ACR | Autre crédit de recherche |
| AED | Association alternative étudiante durable |
| AIU | Accord intercantonal universitaire |
| AJM | Académie du journalisme et des médias |
| ANESE | Association neuchâteloise des étudiants en sciences économiques |
| APP | Apprentissage par problème |
| Ass | Assistant |
| ASSH | Académie suisse des sciences humaines |
| Azur | Triangle Azur : réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel |

B

| | |
|---------|--|
| BA | Bachelor – baccalauréat universitaire |
| BENEFRI | Réseau des universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg |
| BILUNE | Base d'information des locaux de l'Université de Neuchâtel |
| BIPE | Base d'information personnel étudiants |
| BPUN | Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel |

C

| | |
|--------------|--|
| CAFS | Centrale d'achat de la Faculté des sciences (UniNE) |
| CAS | Certificate of Advanced Studies |
| CC | Chargé de cours |
| CCFI | Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation |
| CCFi | Contrôle cantonal des finances |
| CDM | Centre de droit des migrations |
| CE | Chargé d'enseignement |
| CEMAJ | Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels |
| CERFASY | Centre de Recherches Familiales et Systémiques |
| CICR | Comité international de la Croix-Rouge |
| CFA Institut | Chartered Financial Analysis Institut |
| CHYN | Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel |
| CIES | Centre international d'étude du sport |
| CLAM | Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Age |
| CNRS | Centre national de la recherche scientifique (France) |
| CNRT | Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques |
| CRIIS | Centre de recherche interdisciplinaire sur les interactions sociales |
| CRUS | Conférence des recteurs des universités suisses |
| CSEM | Centre suisse d'électronique et de microtechnique |
| CTI | Commission pour la technologie et l'innovation |
| CU | Conseil de l'Université |
| CUS | Conférence universitaire suisse |
| CUSO | Conférence universitaire de Suisse occidentale |

D

| | |
|------|---|
| DAS | Diploma of Advanced Studies |
| DEF | Département de l'éducation et de la famille |
| DEFR | Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche |
| DR | Directeur de recherche |

E

| | |
|--------|--|
| ECOFOC | Formation continue universitaire en écologie et en sciences de l'environnement |
| ECTS | European Credit Accumulation and Transfer System |
| ENAS | European Network of Academic Sports Services |
| EPFL | Ecole polytechnique fédérale de Lausanne |
| EPHE | Ecole pratique des Hautes Etudes (Paris) |
| EPT | Equivalent plein temps |
| ERC | European Research Council |
| ERSP | Ecole romande de santé publique |
| ESA | Agence spatiale européenne |

F

| | |
|------|--|
| FD | Faculté de droit |
| FEN | Fédération des étudiants neuchâtelois |
| FLSH | Faculté des lettres et sciences humaines |
| FNS | Fonds national suisse de la recherche scientifique |
| FOCO | Formation continue |
| FS | Faculté des sciences |
| FSE | Faculté des sciences économiques |
| FT | Faculté de théologie |

G

H

| | |
|---------|---|
| HE-Arc | Haute école spécialisée Arc (BEJUNE) |
| HEG-Arc | Domaine gestion de la HE-Arc |
| HEP | Haute école pédagogique |
| HES | Haute école spécialisée |
| HES-SO | Haute école spécialisée de Suisse occidentale |
| HEU | Haute école universitaire |

I

| | |
|-------|---|
| IAF | Institut d'analyse financière |
| IBIOL | Institut de biologie |
| IDS | Institut de droit de la santé |
| IENE | Institut de l'entreprise |
| IH | Institut d'histoire |
| IHAM | Institut d'histoire de l'art et de muséologie |
| IIUN | Institut d'informatique |
| ILCF | Institut de langue et civilisation françaises |
| ILF | Institut de littérature française |
| IMA | Institut de mathématiques |
| IMI | Institut du management de l'information |
| IMT | Institut de microtechnique |
| IPTO | Institut de psychologie du travail et des organisations |
| IRENE | Institut de recherches économiques |
| ISTAT | Institut de statistique |

J

K

L

| | |
|------|--|
| LAU | Loi fédérale sur l'aide aux universités |
| LEHE | Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles |
| LIS | Live Information System |
| LTF | Laboratoire Temps/Fréquence |
| LU | Loi sur l'Université |

M

| | |
|-------|--|
| MA | Master – maîtrise universitaire |
| MAJ | Master en journalisme |
| MALIT | Maison des littératures |
| MAPS | Maison d'analyse des processus sociaux |
| MASH | Maison des sciences historiques |
| MAS | Master of Advanced Studies |
| MAss | Maître-assistant |
| MEOP | Master en méthodologie d'enquête et opinion publique |
| MER | Maître d'enseignement et de recherche |
| MO | Mandat d'objectifs |

N

| | |
|------|---|
| NAS | Norme d'audit suisse |
| NCCR | National Center of Competence in Research |

O

| | |
|-----|---|
| OAQ | Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses |
| OFS | Office fédéral de la statistique |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |

P

| | |
|-------------------|---|
| PA | Professeur associé |
| PAss | Professeur assistant |
| PB | Professeur boursier |
| PCI | Projet de coopération et d'innovation |
| PD | Privat-docent |
| PE | Professeur extraordinaire |
| PI | Professeur invité |
| [PI] ² | Pôle de droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation |
| PO | Professeur ordinaire |
| PRN | Pôle de recherche national |

Q**R**

| | |
|------|---|
| RBNJ | Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes |
| RERO | Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale |
| RTS | Radio Télévision Suisse |

S

| | |
|-------|---|
| SAF | Service analytique facultaire |
| SAN | Société des alumni de l'Université de Neuchâtel |
| SCCER | Pôles de compétence en recherche énergétique |
| SCG | Service de la comptabilité générale (UniNE) |
| SCI | Système de contrôle interne |
| SEFRI | Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation |
| SePS | Sciences et pratiques du sport |
| SFM | Forum suisse d'étude des migrations et de la population |

| | |
|-------|--|
| SFT | Service des fonds de tiers (UniNE) |
| SHAN | Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel |
| SIM | Service des immatriculations et de la mobilité (UniNE) |
| Sitel | Service informatique et télématique (UniNE) |
| SNSE | Société neuchâteloise des sciences économiques |
| SPC | Service de presse et communication (UniNE) |
| SPD | Service de promotion et développement (UniNE) |
| SPSW | Swiss Plant Science Web |
| SRH | Service des ressources humaines (UniNE) |
| STFS | Service technique de la Faculté des sciences (UniNE) |
| SUN | Sports universitaires |

T

U

| | |
|-------|---------------------------------------|
| U3a | Université du 3 ^e âge |
| UE | Union européenne |
| UNES | Union nationale des étudiants suisses |
| UNIGE | Université de Genève |
| UNIL | Université de Lausanne |
| UNILU | Université de Lucerne |
| UniNE | Université de Neuchâtel |

V

W

| | |
|-----|--------------------------|
| WKD | World Knowledge Dialogue |
|-----|--------------------------|

X

Y

Z



Edition

Rectorat de l'Université de Neuchâtel
Faubourg du Lac 5a, CH-2000 Neuchâtel

Impression

Centre d'impression de l'Université (CIUN)

Tirage

150 exemplaires

Rapport approuvé par

Le Conseil de l'Université, le 3 avril 2014

© **Université de Neuchâtel**

Avril 2014

www.unine.ch